

Maison Rouge

# Programme scientifique et culturel

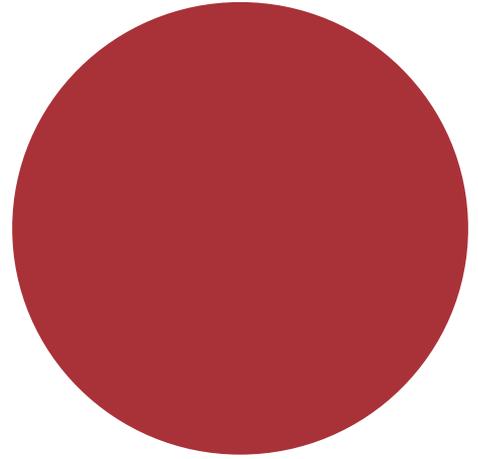
*2021-2026*





<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>A</b> Un milieu rural touristique	<b>9</b>
<b>B</b> Genèse de l'actuel musée : 1964-2017	<b>21</b>
<b>C</b> Le concept du musée : quelle identité pour 2021-2026 ?	<b>29</b>
<b>I</b> Un site sous tension et une filature d'exception : un écrin à protéger et à mettre en valeur	<b>33</b>
<b>II</b> Des collections de référence pour aborder le XXI <sup>e</sup> siècle	<b>49</b>
<b>III</b> L'éternelle oubliée, la recherche : un pari pourtant essentiel pour l'avenir	<b>65</b>
<b>IV</b> Vers un parcours muséographique permanent plus flexible	<b>71</b>
<b>V</b> Maison Rouge, un lieu d'échange pour tous les publics	<b>79</b>
<b>VI</b> Un musée d'envergure Grand Sud	<b>99</b>
<b>VII</b> Des moyens humains et financiers toujours plus efficaces	<b>113</b>
<b>Conclusion</b>	<b>119</b>
<b>Annexes</b>	<b>123</b>





# **Introduction**



Le Projet Scientifique et Culturel (PSC) propose une vision stratégique et développe les actions à mettre en place pour l'établissement culturel structurant qu'est le musée Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles et son site pour les cinq années à venir. Ce document de référence constitue pour les équipes une feuille de route validée par la tutelle (Alès Agglomération) et le Service des musées de France (SMF) via la Direction des affaires culturelles (DRAC d'Occitanie) et son conseiller musées.

Ce PSC est voté au conseil communautaire du 15 avril 2021 et transmis à la DRAC.

Ce PSC est rédigé en concertation avec les équipes du musée et l'association des amis de Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles. Que chacun soit remercié pour sa contribution, l'intérêt des échanges et pour son engagement quant à la suite à donner aux différentes propositions actées.

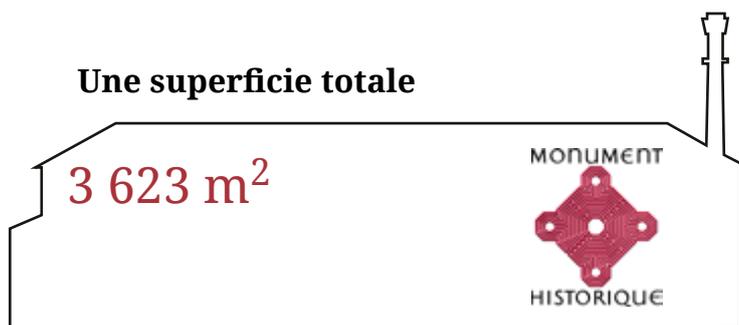
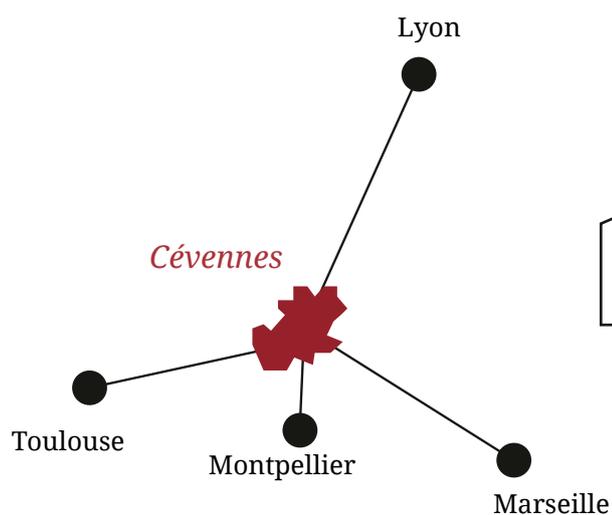
Il est établi à partir du précédent PSC rédigé par Daniel Travier en 2002 et revu en 2010 en vue du transfert de l'ancien musée installé Grand'rue vers Maison Rouge, site actuel d'implantation. Les références historiques et bibliographiques y sont complètes; le présent document ne reprend donc pas la partie historique sur les collections ni le propos du musée dans son intégralité mais s'appuie sur l'ancien PSC afin d'en proposer une synthèse et d'en conserver les éléments essentiels pour définir les objectifs des cinq années à venir pour Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles.

Le nouveau musée pour sa première décennie d'existence doit relever des enjeux de taille afin de répondre aux problématiques suivantes :

- les mutations actuelles des musées de société et leur inscription dans les dynamiques sociétales et technologiques du XXI<sup>e</sup> siècle,
- l'évolution des pratiques professionnelles,
- les attentes et demandes des publics qui évoluent,
- les enjeux d'un positionnement stratégique face à une fréquentation très différenciée selon les saisons, d'une région rurale touristique à fort potentiel,
- les défis environnementaux actuels et plus particulièrement ceux touchant les Cévennes.

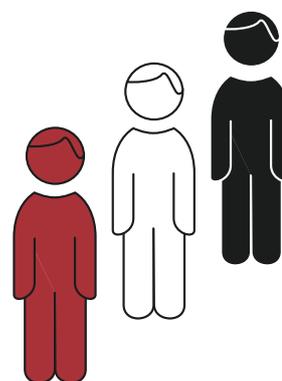
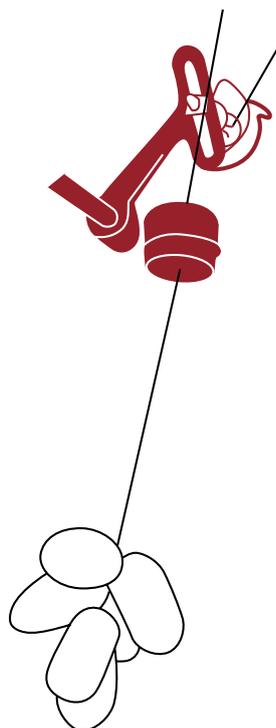
Ce sont ces thèmes que le présent PSC abordera en dressant d'abord un état des lieux servant à comprendre le contexte puis en faisant des propositions d'objectifs pour les **cinq ans à venir**. Les grands axes étudiés sont ceux proposés dans la muséofiche du SMF.





Une filature de soie du XIX<sup>e</sup> siècle inscrite aux Monuments historiques

Une collection riche : 30 000 objets et documents



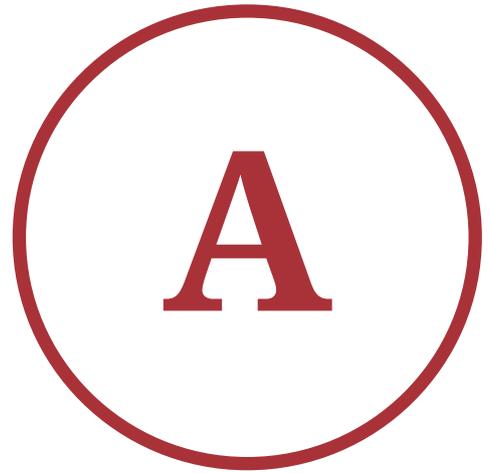
Ouvert 308 jours par an

35 000 visiteurs par an  
10% étrangers 10% scolaires

Une équipe de 20 personnes  
15 permanents dont 5 mutualisés et 5 saisonniers

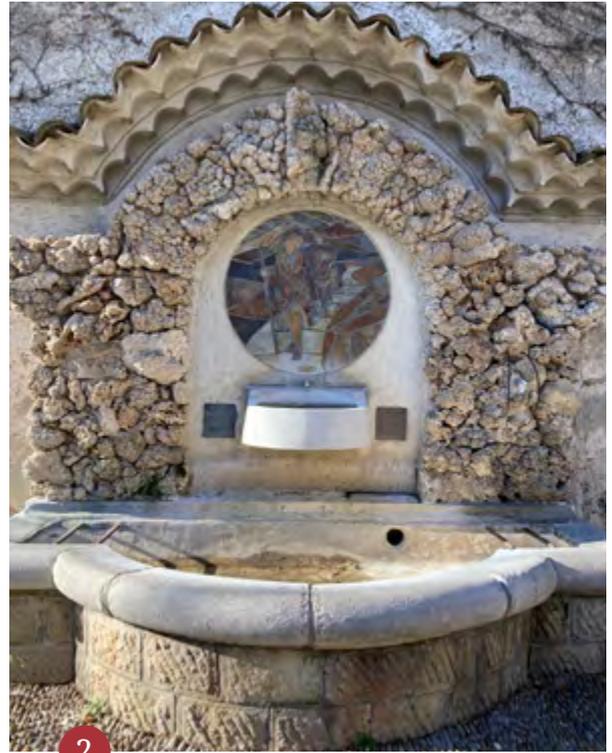






Préambule  
**Un milieu rural touristique**





1. Le Gardon et le Pont-Vieux de Saint-Jean-du-Gard
2. Fontaine de Saint-Jean-du-Gard
3. Le Train à Vapeur des Cévennes, TVC





## Géographie

### Les Cévennes

Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles est situé sur la commune de Saint-Jean-du-Gard, au sud des Cévennes, dans le département du Gard. Massif de moyenne montagne, les Cévennes sont situées au sud-est du Massif central. Granitiques sur les sommets (mont Aigoual, mont Lozère et montagne du Bougès), schisteuses dans les hautes vallées et calcaires dans les basses vallées, elles sont composées de monts et vallées encaissés.

Jean-Paul Chabrol, dans son *Abécédaire des Cévennes* de 2016, explique que les Cévennes sont à géographie variable, pouvant s'étirer pour certains du seuil de Naurouze aux monts du Lyonnais. La définition en est assez complexe.

Les Cévennes sont surtout une notion très subjective avec une histoire et un imaginaire très présents. Robert Louis Stevenson écrit dans son *Journal de route en Cévennes*: « Au sens large, j'étais dans les Cévennes au Monastier et durant tout mon voyage, mais il y a un sens restreint et local dans lequel, seulement ce pays désordonné et broussailleux à mes pieds a droit au nom, et c'est en ce sens que les paysans l'emploient, ce sont là les Cévennes au sens plein, les Cévennes des Cévennes ».



C'est d'ailleurs dans ce cas qu'est utilisé le singulier: « la Cévenne », avec une connotation plus identitaire et culturelle que géographique.

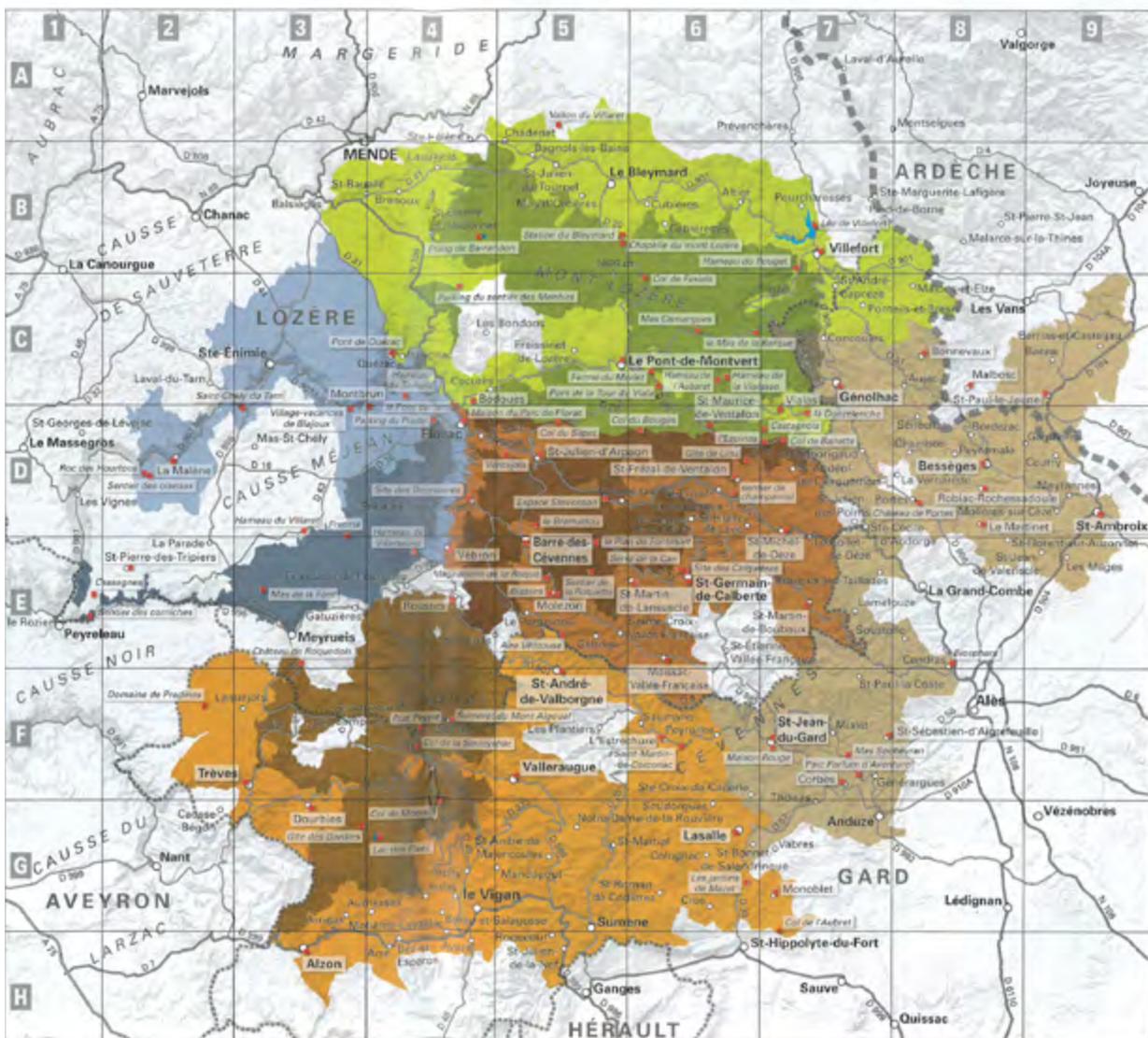
Traditionnellement, on définit les Cévennes au nord et à l'ouest de l'Espérou à Villefort en passant par Meyrueis, le col de Perjuret, Florac, le Pont-de-Montvert, le col de la Croix-Berthel, Vialas, Génolhac et Villefort. Au sud, elles courent de Ganges à Alès en passant par la vallée de l'Auzonnet. On reconnaît comme faisant partie des Cévennes les ensembles suivants: le massif de l'Aigoual, celui du Lozère, les vallées schisteuses, les basses vallées et le piémont.

Le Parc national des Cévennes (PNC) est l'un des onze parcs nationaux français<sup>1</sup>. Créé en septembre 1970, il s'étend sur trois départements (Ardèche, Gard, Lozère) et est le seul parc national habité de manière significative<sup>2</sup> avec, de ce fait, un patrimoine culturel important aussi bien dans la zone « cœur de parc » que dans l'aire d'adhésion. C'est à cette dernière que Saint-Jean-du-Gard appartient.

Les contraintes architecturales et environnementales ont fait débat lors de l'adhésion mais sont perçues aujourd'hui comme un garde-fou qui protège la faune, la flore et le patrimoine culturel. Le PNC a été désigné réserve de biosphère en 1985 et a obtenu en août 2018 le label « Réserve internationale de ciel étoilé » (RICE), devenant ainsi la plus grande réserve de ciel étoilé d'Europe.

Classés en 2011 par l'UNESCO<sup>3</sup>, les Causses et les Cévennes ont été reconnus comme paysage culturel de l'agropastoralisme méditerranéen (notamment avec les emblématiques drailles et les modifications de l'environnement par l'Homme pour le développement des systèmes agropastoraux encore vivaces aujourd'hui: patrimoine bâti, gestion de l'eau, *bancels*...).

1. Établissement public sous tutelle du ministère de l'Écologie. Il est composé de 4 zones : le massif de l'Aigoual, les causses Méjean et de Sauveterre, les gorges du Tarn et de la Jonte, le mont Lozère et les vallées cévenoles.
2. 67 000 habitants.
3. Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture.



**Localisation des animations**

- Sommet du Mont Aigoual

**Massifs du Parc national des Cévennes**

<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:#4CAF50;"></span>	Mont Lozère
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:#2196F3;"></span>	Causse Gorges
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:#795548;"></span>	Vallées cévenoles
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:#FF9800;"></span>	Aigoual
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; background-color:#D7CCC8;"></span>	Piémont cévenol

Cœur  
 Aire d'adhésion

<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; border:1px solid black;"></span>	Col
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; border-bottom:2px solid black;"></span>	Autoroute
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; border-bottom:1px solid black;"></span>	Route principale
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; border-bottom:1px dashed black;"></span>	Route secondaire
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; border-bottom:1px dashed gray;"></span>	Limite départementale
<span style="display:inline-block; width:10px; height:10px; border-bottom:2px dashed gray;"></span>	Limite régionale



Sources : PNC, IGN BDTOPO®  
 Édition : animations\_pnc\_aec\_2020.ai  
 © Parc national des Cévennes - avril 2020

## La vallée Borgne

On distingue, dans la zone méridionale des Cévennes, un relief particulier constitué de crêtes ou serres et vallées. Les principales sont la vallée Française, de Barre-des-Cévennes à Saint-Étienne-Vallée-Française, la vallée Longue du col de Jalcreste au Collet-de-Dèze et la vallée Borgne de la Can de l'Hospitalet à Anduze.

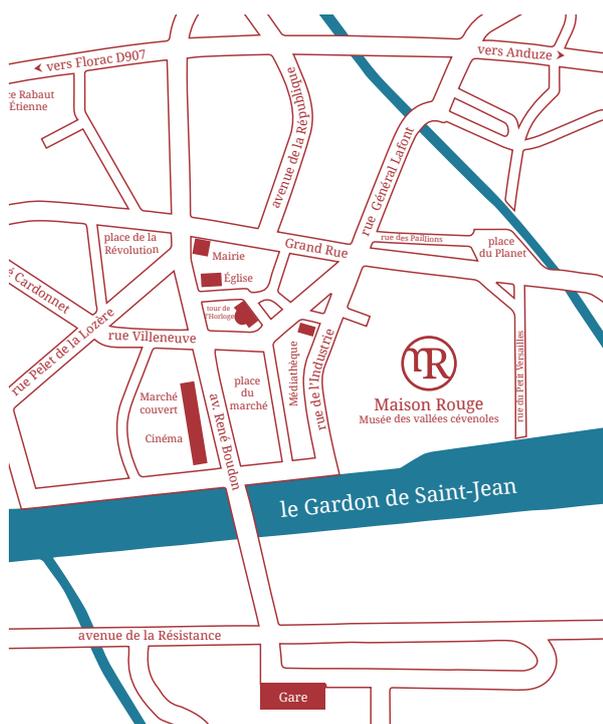
Cette dernière, la plus méridionale des trois vallées, offre un paysage de sèrres et de valats qui s'organisent à l'est de l'Aigoual. Son axe principal est celui de la vallée du Gardon de Saint-Jean. La commune de Saint-Jean-du-Gard marque l'entrée de ce secteur de hautes vallées schisteuses. Alors que les sommets des pentes de l'Aigoual et de la Can de l'Hospitalet font partie du cœur du Parc national des Cévennes, les aires environnantes font partie de l'aire d'adhésion.

Les vallées cévenoles sont régulièrement soumises à de fortes pluies accompagnées d'orages violents. Appelés épisodes cévenols, Elles provoquent, principalement à l'automne, des inondations et montées du Gardon spectaculaires (1958, 2002, 2014, 2020).

## Saint-Jean-du-Gard

Saint-Jean-du-Gard constitue un point de jonction entre la plaine languedocienne et les hautes terres du Massif Central, ainsi qu'un véritable nœud entre le département du Gard et celui de la Lozère. La commune fait partie d'Alès Agglomération depuis 2002<sup>3</sup>.

Occupée depuis le Néolithique, la commune de Saint-Jean-du-Gard, anciennement Saint-Jean-de-Gardonnenque, devient un centre urbain au Moyen Âge (XII<sup>e</sup> siècle), lorsque les bénédictins de Saint-Gilles fondent un prieuré et une église. Par la suite, le bourg se développe par ses activités, essentiellement centrées sur le travail du cuir et de la laine puis de la soie. Vers 1550, la quasi totalité de la population adhère au protestantisme. Par la suite, Saint-Jean-du-Gard devient un haut-lieu de l'histoire protestante locale notamment à l'époque des conflits religieux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. À cette même période, la culture du mûrier et le développement des éducations de vers à soie font la renommée et la prospérité de Saint-Jean-du-Gard dans le domaine de la sériciculture. Le village a compté jusqu'à 39 filatures. Saint-Jean-du-Gard est également connu comme le terminus du voyage de l'écrivain Stevenson et de son ânesse Modestine, effectué à l'automne 1878.



3. Initialement Grand Alès de 2002 à 2013 puis Alès Agglomération suite à une nouvelle fusion et au passage de 16 à 50 communes.

Le village, principalement bâti sur la rive gauche du Gardon, se développant le long de la rue principale, est qualifié de « village-rue ». Il offre un patrimoine authentique apprécié des touristes avec le pont vieux, la Tour de l'horloge, le château, la gare du Train à vapeur des Cévennes (TVC) et, bien entendu, Maison Rouge.

Le musée s'inscrit donc dans un contexte rural. Il y a peu d'accès par les transports publics. Une seule ligne locale de bus dessert le village (Alès – Saint-Jean-du-Gard, ligne n°81). Une ligne Lio (conseil régional) relie Nîmes à Saint-Jean-du-Gard (ligne 112). Ce sont surtout des mobilités individuelles qui irriguent le village.

Le site de Maison Rouge fait partie intégrante du centre du bourg. La proximité du cœur de ville (3 minutes à pied) et de la gare du TVC (10 à 12 minutes à pied) rend ce site parfaitement accessible. Un projet de parcours piétonnier, évoqué à l'ouverture du site, doit être étudié avec la mairie de Saint-Jean-du-Gard pour mettre en valeur le patrimoine local et inscrire le musée dans un circuit global sur la commune.

Le Gardon passant à Saint-Jean-du-Gard occupe une place centrale dans la vie même du village et est fortement lié au site de Maison Rouge. Ce dernier a en effet été inondé lors des fortes crues de 1958 et de 2002. En 2002, ce n'est pas la rivière qui s'est déversée directement sur le site de Maison Rouge. L'inondation a été provoquée par la brèche ouverte dans le mur de clôture par une cuve de gaz provenant de l'habitat collectif de la parcelle voisine. Suite à cette inondation, des mesures très strictes ont découlé, autant pour le permis de construire, en vue du réaménagement et de l'affectation du site, que pour l'utilisation postérieure de celui-ci (obligation d'évacuer et de fermer en cas d'alerte rouge pour raison de crues, obligation d'évacuer le parking et le rez-de-chaussée dès le niveau orange).



## Contexte économique et social

Saint-Jean-du-Gard constitue le bourg principal et compte 2 521 habitants en 2016 (INSEE)<sup>4</sup>. Le village constitue un nœud qui concentre plusieurs commerces et services pour de nombreux villages et hameaux de la vallée<sup>5</sup>.

Pyramide des âges (chiffres de l'INSEE de 2016)

	Hommes	Femmes	Total pourcentage
0 à 19ans	281	210	15,9%
20 à 64 ans	630	657	49,8%
65 ans et plus	293	451	34,3%

Répartition socio-professionnelle (chiffres de l'INSEE de 2016)

Actifs ayant un emploi	53,4%
Demandeurs d'emploi	16,4%
Étudiants stagiaires	9,9%
Retraités	7,9%
Autres inactifs	12,4%

4. Institut National des Statistiques et des Études.

5. Commerces alimentaires (4 alimentations, épiceries, boucheries, boulangeries), non-alimentaires (matériaux, vêtements, automobiles, tabacs) et services à la personne (médecins, dentiste, kinésithérapeute, orthophoniste, pharmacies, vétérinaire, banques, coiffure, esthétique...).

Deux particularités sont à souligner. Une population fluctuante : près de 18% des logements sont des résidences secondaires (356 référencés comme telles, représentant 1730 lits) ou des logements occasionnels (INSEE 2016) et 12% des logements sont vacants. On note un afflux touristique durant la période estivale, le village et la vallée attirant de nombreux touristes. Le fort potentiel touristique avec le Train à vapeur des Cévennes et l'arrivée à Saint-Jean-du-Gard du chemin de Stevenson (pour les randonneurs) sont deux phénomènes de premier plan à prendre en compte pour comprendre l'environnement direct du musée et l'effet de la saisonnalité sur la fréquentation qui en découle. À ce jour, les chiffres fournis par l'Office de tourisme sont à l'échelle de l'agglomération et ne permettent pas une analyse plus fine sur la vallée, encore moins sur le bourg même de Saint-Jean-du-Gard.

On comptabilise 5 établissements hôteliers sur la commune ainsi que 75 chambres d'hôtes, 6 campings proposant 480 emplacements au total et un village vacances de 130 lits.

Sur l'Agglomération d'Alès :

- meublés labellisés *Clévacances* : 79 structures soit 382 lits
- meublés labellisés *Gîtes de France* : 102 structures soit 546 lits
- chambres d'hôtes labellisées *Clévacances* : 15 structures soit 36 lits
- chambres d'hôtes labellisées *Gîtes de France* : 42 structures soit 115 lits
- meublés non labellisés : 47 structures soit 237 lits
- hôtels (1 à 3 étoiles sur le territoire) : 34 structures, soit 707 chambres et 1414 lits
- hébergements collectifs : 17 établissements soit 694 lits
- campings : 42 structures, soit 3689 emplacements et 11067 lits
- 6 aires pour camping-cars soit 111 emplacements
- 6155 résidences secondaires.

L'association « Sur le chemin de Robert Louis Stevenson » propose des animations autour de l'itinéraire (devenu GR70) de 272 km, du Puy-en-Velay à Alès, et qui traverse quatre départements : la Haute-Loire, l'Ardèche, la Lozère et le Gard. Le nombre de randonneurs annuels est estimé aux alentours de 6 500 personnes.

Saint-Jean-du-Gard abrite la gare d'arrivée du TVC (Train à vapeur des Cévennes). Ce dernier circule entre Anduze et Saint-Jean-du-Gard sur un tronçon de 14 km. La ligne a été ouverte en 1909, principalement pour transporter la soie issue des filatures du village. Fermée en 1971 par la SNCF, la ligne est rouverte en 1982 avec une vocation exclusivement touristique. La Citev (Compagnie internationale des trains express à vapeur) est la compagnie qui exploite le Train à vapeur des Cévennes. Créée à Strasbourg en 1979 autour de Benoît Zielinger, la Citev est à l'origine une association à but non lucratif née de la volonté de faire circuler occasionnellement des trains historiques à vapeur privés. Le projet de train touristique devient réalité le 3 juin 1982 avec l'association « Train à vapeur des Cévennes ». L'exploitation est un succès mais les membres mettent fin à leur association en 1985. Le 1<sup>er</sup> mai 1986, le syndicat intercommunal concède l'exploitation à la Citev. L'association est transformée en société (SAS) en 1987. La Citev emploie, en 2017, 19 salariés à plein temps et propose des services de restauration de locomotives à vapeur. En 2017, elle a accueilli 124 000 personnes à bord. Alès Agglomération est propriétaire du réseau exploité par la Citev. C'est un partenaire touristique de premier ordre pour le musée.

#### Tarifs individuels

	Adultes	Enfants (4 à 12 ans)	Chiens et vélos
Aller/Retour	16,50€	11,50€	3€
Aller simple	12,50€	9,50€	3€

#### Forfaits familles

Forfait famille 2 adultes 2 enfants (entre 4 et 12 ans) : 50,00€ (au lieu de 56,00€)  
 Forfait famille 2 adultes 3 enfants (entre 4 et 12 ans) : 54,00€ (au lieu de 67,50€)

#### Tarifs groupe (plus de 20 personnes)

	Adultes	Scolaires
Aller/Retour	12€	9€
Aller simple	10€	7,50€

Les écoles de Saint-Jean-du-Gard :

- école maternelle : Petite Section, Moyenne Section, Grande Section : 56 élèves en 2019-2020,
- école élémentaire Robert Lavesque : 122 élèves en 2019-2020 (25 CP, 20 CE1, 26 CE2, 51 CM1/CM2),
- collège Marceau Lapierre
- lycée hôtelier Marie Curie : Bac pro « Commercialisation et service », Bac pro « Cuisine », 3<sup>e</sup> prépa pro de 15 classes représentant 266 élèves pour 2019-2020.

Les écoles des villages situés aux alentours et rattachés administrativement au collège de Saint-Jean-du-Gard :

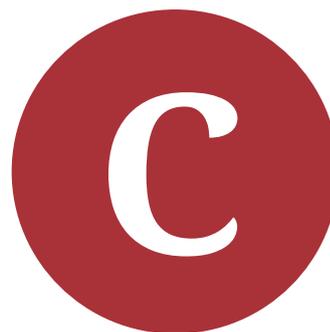
- école élémentaire de Saint-André-de-Valborgne
- école élémentaire des Plantiers
- école maternelle de Saumane
- école primaire de Thoiras.

Les écoles rattachées administrativement au collège d'Anduze :

- école maternelle Roger Bastide Anduze
- école élémentaire André Clavel, Anduze
- école maternelle Le Clos des oliviers, Bagard
- école élémentaire Jean-Claude Zanazzo, Bagard
- école maternelle de Boisset-et-Gaujac
- école élémentaire de Boisset-et-Gaujac
- école primaire de Générargues
- école élémentaire de Massillargues-Attuech
- école élémentaire de Mialet
- école élémentaire de Saint-Sébastien-d'Aigrefeuille
- école primaire de Tornac.

Les collèges et lycées

- collège Florian, Anduze.



## Contexte culturel

Maison Rouge est un lieu majeur pour la mémoire de la région, pour l'image et la notoriété de la vallée et de l'agglomération. Porteur de l'identité cévenole et de sa culture, le musée est à la fois un lieu de mémoire, d'histoire, de conservation et le témoin de la vivacité de la culture cévenole.

La création de Maison Rouge a été inscrite comme une action prioritaire du plan d'action centré sur le tourisme du Grand Alès (aujourd'hui Alès Agglomération) pour l'image identitaire forte et la valeur historique de ses collections. C'est l'un des trois musées (reconnus Musées de France par le SMF) dont l'agglomération est propriétaire et gestionnaire (le seul musée de société). Le Musée du Colombier à Alès conserve des objets archéologiques et des œuvres Beaux-Arts ; le Musée – bibliothèque Pierre André Benoit (PAB) à Alès conserve des œuvres d'art moderne, contemporain et des éditions de livres d'artiste. Maison Rouge n'a pas vocation à collecter ce type d'objet, à moins que le lien avec les Cévennes soit si fort qu'il demande une valorisation spécifique, sauf pour l'archéologie car le musée de société tel que conçu depuis sa fondation ne débute sa période d'intérêt qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Les objets archéologiques découverts en Cévennes rejoignent de ce fait le musée du Colombier ou le dépôt de fouilles du Service régional de l'archéologie (SRA) installé au Fort Vauban d'Alès. Pour évoquer les périodes antérieures dans le parcours permanent de Maison Rouge, un dépôt du musée du Colombier a été réalisé.

Les lieux culturels aux alentours :

Installé dans la maison natale du chef camisard Rolland située au mas Soubeyran à Mialet, le Musée du Désert a ouvert ses portes en 1911. La bâtisse a été rachetée par la Société d'Histoire du Protestantisme Français (à qui elle appartient toujours) et présente des thèmes en rapport avec le passé huguenot et l'histoire des Camisards en Cévennes (la Réforme, les guerres de Religion, la révocation de l'Édit de Nantes, la période du Désert, la guerre des Camisards...). C'est un musée thématique et historique centré sur l'histoire protestante régionale. C'est donc un thème que Maison Rouge aborde succinctement tout en invitant les visiteurs à approfondir le sujet en se rendant au Musée du Désert. La proximité géographique et la complémentarité des sujets font que Maison Rouge aborde l'histoire protestante en Cévennes dans la salle d'introduction historique et dans la salle du fait religieux, la dernière du parcours permanent. Le Musée du Désert est ouvert tous les jours.

1 <sup>er</sup> mars au 30 novembre	9h 30-12h et 14h-18h
juillet-août	9h 30-18h 30

Plein tarif	Tarif réduit
6€	10-18 ans : 4,5€

Le Musée du Désert a accueilli 23 905 visiteurs en 2015. C'est un partenaire historique de l'ancien musée avec lequel la nouvelle équipe se doit de collaborer.

Le Musée cévenol du Vigan a ouvert ses portes en 1963 également dans une ancienne filature de soie datant du XIX<sup>e</sup> siècle. Le parallèle avec Maison Rouge est donc très intéressant. Ce musée traite de la vie des Cévenols dans leur quotidien et leurs activités qu'elles soient agricoles, artisanales ou industrielles. Les thèmes abordés sont donc bien souvent identiques à ceux de Maison Rouge et sur une zone géographique pouvant se recouper. Il n'y a pas eu d'accord historiquement entre les deux lieux pour définir le positionnement de chacun dans une optique de complémentarité et non de redondance. Un travail de concertation est donc à ouvrir avec cette institution située à seulement 58 km (1h10 de temps de transport environ, ce qui en fait deux bassins touristiques

différents pour ce qui est de la fréquentation ; mais en revanche d'un point de vue scientifique, une concertation est nécessaire tout comme des partenariats souhaitables). Ce musée connaît aujourd'hui de nombreux problèmes, aussi bien concernant le site que la mise en valeur des collections et son exploitation par la municipalité. Le PSC est actuellement en cours de rédaction mais le musée n'a pas de personnel scientifique à ce jour.

avril à octobre	Du mercredi au dimanche 10h-12h et 14h-18h
juillet-août	Tous les jours sauf le mardi 10h-13h et 15h-18h 30

Plein tarif	Tarif réduit	gratuité
5€	3 €	- de 18 ans

Le Musée cévenol a accueilli 3 512 visiteurs en 2015.

Le Musée de la soie à Saint-Hippolyte-du-Fort retrace le passé séricicole des Cévennes et met en valeur un patrimoine qui participe, du XIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, à l'identité cévenole.

De l'éducation de la chenille à la fabrication de l'étoffe, toutes les étapes de la transformation de la soie, les techniques soyeuses traditionnelles mais aussi actuelles utilisées dans la région sont présentées dans le musée. Le musée a comptabilisé 9 069 visiteurs en 2015.

De février à décembre	Tous les jours sauf le lundi et jours fériés 10h30-12h30 et 14h-18h
juillet-août	Tous les jours 10h30-12h30 et 14h-18h

Plein tarif	Tarif réduit	Moins de 15 ans	Animations enfants	Pass famille
6€	3€	4,5€	7€	16,5€

La Bamboueraie de Prafrance est située à Générargues. C'est un parc paysager de 12 hectares, constitué de bambous et de plantes exotiques. Fondée en 1856 par Eugène Mazel, un passionné de botanique, la Bamboueraie a ouvert au public en 1953 et accueille environ chaque année 250 000 visiteurs (236 000 en 2017).

C'est le site touristique ayant le plus haut potentiel de la vallée, reconnu « Jardin remarquable » en 2005 et classé Monument historique depuis 2008.

La Bambouseraie est ouverte de mars à mi-novembre, 7 jours sur 7.

Plein tarif	senior	Enfant de 5 - 13 ans	14 ans et +	Pass famille	Personne en situation de handicap
12,5€	11€	8,9€	12,5€	38,5€	9€

La Grotte de Trabuc, située sur la commune de Mialet, fait partie des mêmes réseaux de partenaires que Maison Rouge (Sites touristiques du Gard, Site d'exception en Languedoc). Connue depuis l'Antiquité, elle devient un lieu de refuge durant la guerre des Camisards. Le réseau supérieur, aujourd'hui aménagé avec un parcours lumineux interactif et sécurisé, a été découvert en 1945. Le parcours accessible aux visiteurs permet de découvrir 1 km de galerie avec orgues, colonnes, draperies torsadées, méduses et papillons. Le site abrite aussi une formation unique au monde, baptisée « l'armée des 100 000 soldats » par les spécialistes. Il est labellisé « Qualité Sud de France » et « Qualité Tourisme » depuis 2003, ainsi qu'« Esprit Parc national des Cévennes ». La Grotte de Trabuc a accueilli 44 000 visiteurs en 2017, se positionnant ainsi parmi les 10 sites touristiques de loisirs et techniques les plus visités du Gard. Le site est ouvert tous les jours du début des vacances scolaires de février (toutes zones confondues) au 20 décembre (week-end et jours fériés inclus), avec des horaires différenciés selon les saisons. La visite se fait en autonomie (audio-guidée).

avril, mai, juin et sept.	tous les jours 10h-17h30
février, mars et oct.	tous les jours 10h30-17h
novembre et décembre	uniquement les week-end de 10h30-16h30
juillet-août	10h-18h

En juillet et août, des visites guidées sont organisées tous les jours (départ toutes les 45 min ou 20 min selon le moment de la journée

et l'affluence). Les audio-guides sont gratuits et disponibles dans 6 langues (français, anglais, allemand, néerlandais, espagnol et catalan). Ils sont aussi adaptés aux enfants (carnet de jeux offert). La visite de la grotte dure une heure.

Plein tarif	Tarif réduit	Enfant de 5 - 12 ans
11,6€	9,9€	6,9€

Des tarifs préférentiels sont proposés aux détenteurs du pass Sites d'exception.

Le site propose la réservation en ligne sur son site internet.

La Maison de l'eau aux Plantiers présente les spécificités des milieux naturels cévenols (notamment la gestion économe de l'eau en Cévennes : contraste de la pluviosité, faune et flore des cours d'eau, fonctionnement d'un moulin cévenol, légendes locales liées à l'eau, évocation du patrimoine hydraulique, techniques traditionnelles de pêche. Cet établissement fait partie de l'Écomusée de la Cévenne).

Plein tarif	étudiant	enfant	Visite guidée
4€	3€	2,5€	5€

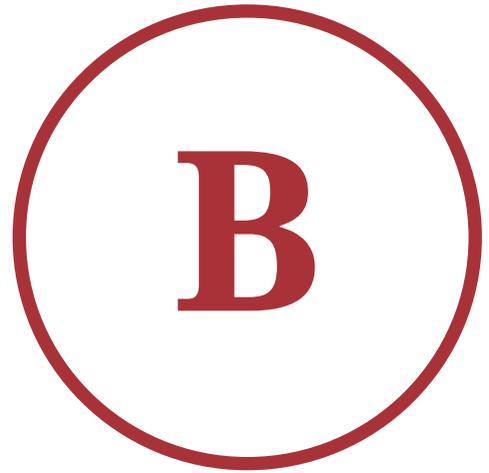
La commune de Saint-Jean-du-Gard accueille également une médiathèque et une salle de cinéma. La médiathèque André Chamson met à disposition des livres pour adultes et enfants, des bandes-dessinées, des CDs musicaux (tous genre), des DVDs fiction et documentaire mais aussi un fonds local sur les Cévennes et le Languedoc, des livres en gros caractères, des partitions et méthodes de musique. Elle offre par ailleurs un accès internet gratuit, une consultation sur place et un accès libres et gratuits. Une programmation en adéquation avec son fonds est proposée aux usagers : heure du conte, ateliers musique, écriture, débats, etc. Horaires d'ouverture de la médiathèque

lundi	15 h 30-18 h 30
mardi	9 h 30-12 h 30
mercredi	14 h-18 h 30
jeudi	fermé
vendredi	15 h 30-18 h 30
samedi	9 h 30-12 h 30

Abonnement : gratuit.

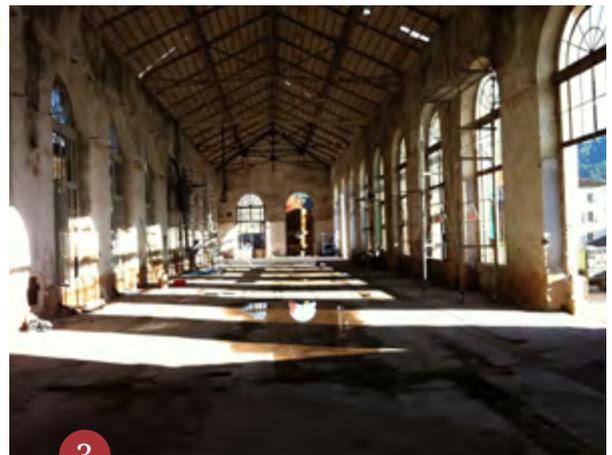
La salle de cinéma de Saint-Jean-du-Gard propose des séances tous les vendredis ainsi que certains mardis. Les projections sont gérées par l'association Cineco, créée en 1983, qui organise un cinéma itinérant en Cévennes en assurant des projections dans plus de 60 villages, grâce au travail de 70 bénévoles.

Plein tarif	Tarif réduit (- de 18 ans, RSA, chômeur, étudiant, AAH, minimum vieillesse)	Abonnement 4 places
6€	4€	18€



Préambule  
**Genèse de l'actuel musée :**  
**1964-2017**





1. Le musée est inséré au cœur du village. Construction d'un bâtiment à la place des sheds
2. La filature et la cheminée sont restaurées, l'extension contemporaine implantée
3. Intérieur de la filature
4. Intérieur de la filature, construction de l'accueil/boutique et de la salle d'exposition temporaire



5



6

5. L'entrée du musée des vallées cévenoles  
6. Intérieur du musée des vallées cévenoles



## Musée des vallées cévenoles 95 Grand'rue

Les prémices de la collection remontent aux années 1950-1960, sous l'impulsion de Daniel Travier. Constatant les mutations de son pays natal, il organise une première exposition temporaire en 1964 à Saint-Jean-du-Gard. Une exposition permanente est installée en 1969 dans le village par l'Association des amis de la vallée Borgne, propriétaire des collections jusqu'en 2017.

Le soutien du Parc national des Cévennes et de certaines personnalités est essentiel : l'abbé Jean Roux, le docteur Jean Pelet, le préfet Robert Pujol, Jean-Pierre Chabrol et quelques universitaires, notamment le professeur Philippe Joutard et Jean-Noël Pelen.

La collection prend de l'ampleur. La municipalité de Saint-Jean-du-Gard acquiert en 1979 un ancien relais d'affenage du XVII<sup>e</sup> siècle, situé Grand'rue. Après travaux, elle met le bâtiment à disposition de l'association pour ouvrir le musée en 1982. Les ambitions culturelles et touristiques de l'association et de l'équipe municipale sont alors posées dans une convention qui exprime très clairement la philosophie et l'esprit du projet : *« Le Musée des Vallées cévenoles est avant tout un hommage aux hommes qui ont lutté pour créer, entretenir et défendre le pays cévenol. Les objets et documents recueillis et conservés ne sont considérés que comme des témoins de ceux qui les ont façonnés et utilisés. La démarche du musée est avant tout une reconnaissance de la culture cévenole, s'inscrivant dans le cadre plus large de ses deux composantes occitane et française, culture d'hier*

*où nous puisons nos racines et dont nous nous sentons héritiers, culture vivante d'aujourd'hui à laquelle nous participons. Dans cette optique l'exposition s'est donné trois vocations :*

- faire mieux prendre conscience aux Cévenols de la richesse et de la valeur de leur propre culture,*
- dans le domaine pédagogique transmettre aux plus jeunes l'héritage des anciens,*
- permettre à l'étranger de mieux connaître la Cévenne et au-delà de ses beautés naturelles en découvrir l'âme. »*

Le musée a été reconnu Musée de France en 1999 par le Service des musées de France du ministère de la Culture.

Depuis 1982, date de son installation Grand'rue, le musée a acquis de nombreux items. La fréquentation du public a atteint 22 000 visiteurs en 1989. Par la suite, elle a diminué, suivant en cela le constat général de la baisse de fréquentation des musées de société ayant connu un vif intérêt du public sous l'impulsion de Georges-Henri Rivière et de ses suiveurs. Une réflexion structurelle et profonde a lieu dans de nombreux musées de société et écomusées depuis les années 2000. Concernant le musée de Saint-Jean-du-Gard, les espaces contraints, sans possibilité d'extension, ont fait germer un nouveau projet de musée. Ce dernier était d'une ampleur telle que la municipalité ne pouvait l'assumer seule. Cet ambitieux projet a donc été confié au Grand Alès (précédant Alès Agglomération, communauté d'agglomération actuelle) qui acquiert en 2002 la filature de Maison Rouge.



## Transfert du musée sur le site de Maison Rouge

### Finalités du déménagement

Le musée installé Grand'rue présentait plusieurs faiblesses malgré l'intérêt historique indéniable du lieu. L'absence de véritables réserves et d'espaces de travail sur les objets<sup>5</sup> posait problème pour la bonne conservation des collections. L'espace dévolu au parcours permanent était saturé (600 m<sup>2</sup> au total) et il n'y avait aucune possibilité de créer un espace d'exposition temporaire. Or, on le sait, sans une programmation renouvelée de la présentation, il est très difficile de fidéliser le public qui a le sentiment de déjà-vu. Le musée n'étant pas chauffé l'hiver ni climatisé l'été, aucune régulation et aucun contrôle climatique n'étaient envisageables. Or la diversité typologique des matériaux constitutifs des objets de la collection réclame des soins rigoureux en matière de conservation préventive. Enfin, des espaces structurants et essentiels comme des bureaux adaptés, un accueil approprié, une salle de conférence et un atelier pédagogique sont autant d'espaces clefs dont un musée doit disposer.

La saturation des espaces étant évidente, le projet de transfert a donc émergé en 1998.

### Calendrier

En 2002, achat du bâtiment par le Grand Alès. Recrutement de Daniel Travier comme chargé de mission sur le projet de déménagement du musée.

Travaux préliminaires de mise en sécurité

du site (reconstruction du mur mitoyen avec les voisins des HLM, remise en place de l'ancien portail, destruction de l'atelier moderne) et de certains éléments architecturaux inscrits à conforter (salon de thé, éolienne, escalier en fer à cheval et cheminée) 2004 à 2009 : 327 220€93 (66 % de subventions regroupant la DRAC, Région Languedoc-Roussillon, Conseil départemental, FNADT et Parc national des Cévennes). Achats fonciers entre octobre 2013 et mars 2014 Étude de faisabilité (Étude Rémy Carsault) : 75 000€ (financement 50% DRAC et 30% FNADT) Concours de maîtrise d'œuvre 140 000€ (financement 50% DRAC, Région Languedoc-Roussillon 10%, Conseil départemental du Gard 10%) APS réalisé et validé en 2012 APD réalisé en 2012 et validé en 2013 Travaux : début du chantier fin juin 2014 Livraison du chantier : 30 novembre 2016 Installation des collections de janvier à août 2017 Le Musée est inauguré par Max Roustan, président d'Alès Agglomération en septembre 2017 pour les Journées Européenne du Patrimoine.

### La réalisation

Maîtrise d'œuvre :  
Architecte - Mandataire : Vurpas Architectes  
Architecte Associé : Joël Tanguy  
Scénographie : Fakestorybird Marion Lyonnais  
Conception signalétique : Atelier des (créations) fantasques  
Économiste : Vurpas Architectes  
Bureau d'étude : OTEIS  
Paysagiste : Nathalie Lucas

Liste des titulaires des 25 lots<sup>6</sup> :

Lot 1 Démolition  
Lot 2 Gros œuvre : Richard Satem  
Lot 3 Murs en pierre : Chapelle  
Lot 4 Façades : Bolivar  
Lot 4 bis Façades : Sele  
Lot 4 ter Rénovation façade en pierre  
Lot 5 Chape béton : Richard Satem/Néosol  
Lot 6 Étanchéité Alpha services

5. Salle de quarantaine et décontamination, stockage de la muséographie, documentation...

6. Les entreprises retenues ont fait appel pour bon nombre à de multiples sous-traitants. Seuls les titulaires des marchés sont mentionnés ici.

- Lot 7 Charpente: Bolivar
- Lot 7 bis Charpente couverture: Fontanes fils
- Lot 8 Façade rideau acier: Gargini
- Lot 9 Métallerie: Gargini
- Lot 10 Menuiserie: Menuiserie Blanc
- Lot 11 Menuiseries bois intérieures:  
Atelier Rubbo
- Lot 12 Plâtrerie/peinture MJM/Récolor
- Lot 13 Ascenseurs: CFA
- Lot 14 Électricité: ERAI/Agniel
- Lot 15 Chauffage/ventilation/plomberie:  
PCSB/Agniel
- Lot 16 VRD: GPE Giraud/Scaic/Marron
- Lot 17 Mobilier muséographique: Tout bois  
agencement
- Lot 18 Maçonnerie traditionnelle: Chapelle
- Lot 19 Couverture/zinguerie: Charpentiers  
du Languedoc
- Lot 20 Ossature bois: Charpentiers du  
Languedoc
- Lot 21 Mobilier spécifique: AE3
- Lot 22 Maquettes: Art du petit
- Lot 23 Graphisme: Médicis
- Lot 24 Matériel et production audiovisuelle:  
Id Scènes
- Lot 25 Plantations: Maniebat
- Lot 26 Treilles: Arnal SOFOCEV

Le bâtiment contemporain s'intègre parfaitement dans le paysage et harmonieusement avec l'ancienne filature de soie. La filature est restaurée de façon respectueuse, avec conservation des traces de son passé et de son histoire industrielle.

La cheminée, déjà restaurée, devient encore plus visible. Elle est mise en scène et magnifiée au cœur des circulations, et devient un signal fort et un repère visuel au-delà de l'échelle du site. L'aménagement du parc et la création d'un jardin ethnobotanique complètent et répondent de manière innovante aux collections du musée.

Inspirée à la fois de l'architecture rurale et du territoire, l'extension se développe dans trois volumes étirés, juxtaposés entre de longs murs habillés de pierres de schiste. Les façades nord et sud, constituées d'une ossature bois et métal, avec des éléments pleins ou vitrés, sont habillées de fascines en bois de châtaigner. Celles-ci forment une paroi à claire-voie qui laisse respirer le niveau bas et qui constitue un pare-soleil au sud sur les niveaux supérieurs.

Dedans comme dehors, une même approche: les cheminements et les parcours sont construits selon un ordre logique de compréhension, en offrant plusieurs niveaux de lecture et en jouant avec les différentes échelles de cadrages sur le paysage, l'architecture, les hommes et les objets. Les habitants de Saint-Jean-du-Gard, les Cévenols et les touristes redécouvrent l'histoire des Cévennes dans un écrin réhabilité de façon respectueuse, avec un choix de matériaux cohérent, tout en bénéficiant d'un parc paysager agréable.

*À la luxuriance décorative de la Grande Rouge, répond une extension sobre et austère, à l'image de l'architecture cévenole. Celle-ci s'allonge au sud et se décolle à l'ouest de façon à laisser découvrir la façade et la galerie d'origine de la filature.*

*Fruit d'une collaboration étroite entre architectes et muséographe, l'architecture, le paysage et le parcours muséographique participent à la mise en scène, pour mettre à la disposition du visiteur un lieu unique et intemporel.*

Vurpas Architectes, Lyon

*Pris entre passé et présent, cinq grands thèmes identitaires sont à parcourir entre deux architectures dans un ordre de cheminement précis qui narre le paysage construit, l'arbre à pain, l'arbre d'or, l'habitat et la vie domestique et le fait religieux. La scénographie place l'objet au centre du discours et le met en scène dans sa fonction originelle.*

*Rendu accessible et vivant, il est exposé sans ostentation pour témoigner de l'intelligence de la civilisation cévenole. Dès le commencement de la visite, l'espace de la bibliothèque annonce le ton encyclopédique de l'exposition. La scénographie a souhaité mettre en valeur l'œuvre d'une vie de recherche et de collecte, l'érudition d'un homme passeur de vies. Les objets parlent dans le langage silencieux d'une connaissance révélée par leur regroupement. L'écrit, l'image et la voix participent à leurs témoignages. L'évolution du parcours dévoilera la modernité d'un peuple à travers la mémoire de ses objets.*

Marion Lyonnais, agence de scénographie  
Fakestorybird, Vers-Pont du Gard

Le chantier a connu de multiples aléas tant au niveau des retards de calendrier que d'un point de vue juridique.

Plusieurs entreprises ayant été défaillantes (couverture puis gros œuvre et enfin lot muséographie), les marchés ont dû être relancés. D'autres entreprises étaient sous le coup de mesures de sauvegarde (notamment avec l'obligation de mettre en place des conventions tripartites de paiement avec leurs fournisseurs, ce que la collectivité n'avait encore jamais fait).

La maîtrise d'ouvrage a rencontré maintes difficultés avec la maîtrise d'œuvre (notamment le bureau d'études techniques qui a été racheté 3 fois entre 2011 et 2017, entraînant un incessant changement d'interlocuteurs et, de ce fait, une perte d'informations quant à l'historique du chantier et à la compréhension des besoins de la maîtrise d'ouvrage en termes de fonctionnalités). Les délais, qui au départ étaient fixés à 18 mois de travaux, se sont donc allongés et le musée a ouvert avec un retard d'un an environ.

### **Moyens financiers**

Achat bâtiment: 274 408€ HT

Achats fonciers des abords du site: 150 330€, coûts directs auxquels il faut ajouter des échanges de parcelles et les coûts notariés pour acquisitions et échanges: 9 483,44 € soit 159 813€44 TTC.

Étude de faisabilité, concours de maîtrise d'œuvre et travaux préliminaires: 542 220€93.

Plan de financement initial des travaux:

État: programme musées en région de 2010:

2 497 000€ = 25,8%

État: MH: 600 000€ = 6,2%

Feader: mesure 323E: 300 000€ = 3,1%

Feader muséographie: 150 000€ = 1,5%

Région: 1 448 400€ = 15%

Département: 1 448 400€ = 15%

Alès Agglomération: 3 212 200€ = 33,2%

Total: 9 656 000€ TTC.

Financement réel des travaux:

État: programme musées en région de 2010:

2 497 000€ = 24,54%

État: MH: 600 000€ = 5,9%

Feader: mesure 323E: 300 000€ = 2,95%

Feader muséographie: 150 000€ = 1,47%

Région: 1 448 400€ = 14,23%

Département: 1 448 400€ = 14,23%

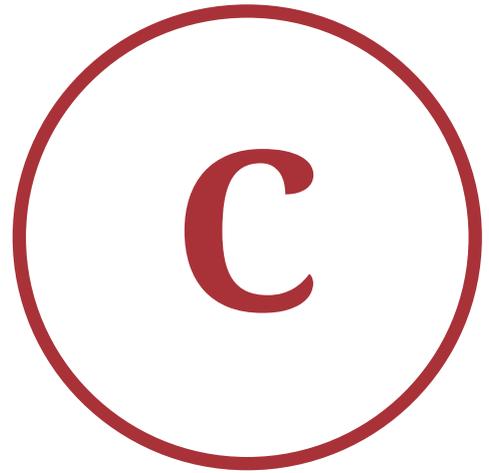
Alès Agglomération: 3 212 200€ initialement

prévus + 519 869€88 de dépassement =

3 732 069€88 soit 36,68%

Total des travaux: 10 175 869€88 TTC.

À cela s'ajoute bien entendu le coût des mobiliers et autres installations permettant de rendre le site utilisable par l'équipe et les visiteurs. Le chiffrage exact n'a pu être fait en la matière et nous ne proposons qu'une estimation globale de l'ensemble de l'opération de la création de Maison Rouge - Musée des vallées cévenoles à hauteur de 11 000 000 €.



**Le concept du musée :  
quelle identité pour  
2021-2026 ?**



Maison Rouge est un musée de société donc un lieu d'apprentissage et comme tout musée ethnographique, un miroir du territoire qu'il représente. C'est également un lieu de conservation des matériels et des savoir-faire pour connaître l'histoire et comprendre les mécanismes d'interaction entre l'homme et son environnement naturel. L'enjeu du musée est de comprendre les Cévennes actuelles dans lesquelles les visiteurs vivent et viennent en villégiature, à partir des objets et des témoignages du passé.

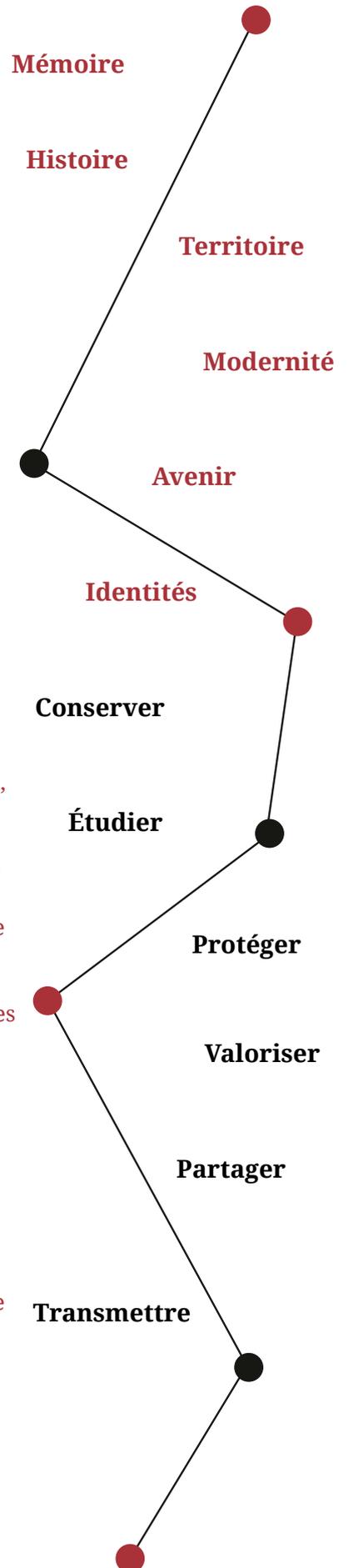
C'est un lieu de référence historique, un lieu de mémoire porteur de l'identité cévenole, un lieu de transmission culturelle et un lieu à fort potentiel touristique pour la vallée et l'agglomération pour tout visiteur de passage qui souhaite appréhender le territoire, d'un point de vue patrimonial et historique. C'est un musée conçu au profit des habitants et de l'ensemble du pays cévenol. L'importance de la relation entre la population et son territoire est cruciale, le sentiment d'appartenance et de fierté est primordial dans l'ADN même du musée. Il convient de garder cela à l'esprit pour concevoir les actions animant ce lieu et tracer la voie scientifique à suivre autant pour les acquisitions que les publications ou la recherche.

Le maître mot pour la période 2021-2026 : Maison Rouge, un musée rural connecté à son territoire.

L'esprit de ce PSC est de sortir les collections d'une vision tournée essentiellement vers le passé par des actions culturelles et animations, la programmation d'expositions résolument ancrée dans l'actualité et la recherche comme les acquisitions qui doivent interroger les Cévennes contemporaines. Ce musée doit s'inscrire dans la modernité et doit être attentif aux enjeux de société contemporains. Moderne, il l'est de par son architecture mais cela ne doit pas être la seule marque du XXI<sup>e</sup> siècle. La société cévenole, bien vivante, évolue et se développe. Comment le musée peut-il en témoigner ? Le musée se veut un observatoire de la vie cévenole dans ses activités économiques, qu'elles soient traditionnelles ou modernes et innovantes. Mais comment cela se traduit-il concrètement ?

Les questions que le musée doit traiter sont variées : la protection de l'environnement, l'ethnologie, l'histoire et la géographie humaine, la géologie, la botanique, la faunistique, les savoir-faire traditionnels passés et ceux encore en usage aujourd'hui. Des sujets d'actualité concernant le territoire doivent y être débattus (par des expositions, des conférences, des animations, des publications...).

Le musée participe, dans le cadre d'un réseau de partenaires, à mettre en valeur la richesse du patrimoine culturel des Cévennes.







**Un site sous tension  
et une filature  
d'exception : un écran  
à protéger et à mettre  
en valeur**



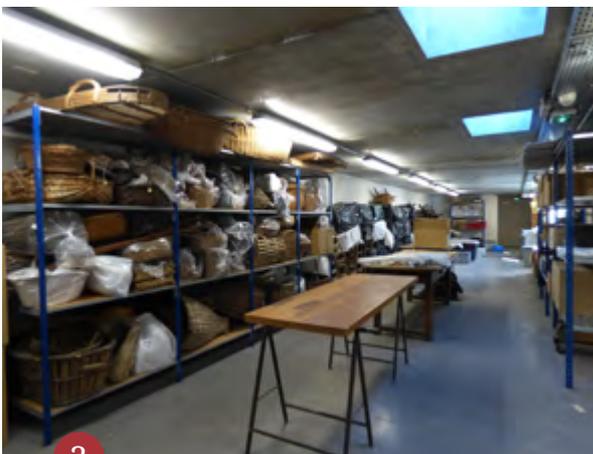


1



2

- 1. Le Gard Pittoresque, Saint-Jean-du-Gard - sortie de la filature, Maison Rouge, carte postale, ed. C.Artigue
- 2. La filature
- 3. Les réserves
- 4. La Taverne du musée



3



4



5. Les dernières inondations de 2020  
6. Le salon de thé  
7. L'éolienne



8. Détail du jardin ethnobotanique  
9. Signalétique temporaire  
10. Le toit végétalisé du musée





## Histoire

Maison Rouge est un site industriel emblématique de la région. Datant du XIX<sup>e</sup> siècle, cette ancienne filature de soie est inscrite au titre des Monuments historiques depuis février 2003. C'est un ensemble de bâtiments de 2500 m<sup>2</sup> doté d'un parc d'environ 3000 m<sup>2</sup> auquel s'ajoutait un atelier des années 1970 de 450 m<sup>2</sup> aujourd'hui détruit.

Cet ensemble est tout à fait intéressant car il présente toutes les caractéristiques de la typologie dominante des filatures de grande capacité de l'arrondissement d'Alès (Alès, Saint-Ambroix, Anduze, Lasalle, Saint-Jean-du-Gard et la vallée Borgne) et du Vigan : bâtiment rectangulaire de 11,2 m de large sur 46,4 m de long pour une hauteur de 12,2 m<sup>7</sup>, deux étages, grandes baies cintrées pour laisser entrer la lumière, cheminée...

Et en même temps, cette filature est exceptionnelle au vu de sa qualité architecturale, avec l'escalier monumental en fer à cheval à double volée, les clefs sculptées de masque ou de rocaille mais aussi l'éolienne<sup>8</sup> et le salon de thé<sup>9</sup> situés dans le parc, dominant la rivière.

Maison Rouge a été la première filature des Cévennes à bénéficier du procédé Gensoul qui est à l'origine de l'industrialisation de cette activité ; c'est aussi le site choisi en 1956 par les derniers filateurs associés pour installer une filature automatique en France. De ce fait, c'est la dernière filature française de soie à avoir fermé ses portes en 1965.

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Jean-François Molines réalise une grande plantation de mûriers le long du Gardon puis construit, toujours à

Saint-Jean-de-Gardonnenque, une filature de 26 bassines. Jusque-là, les ateliers pour le tirage de la soie étaient de dimension modeste (4 à 6 bassines chauffées par des fourneaux individuels). Équipée du procédé Gensoul<sup>10</sup> en 1809, elle fut la première à être pourvue de ce dispositif en Cévennes. À cause des briques utilisées pour sa construction, cette filature est baptisée « Maison Rouge » ou la « Grande Fabrique ». Le fils de Molines fait faillite en 1828 et en 1832 c'est Jean Liotard qui rachète la filature avant de la rétrocéder deux ans plus tard à Jean Henri Léon Molines, le petit-fils du fondateur, qui construit en 1836-1838 la filature connue sous le nom de « Grande Rouge » à 106 bassines. Dès 1839, il doit cependant la vendre à Louis Soubeyrand qui, à son tour, apporte de nouvelles modifications : la première cheminée de section carrée, le pavillon du gardien à l'entrée et, vraisemblablement, le salon de thé. En 1880, c'est la société lyonnaise « Camel Frères et C<sup>ie</sup> » qui acquiert la filature et l'agrandit en 1881 de la partie couverte de sheds pour y installer un atelier de tissage de soie. Entre 1900 et 1918, c'est la société lyonnaise Tresca qui est propriétaire des lieux. En 1900, elle crée une autre filature dite « Petite Rouge », spécialisée dans la production d'un fil de premier choix, détruite en 1966. En 1918, le soyeux lyonnais Henri Barthélémy Bertrand devient propriétaire avant de revendre quelques années plus tard à la Cie Générale des Soies de France et d'Indochine de Lyon<sup>11</sup>. Cette dernière remplace la charpente de bois et les tuiles romanes de la Grande Rouge par l'actuelle charpente métallique et des tuiles mécaniques.

7. La superficie de la Grande Rouge est de 489 m<sup>2</sup> pour le rez-de-chaussée et de 525 m<sup>2</sup> pour l'étage.

8. De plan carré, surmontée d'une pyramide tronquée et coiffée d'une balustrade en fer forgé, elle fut construite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour actionner une pompe.

9. Petit édifice de style colonial à deux niveaux de briques revêtu d'un placage de pierres, surmonté d'un toit plat orné d'une balustrade en pierre.

10. Une chaudière produisant de la vapeur vient remplacer les foyers individuels des bassines.

11. Connue par la suite sous le nom de Compagnie Générale des Soies de France et d'Importation.

En 1956, les derniers filateurs du Midi se regroupent en une société, « La Filature Française de Soie des Cévennes » et équipent, en 1957, Maison Rouge de matériel japonais automatique. La filature est inondée en 1958. En janvier 1965, Maison Rouge ferme définitivement ses portes.

Le 28 décembre 1966, le lieu est cédé aux établissements Travier SA qui y exercent leurs activités liées à l'ameublement jusqu'en 2001.

Le 31 août 2002, la propriété est acquise par la Communauté d'agglomération du Grand Alès en Cévennes dans le but d'y transférer le Musée des vallées cévenoles.

Le 10 février 2003, le bâtiment est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques.

C'est donc à la fois un lieu patrimonial authentique et historique et un lieu porteur de la mémoire soyeuse cévenole, totalement en adéquation avec la partie de la collection du Musée des vallées cévenoles consacrée à la sériciculture et à la soie.

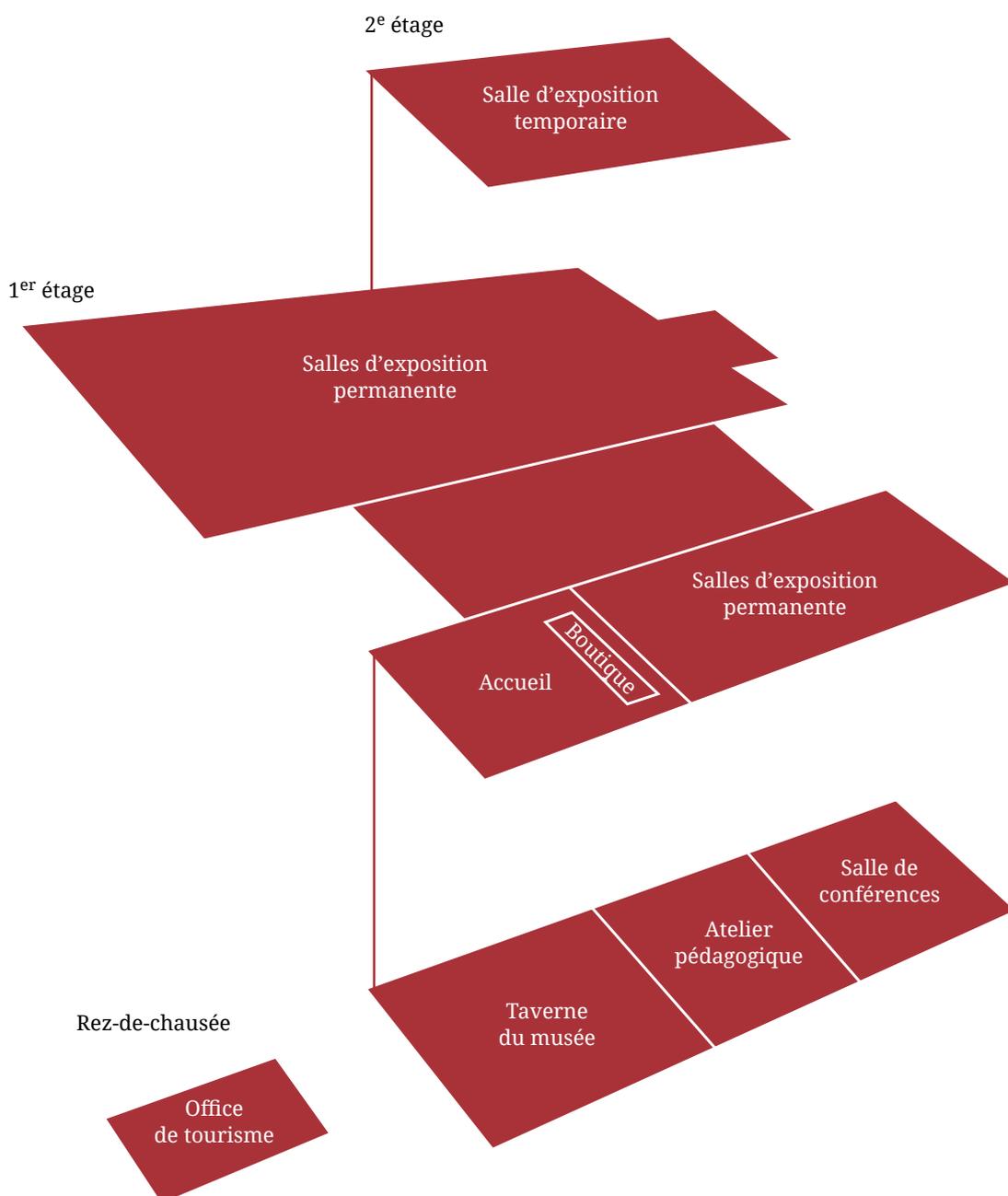
La reconversion de ce lieu industriel en site culturel a été encadrée par le service des Monuments historiques de la DRAC Languedoc-Roussillon et encouragée par le SMF.



## Répartition des espaces

Superficie totale de 3 623m<sup>2</sup>, dont :

Accueil	192 m <sup>2</sup>
Exposition permanente	1 134 m <sup>2</sup>
Salle d'expositions temporaire	234 m <sup>2</sup>
Atelier pédagogique	127 m <sup>2</sup>
Salle de conférences	160 m <sup>2</sup>
Administration et documentation	132 m <sup>2</sup>
Réserves et logistiques	440 m <sup>2</sup>
Taverne du musée	100 m <sup>2</sup>
Office de tourisme	54,8 m <sup>2</sup>



## Réserves

Les espaces de conservation et de régie des collections sont divers : réserves et lieux de travail (salle de quarantaine, salle de travail pour les collections, salle de préparation des expositions). Certains de ces espaces sont actuellement très encombrés. Les réserves sont presque pleines : 85 % environ. Il est donc impossible à ce jour d'accueillir de nouveaux objets d'un volume conséquent.

La salle de manutention/stockage est aujourd'hui débarrassée des cartons inutilement stockés. Elle reste cependant très encombrée : vitrines, socles, matériel d'exposition, caisses de transport vides, panneaux d'anciennes expositions. Une partie de ces éléments doit intégrer la salle de quarantaine. D'autres éléments muséographiques ou de transport pourront également être stockés dans l'atelier de préparation des expositions, espace de travail destiné au régisseur des expositions.

La salle de quarantaine est actuellement occupée par le mobilier du palier de l'exposition temporaire (elle avait été vidée en janvier 2019). Une étagère pourrait être installée pour recevoir les objets en transit avant leur traitement et leur stockage dans les réserves. Le reste de la pièce (qui mesure 15 m<sup>2</sup>) servira au stockage de caisses de transport vides.

La salle de travail pour les collections (initialement salle de préparation des expositions selon les plans de l'architecte) a elle aussi été vidée des dernières caisses et cartons d'objets encore non traités. Cet espace de travail est aujourd'hui réservé au responsable des collections (attaché de conservation en charge de la collection et de la gestion du site) pour la préparation des commissions d'acquisition, pour le traitement des objets et la conservation préventive ainsi que pour le récolement. Le matériel nécessaire est stocké sur place, pour une optimisation de l'espace et une plus grande efficacité du travail effectué.

La salle de préparation des expositions est elle-aussi complètement disponible pour le travail du régisseur des expositions. Le matériel nécessaire y est stocké. Cette salle peut recevoir les œuvres et objets prêtés avant et après les montages/démontages des expositions.

## Espaces de stockage

- La grande salle des réserves permet le stockage de l'importante collection de chaises du musée, ainsi que des vanneries. Au centre, plusieurs plans de travail démontables ont été aménagés. La réserve textile accueille tous les objets liés au thème de la soie.
- La réserve des tableaux sert à conserver tous les documents graphiques du musée (quelques tableaux, des photographies encadrées, des gravures, des plans, des affiches).
- La réserve « petits objets » attenante contient les objets relatifs aux thématiques suivantes : soin du corps, entretien du linge, productions agricoles, élevage, fait religieux, rites de passage, Samuel Bastide, chasse et pêche. Seules ces trois pièces bénéficient d'une gestion du climat. Les autres subissent donc des variations assez importantes avec les fortes chaleurs l'été et l'humidité l'hiver.
- L'autre réserve « petits objets » conserve quant à elle les collections suivantes : éclairage, cheminée et cuisson, vaisselle (terre cuite, faïence, cuivre, ferblanterie), jeux et jouets, eau, mesures.
- La salle de stockage des gros objets, dans le fond, réunit les pièces de grand format, ainsi que les objets liés à différents corps de métier : maréchal-ferrant, ferblantier, serrurier, tonnelier, maçon, taillandier, tailleur de pierre, etc.
- Sous l'administration, à côté de l'office de tourisme, un local fermé permet de conserver les objets les plus encombrants (garage sans aucune gestion du climat).

Un manque de place pour les objets de gros volume se fait déjà sentir (charrettes et autres véhicules). Le garage n'étant pas un espace de stockage, il convient de le ranger pour pouvoir y avoir accès. C'est en effet un espace de stationnement qui n'a pas été prévu pour le stockage.

Aucun espace pour le rangement des outils dédiés au jardin ethnobotanique n'avait été prévu. Ils sont actuellement dans un local du garage. Ces objets doivent être conservés dans un espace différent des espaces destinés aux collections.

## Exposition

Les salles d'exposition permanente : le circuit proposé est une boucle (départ d'un point A vers un point B avec une possibilité de sortie au moment de la jonction avec la filature). Cette intersection dans le parcours a d'ailleurs été l'objet d'un travail de signalétique car les visiteurs n'arrivaient pas à s'orienter. Il subsiste aujourd'hui encore des problèmes à cet endroit du parcours.

La salle d'exposition temporaire présente l'avantage d'être localisée à part du parcours permanent puisqu'on ne rentre pas dans l'exposition permanente pour accéder à l'exposition temporaire. Toutefois, l'accès à cet espace ne peut se gérer indépendamment car on ne peut pas tarifier spécifiquement l'accès à l'exposition temporaire, sauf en plaçant à l'entrée un agent supplémentaire pour le contrôle des billets. En effet, il est impossible de contrôler que les visiteurs des collections permanentes n'accèdent pas à l'exposition temporaire ou vice-versa. Par ailleurs la surface réduite de cet espace (234 m<sup>2</sup>) ne permet pas d'envisager des expositions importantes. La salle présente de nombreux inconvénients pour une salle d'exposition. Le plateau libre offre cependant la possibilité de créer un cloisonnement modulable qui peut laisser toute liberté créatrice en matière de muséographie, avec en plus une hauteur sous charpente intéressante.

Le fait que le rez-de-chaussée soit inondable et donc non utilisable pour y présenter ou y conserver les collections fait que, en pratique, le musée a été pensé sur le niveau R+1 principalement, malgré une superficie totale très avantageuse sur le papier, et sur deux niveaux dans l'extension contemporaine (R+1 pour le plateau des collections permanentes et R+2 pour les réserves et salles de travail relatives aux collections).

Un réel soin a été apporté par l'équipe de maîtrise d'œuvre aux travaux de réhabilitation du bâtiment historique tout comme à l'extension. Le service des Monuments historiques de la DRAC a été très attentif aux travaux effectués sur les façades et notamment à la préservation des grandes baies cintrées de la Grande Rouge. Les éléments historiques ont été conservés dans leur grande majorité; par exemple les poulies,

rappelant la vocation industrielle initiale du site, ou encore l'accès du site par l'escalier monumental en fer à cheval.

## Administration

Les espaces administratifs - bureaux/secrétariat et documentation - sont restreints avec uniquement trois bureaux pour six agents, ce qui limite d'éventuels recrutements à l'avenir. Le conservateur et le régisseur des expositions n'ont pas de bureau à Maison Rouge. Un espace de convivialité et de temps de pause pour le personnel existe (cuisine aménagée pour permettre aux agents de déjeuner sur place).

## Taverne

La Taverne du musée est un lieu qui, initialement, n'avait pas été prévu ainsi. Il n'y avait pas de point de restauration sur site dans le projet, dans le but de ne pas créer de concurrence avec les lieux de restauration déjà implantés sur la commune. Il s'est cependant avéré qu'avec le volume de visiteurs attendu et après une étude des cas de figure d'autres musées, il était nécessaire de proposer ce service aux visiteurs du musée. La salle hors-sac a donc été convertie en lieu de restauration. Le mode d'exploitation choisi est celui d'une convention de mise à disposition de locaux contre loyers et pourcentage sur le chiffre d'affaire et non d'une DSP (délégation de service public, plus contraignante). Cela signifie qu'Alès Agglomération loue l'espace à un professionnel de la restauration et que ce dernier est tenu par certaines obligations, notamment concernant la mise en valeur des produits locaux et le respect des choix esthétiques faits (obligation d'utiliser le matériel mis à disposition : tables, chaises validées par le maître d'œuvre, autorisation écrite d'Alès Agglomération pour toute demande de changement de mobilier, pose d'enseigne...).

Depuis l'ouverture, la gérante de la Taverne a fait remonter différents dysfonctionnements techniques, notamment sur la gestion des lumières, le chauffage ou la climatisation en été, les questions de sécurité (gestion des fermetures pour des horaires différenciés, non prévue au départ et qu'il a fallu aménager) et le manque d'indication de l'entrée du musée, ainsi que l'utilisation des sanitaires par des touristes ne consommant pas.

Ces différents points sont soit résolus soit en phase de règlement. La communication des informations dans les deux sens n'est pas toujours optimale.

Un certain nombre de questions avec des retours en demi-teinte de la personne ayant la Taverne en gestion nous invitent à étudier les forces et faiblesses de ce lieu pour établir une véritable concertation afin que ce service proposé aux visiteurs soit de part et d'autre un sujet de pleine et entière satisfaction. Certains problèmes, inhérents au site, ne pourront être résolus : horaires différenciés du musée qui posent problème avec la gestion du parking, lieu qui n'est pas un véritable point de restauration et de préparation mais simplement d'assemblage...

### **Office du tourisme (OT)/bureau d'information touristique**

La volonté d'Alès Agglomération de relocaliser l'OT de Saint-Jean-du-Gard sur le site de Maison Rouge est venue après la définition initiale du projet. Au départ, l'espace sous l'administration était un garage, au même titre que celui existant. Puis, avec la création de la Taverne dans l'espace hors-sac<sup>12</sup>, ce dernier s'est déplacé sous l'administration. L'idée d'installer l'OT à cet endroit fait qu'aujourd'hui, nous n'avons plus d'espace pouvant accueillir de public utilisateur d'une salle hors-sac, ce qui, par temps de pluie, nous impose de transformer l'atelier pédagogique en salle de pique-nique. Néanmoins, l'OT est bien fréquenté (14 119 visiteurs en 2018 et 16 782 d'avril à septembre 2019).

Il faut souligner qu'à la place de l'office de tourisme historique (situé à côté de la Poste), la municipalité de Saint-Jean-du-Gard a installé un accueil pour les randonneurs baptisé Maison de la randonnée. Ce double système d'accueil des touristes sur la commune a été source de tensions entre eux, l'OT y voyant une concurrence.

Cet espace est occupé de manière saisonnière par l'OT (d'avril à octobre) et est fermé le reste de l'année (pour la vallée, seul l'OT d'Anduze reste ouvert même pendant la période de basse saison). Le fait qu'il n'y ait pas de chauffage dans cet espace le rend inutilisable l'hiver (et avec quelques complications en matière de confort de travail pour le personnel sur les ailes de saison).

12. Salle pour l'accueil des groupes souhaitant pique-niquer.



## **La sécurité : un enjeu majeur**

Le site a été inondé à plusieurs reprises, notamment au cours des deux derniers événements majeurs de 1958 et de 2002. Les mises en sécurité et travaux effectués sur le cours d'eau et ses abords ont permis de réduire les risques, mais le danger reste réel. La Direction Départementale de l'Équipement (DDE) a donc fait des recommandations pour que le site puisse être utilisé à des fins culturelles et accueillir du public. Les collections doivent ainsi être placées hors d'eau (exposition permanente, temporaire comme les réserves), les espaces réservés au public doivent être en étage et des accès à l'étage doivent être aménagés à l'intérieur du bâtiment.

Aujourd'hui, en ce qui concerne la sécurité contre l'intrusion, le site ne présente pas un degré optimal de protection depuis la création d'un lieu de stationnement municipal attenant au parking du musée : les automobilistes doivent passer par le parking du musée pour accéder au parc de stationnement municipal. La mairie loue des emplacements aux riverains. De ce fait, ses locataires disposent des moyens d'accès (badge et bip) pour ouvrir le portail et déverrouiller les barrières. Malgré l'accès réglementé, on constate que le portail principal n'a parfois pas été refermé au cours de la nuit. L'intrusion dans le site de Maison Rouge est donc rendue aisée. Une proposition de fermeture du site est actuellement à l'étude : une grille dans le prolongement du bâtiment contemporain actuel jusqu'au salon de thé, mais cela pose un problème majeur qui est celui de ne pas inclure le jardin ethnobotanique dans l'enceinte nouvellement créée.

Pour une gestion optimale de la sécurité du musée, de ses abords, de ses visiteurs et du personnel, il convient d'établir un plan de prévention global du site et de tenir le registre de sécurité à jour. Pour améliorer le fonctionnement, il faut se poser la question des astreintes, des différents niveaux d'intervention et de responsabilité en fonction de l'urgence et de la dangerosité des situations. Le fonctionnement actuel à l'avenant ne peut pas être le mode de fonctionnement d'un établissement de cette envergure (tant par sa surface que par le nombre de personnes y travaillant et le nombre de visiteurs reçus).

De même, l'ouverture depuis 2019 de la Taverne du musée en soirée pose la question de la sécurité du site et de la gestion des fermetures nocturnes qui sont laissées à la charge de la gestionnaire de la Taverne. À ce jour, aucun problème n'est survenu.

Pour des questions de sécurité et de responsabilité, l'Office de tourisme a choisi de suivre les horaires d'ouverture et de fermeture du site de Maison Rouge, ce qui en facilite la gestion.

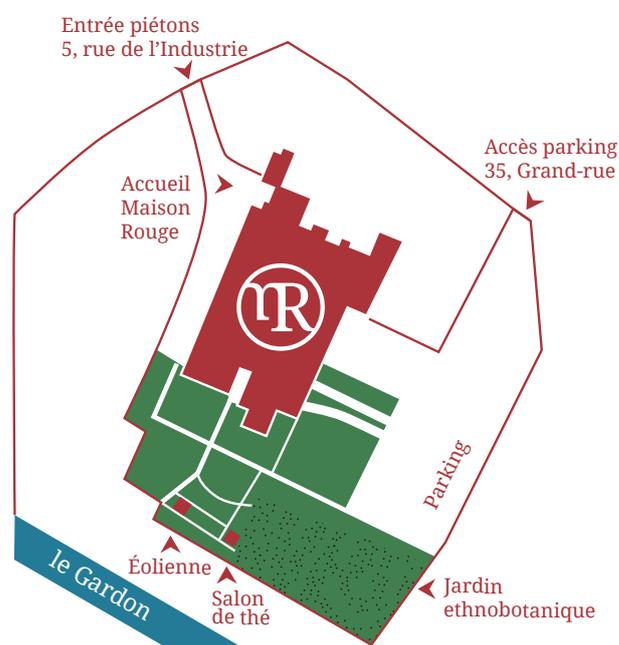
Certains points techniques restent problématiques : les alarmes et capteurs ne sont pas adaptés au lieu (il n'y a pas d'alarme sonore à l'intérieur du musée). Le compartimentage des espaces mis sous alarme n'est pas possible et certains capteurs sont mal positionnés.

Pour la bonne gestion des collections, il faut formaliser des procédures et les tenir à jour. C'est une priorité pour être cohérent et efficace.

Le plan de sauvegarde des œuvres doit être également établi et tenu à jour en concertation avec les services habilités de la DRAC et du SMF.



## Le parc



La compréhension et l'interprétation du site se font au moyen de panneaux qui donnent des explications et montrent des plans et des photographies d'époque pour remettre en contexte. Ce parcours muséographique extérieur fait pleinement partie de la visite du site et est d'accès totalement gratuit. Il y a 18 points d'interprétation. Un livret reprenant son contenu est disponible gratuitement à l'accueil du musée en anglais, allemand et néerlandais.

Un espace extérieur pour les familles et groupes doit être conçu pour valoriser le parc et offrir une meilleure qualité d'accueil et de service aux visiteurs qui ne disposent actuellement d'aucun espace de repos et de convivialité en extérieur.

D'autres idées peuvent être développées : améliorer la signalétique du parking vers le musée mais également depuis les escaliers vers l'accueil, équiper le parc d'une installation électrique permettant de programmer des animations en extérieur plus facilement, aménager un espace de repos et de pique-nique dans le parc avec nécessité d'y installer des sanitaires.

La mise en valeur de l'extérieur passe aussi par une offre de visite guidée de l'extérieur qu'il convient d'organiser.

### Salon de thé

Construit par Louis Soubeyrand au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, cet édifice est nommé dans les actes «salon de thé», parfois «pavillon gothique». Comme l'ensemble du parc, il participait à recevoir les hôtes de passage. Les témoignages de fileuses font davantage appel à l'imaginaire qu'à la réalité qu'elles ignoraient, l'accès leur en étant interdit. Ils évoquaient volontiers un lieu de rendez-vous luxueusement équipé, sous-entendu ou clairement exprimé de rendez-vous galants, auquel on suppose un accès secret, un souterrain.

Cet espace pourrait accueillir de manière ponctuelle des oeuvres, soit un projet avec un artiste contemporain, une sélection d'objets sur une thématique donnée, un projet d'ameublement...

Le salon de thé peut être muséographié tout en gardant à l'esprit que les conditions de sécurité ne sont pas celles du bâtiment principal.

### Éolienne

Dans le plan paysager du parc de 1852, une éolienne figure bien mais il semble que sa construction ait été plus tardive. Après 1881, les propriétaires lyonnais du site souhaitent leur indépendance d'approvisionnement en eau, l'usage de celle du canal étant collectif. Ils font construire une pompe éolienne sur un puits existant à l'angle de la terrasse dominant le Gardon. Mais par manque de vent, le système mis en place n'a que peu fonctionné, comme l'attestent des photographies du tout début du XX<sup>e</sup> siècle sur lesquelles la structure maçonnée de l'éolienne est recouverte de lierre. Les éléments mécaniques de la pompe ont aujourd'hui disparu.

### Jardin ethnobotanique

Un jardin ethnobotanique vient illustrer les plantes évoquées à l'intérieur du musée (notamment dans l'officine, partie qui aborde les soins du corps) grâce à une collection végétale disposée en parc à l'anglaise dans la partie sud du parking, le long du mur de séparation avec le Gardon.

Le jardin renvoie aux collections du musée et certaines salles du musée (comme celle consacrée à l'officine) sont une invitation à découvrir celui-ci.

Créés par l'ethnobotaniste Alain Renaux, le jardin, ainsi qu'une partie arborée du parc, sont complémentaires aux collections du musée et représentatifs des plantes utilisées autrefois quotidiennement en Cévennes.

On retrouve dans le parc une vingtaine d'arbres dont certains étaient utilisés en menuiserie et ébénisterie : noyer, châtaignier, peuplier noir, hêtre, frêne, bouleau, orme, merisier. D'autres (chêne vert, frêne, saule, châtaignier, noisetier) servaient à la réalisation de manches d'outils, de petit outillage pour la récolte des châtaignes et d'objets domestiques en vannerie. Les plantes faisaient partie du quotidien des Cévenols et étaient connues pour leurs usages ludiques, médicaux et vétérinaires, alimentaires ou tinctoriaux.

Une collection de mûriers est présente sur le parking afin d'en montrer différentes variétés au public.

La création et l'entretien du jardin est le fruit de l'investissement des bénévoles de l'association des amis de Maison Rouge sous la direction d'Alain Renaux.

La valorisation du parc et du jardin ethnobotanique est une priorité et demande un entretien soigné et un renouvellement des plantes présentées.

Actuellement, l'association des amis de Maison Rouge gère le jardin, sous la direction de son fondateur, Alain Renaux. Cependant, cette gestion n'est pas pérenne alors que le jardin fait partie intégrante du projet. Il convient donc de trouver un mode de gestion qui permette de partager les informations et le savoir concernant cet espace essentiel du musée pour qu'à terme l'équipe du musée le gère. Deux possibilités sont envisageables : soit une gestion en s'appuyant sur le tissu associatif compétent en la matière avec un agent du musée qui se forme et s'investit dans cette tâche ; soit confier à un prestataire qualifié cette gestion (en contrat direct avec la collectivité ou subventionné via l'association).

Un relevé précis des espèces et de l'emplacement de chacune (cartographie) ainsi que son entretien doit être fait. La compilation de ce savoir doit être ensuite disponible pour toutes les personnes qui seront amenées à travailler sur le jardin.

La valorisation du jardin ethnobotanique passe par deux axes : la valorisation de l'utilisation de ses plantes (utilisation médicinale, culinaire, tinctoriale, esthétique...) et une programmation spécifique autour du jardin proposée en médiation. Les publics cibles sont autant les scolaires que le public adulte averti ou non.



## Objectifs stratégiques 2021-2026

### Signalétique et accès

Concernant la signalétique, il est évident que des améliorations doivent être apportées puisqu'après deux ans d'ouverture du nouveau site, certains visiteurs affirment encore avoir des difficultés à s'orienter dans Saint-Jean-du-Gard pour trouver le musée.

Deux axes sont à développer : la signalétique urbaine piétonnière et la signalétique à l'intérieur même du site (une fois garés sur le parking, certains visiteurs cherchent encore l'entrée du musée).

Dans le premier cas, un projet d'ancrage dans le sol d'un parcours (pièces métalliques caractéristiques à suivre) à travers le village depuis la gare du TVC avait été envisagé en partenariat avec la commune afin de permettre le cheminement des touristes devant des points patrimoniaux d'importance. Évoqué avant l'ouverture du musée, ce projet doit être repensé et validé avec la mairie.

Au sein même du site, il faut davantage flécher l'entrée du musée. L'idée d'une maquette du site en volume permettrait de s'appropriier les lieux aussi bien pour les primo-visiteurs que pour les visiteurs en situation de handicap visuel.

La signalétique extérieure doit avoir un double objectif: déclencher l'envie d'une visite pour un touriste ne connaissant pas le musée et se révéler une aide précieuse pour le visiteur venant pour la première fois et cherchant à s'orienter pour trouver le musée.

L'accès au musée est difficile pour les autocars (difficultés pour manœuvrer à l'entrée du parking). Il faut envisager de faciliter l'accès en retravaillant les bordures ou bien en proposant un système de dépose-minute et dialoguer avec la mairie pour savoir où les autocars pourraient stationner en attendant leur groupe. Cette seconde option est cependant moins pertinente.

### Engagement écologique

Le musée étant porteur de valeurs, notamment celle de l'écologie et de la préservation de l'environnement, il est essentiel de mettre en place différentes actions témoignant de cet engagement. La gestion des ressources étant un thème fort du parcours permanent, celle du musée doit aussi préoccuper toute l'équipe et nos élus. La toiture du musée est végétalisée et entre dans cette dynamique depuis la conception du musée. La gestion en est cependant compliquée avec notamment un assèchement annuel lors de la saison estivale.

L'équipe doit donc penser ses actions, même celles du quotidien, en fonction de cet engagement écologique, notamment avec la mise en place du tri sélectif ou de toilettes autonomes sur le parking, mais aussi des actions qui peuvent être valorisées auprès du public; comme par exemple, le projet actuel autour de l'implantation d'un rucher sur le site en partenariat avec le pôle environnement urbain. Un ensemble de six ruches déclarées et protégées sanitaire doit être installé sur l'espace de la *noria* (zone surélevée et isolée, à proximité cependant du jardin ethnobotanique). Cet espace sera clôturé pour en protéger l'accès.

Un plan d'actions concrètes doit voir le jour. Les pistes évoquées en concertation avec le personnel sont les suivantes:

- éclairage solaire pour le parking (mais besoin d'une étude pour ne pas favoriser le dérèglement de la vie des insectes)
- panneaux solaires
- réduction des déchets: utilisation de gobelets en carton recyclé et recyclable; utilisation de papier recyclé: pour les documents d'aide à la visite, le flyer, mais également dans l'usage interne quotidien de l'équipe; boutique: utilisation de sacs en papier recyclé
- tri sélectif: dans le parc pour le public et en interne par les équipes du musée
- réduction de la consommation d'eau et de la consommation énergétique: comme par exemple la mise en place de détecteurs de mouvement sur les lave-mains
- contrôle des produits utilisés pour l'entretien des locaux: eau ionisée au lieu de nettoyeurs chimiques pour les vitrines et les fenêtres, produits ayant reçu l'écocollabel
- Intégrer un réseau autour du développement durable: Patrimoine du vivant et écologie, créé en 2005 autour du Musée du Vivant et qui regroupe toutes les institutions et réseaux qui ont des collections concernant l'écologie au sens large.
- participation à la Semaine européenne du développement durable (chaque année, du 30 mai au 5 juin)
- développer des animations avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE, ex-MNE) du Gard.



**Des collections de  
référence pour aborder  
le XXI<sup>e</sup> siècle**





1



2



3



4



5

1. Soles
2. Séchir à pelardon
3. Cocon
4. Boîte à graines de vers à soie
5. Castelet



6. Armoire biblique  
7. Encyclopédie  
8. Mule  
9. Plaque muletière  
10. Collier contre les loups





## Histoire des collections

Le territoire couvert par le musée est essentiellement celui des vallées cévenoles, avec une prédominance pour les vallées des Gardons. Néanmoins, certaines pièces viennent de l'extérieur de ce périmètre<sup>13</sup> : ce sont des pièces rares comme le métier à tisser la laine des Pyrénées Orientales, des poids et mesures ainsi que de la vaisselle en étain mais ayant toujours un lien avec les Cévennes par leur histoire. On constate à rebours que certaines zones comme le Viganais ou le bassin minier d'Alès - La Grand'Combe sont sous-représentées. Cela s'explique par l'implantation locale d'autres musées.

L'histoire des collections est liée à la passion de Daniel Travier, fondateur du musée, qui, depuis son adolescence, se passionne pour l'histoire des Cévennes et les témoignages matériels de l'identité cévenole au fil du temps. Le contact quotidien avec son grand-père, Raoul Travier, agriculteur, employé des Postes et matelassier et celui du pasteur Gaston Cadix ont éveillé la conscience du jeune homme sur ce monde en train de disparaître et son devoir d'en conserver les traces comme autant de témoignages pour comprendre les Cévennes d'hier et construire celles d'aujourd'hui, avec comme fil conducteur la tradition, la transmission des savoirs et de la mémoire.

Il commença à collecter et conserver des ustensiles domestiques, outils, objets, archives familiales, documents historiques, objets du culte, livres, autant de témoins de l'identité cévenole en voie de disparition.

Il n'y a pas eu de campagnes thématiques de collecte avec questionnaires mais un enrichissement permanent selon les rencontres et les objets en vente depuis le début des années 1960 et ce sans discontinuer, en recueillant toutes les informations – histoire, provenance, contexte d'utilisation, etc. – de chaque objet.

La majeure partie des objets date du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Certains sont cependant antérieurs. Les domaines les plus représentés dans les collections sont la soie, le châtaignier, les poids et mesures et l'aménagement de l'espace.

13. Pour des objets qui n'ont pas été trouvés localement mais qu'il conviendrait dans la mesure du possible de chercher pour pouvoir présenter les objets cévenols.



## Typologie des objets

La typologie des objets conservés est variée :

- objets archéologiques
- objets minéralogiques
- objets historiques
- objets d'art (peintures, gravures, dessins, sculptures)
- objets numismatiques
- objets culturels
- objets immobiliers
- objets mobiliers
- objets domestiques
- textiles
- objets de métrologie
- outils
- éléments de botanique
- animaux naturalisés.

Notons également la présence remarquable de l'ensemble du matériel de la filature de Sainte-Croix-Vallée-Française, matériel d'étude acheté en 2002 par l'association avec une participation à hauteur de 50 % du Fonds Régional d'Acquisition pour les Musées (FRAM) Languedoc-Roussillon. Elle a été donnée à la collectivité comme le reste du matériel d'étude en février 2020 suite à l'assemblée générale (AG) de l'association.

Il en est de même pour les documents, propriété actuelle de l'Association des amis de Maison Rouge pour lesquels il faut statuer rapidement :

- livres
- archives (privées ou issues d'administrations)
- cartes et plans
- affiches
- photographies
- documents sonores.

Selon les matériaux, les objets de la collection se répartissent comme suit :

Objets organiques :

- bois : 20,41 %
- textiles : 5,13 %
- cuirs : 2,16 %
- os, dent, corne, naturalisation : 1,14 %
- papier et carton : 8,3 %
- photographies : 1,25 %

Objets inorganiques :

- verre : 7,22 %
- terres cuites, céramiques : 9,18 %
- faïences, porcelaines : 2,2 %
- pierres : 1,62 %
- métaux : 41,38 %.

L'analyse de la qualité et de la valeur patrimoniale des collections et de leur intérêt est difficile à faire aujourd'hui car l'équipe n'a pas encore effectué le premier récolement sur ce site et ne dispose pas d'un logiciel de gestion des collections. Celles-ci sont riches, cohérentes avec le discours du musée. Il y a peu de lacunes. Les objets sont dans l'ensemble en bon état et bien documentés. C'est sur la connaissance de la collection que l'équipe doit travailler pendant les années à venir.



## Statut juridique

Ce matériel n'a pas vocation à entrer dans les collections. Ces objets ont été donnés par l'association lors de son assemblée générale du printemps 2020 en même temps que toutes les acquisitions faites après 2004. Ces objets ne sont pas marqués pour la plupart d'entre eux.

Il conviendra de mettre en place une procédure lors de la deuxième campagne de récolement.

Depuis sa création, cette collection a appartenu à l'Association des amis de la vallée Borgne.

Le 8 juillet 1999, la collection a été présentée au Conseil artistique des musées classés et contrôlés. L'avis unanime du conseil a été officiellement rendu fin août 1999.

La collection a été estimée par l'étude de maître Bernard d'Abrigeon, 7 rue Jules Cazot à Alès en 2004, à hauteur de 961 500€.

L'accord de donation envers le Grand Alès (devenu depuis Alès Agglomération) était assorti d'une clause spécifique, à savoir : la donation serait effective à l'ouverture du musée. Depuis l'ouverture au public le 16 septembre 2017, c'est donc le cas<sup>14</sup> : la collection portée à l'inventaire officiel appartient à Alès Agglomération.

Il faut officialiser la donation pour que ces collections rentrent à l'inventaire. Les acquisitions depuis 2017 doivent également faire l'objet d'une décision du président d'Alès Agglomération.

Les pièces non inventoriées constituent un ensemble d'étude qui permet à l'équipe du musée d'envisager plusieurs utilisations : parcours tactile pour le public, mallettes pédagogiques en circulation auprès des écoles, propositions hors du musée...

14. Acte de donation en annexe.



## **Acquisitions et collecte : conserver les traces d'un monde qui disparaît et rendre compte de l'actualité des Cévennes**

Il est important de rappeler en préambule que le fonds de Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles constitue un fonds de référence sur les Cévennes et que l'objet doit être considéré non pas comme une œuvre d'art mais comme un témoin faisant partie de l'histoire et des traditions cévenoles. Cependant, faisant partie d'une collection Musée de France, il doit être traité comme un objet muséal patrimonialisé.

On estime le nombre d'objets et de documents à 30 000 (10 000 environ dans l'inventaire officiel, le reste étant conservé comme matériel d'étude).

Les objets archéologiques sont peu nombreux. Un dépôt du musée du Colombier situé à Alès a permis d'illustrer cette partie de l'exposition permanente.

Les objets historiques, en revanche, sont beaucoup plus présents. Ces deux ensembles regroupent 1126 items.

L'aménagement de l'espace est une section présentant 110 objets. Bien qu'essentielle, cette section s'illustre plus qu'elle ne propose de témoignages manufacturés.

Transports : 620 objets.  
Activités agricoles : 1886 objets.  
Acquisitions : 288 objets (objets naturels acquis par appropriation : cueillette, chasse, pêche).  
Artisanat : 5538 objets  
Sphère domestique : 6232 objets  
Spiritualité : 162 objets  
Éducation : 146 objets  
Jeux, musique et danse : 296 objets  
Costume : 146 objets  
Photographies : 30 mais fonds documentaire non inventorié

Les chiffres sont à actualiser avec les nouvelles acquisitions lorsque le musée disposera d'un logiciel adapté et performant.

Actuellement, les acquisitions ne se font pas sous forme de collectes mais par des dons ou des acquisitions onéreuses en fonction des opportunités. Le musée a acquis, depuis qu'il a ouvert en septembre 2017, 18 objets ou ensembles d'objets (9 en 2018 et 9 en 2019). Tous les objets ont été présentés en commission d'acquisition régionale de la DRAC Occitanie et ont reçu un avis favorable.

La question de la provenance doit être évoquée : les objets doivent nécessairement être d'une traçabilité irréprochable. La question de propriété (ou propriétaires successifs) doit être transparente. Ces objets usuels et utilitaires sont différents des objets artistiques des musées des beaux-arts. Néanmoins, les responsables scientifiques ne peuvent faire fi des principes déontologiques qui animent les professionnels de musée.

Le budget est de 7 500€ pour 2020.

L'Association des amis du musée a fait pour le compte de celui-ci plusieurs acquisitions onéreuses depuis l'ouverture du musée. Ci-dessous, la liste pour 2018 et 2019 avec les coûts associés.

## 2018

Assiette à la cardinale, XVIII <sup>e</sup> siècle	210 €
Boîtes de graines de vers à soie, XX <sup>e</sup> siècle	95 €
Collection de plaques muletières, XVI <sup>e</sup> -XIX <sup>e</sup> siècles, laiton. Vente publique HDV de Nîmes du 3 février 2018	8228 €
Pichet et assiette en étain, XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles	1798 €
Mesure, XVII <sup>e</sup> siècle	250 €
Nécessaire à feu	194 €
Poids de table, 1675	108 €
Certificat d'abjuration	Don de M. Jean-Jacques et Mme Maryse Court
Fauteuil en noyer, jarre en terre cuite, mesure en cuivre, XIX <sup>e</sup> siècle	Don de Mme Anne-Marie Dumas

## 2019

Cuillère d'argent, Bazille, 1782	70 €
Lot de deux présentoirs d'exposition de médailles, années 1930 et antérieur	700 € (prix du lot comportant également le tissu cité dessous)
Tableau de soie de la filature Boudon, XIX <sup>e</sup> siècle	Don de la famille Schloesing
Tissé de soie de l'École municipale de tissage de Lyon, 1906	700 € (prix d'un lot comportant également les médailles citées ci-dessus)
Tour et alésoir pour la fabrication de hautbois, XX <sup>e</sup> siècle	Don de M. Jean-Baptiste Servièrre
Buffet, XVIII <sup>e</sup> siècle	Don de Mme Véronique Larguier
Conque, XX <sup>e</sup> siècle	Don de Mme Madeleine Vitry
Lauze, pierre de schiste pour attacher les bœufs	Don de M. Jean-Paul Eymery
Lot de 11 pierres magiques et guérisseuses	600€

Il existe plusieurs manières d'envisager l'enrichissement des collections d'un musée : soit en confortant les points forts de la collection existante, soit, au contraire, en ouvrant sur d'éventuelles lacunes ou des champs jusque-là laissés en jachère ; une orientation encyclopédique versus une orientation thématique. Constatant l'ampleur et la richesse de la collection donnée à Alès Agglomération à l'ouverture du musée en septembre 2017 par l'Association des amis de la vallée Borgne, on peut affirmer que le choix encyclopédique a présidé à la création de cette collection.

Au vu de la diversité des objets déjà acquis, de leur nombre et de la place dont on dispose dans le nouveau musée (aussi bien dans le parcours des collections permanentes que dans les réserves), le choix qui est fait pour la période 2021 – 2026 est d'orienter les acquisitions vers des choix thématiques (notamment suite à un travail de recherche sur la période contemporaine, très peu représentée et étudiée par le musée jusqu'à maintenant).

L'enrichissement des collections vers les Cévennes après 1960 ne sera pas le fruit d'une collecte systématique mais le résultat d'une étude qu'il faut au préalable mener avec des ethnologues en concertation avec un comité scientifique et avec la mise en place d'un travail de recherche (type post-doc) pour définir les critères d'une collecte sélective. En effet, les objets témoins de la société de consommation, avec des objets manufacturés à échelle nationale ou mondiale, ne nous intéressent pas comme témoins de la société cévenole.

Dans cette perspective, il faudra étudier la place des nouvelles populations (appelés néo-ruraux/ néo-cévenols) installées en Cévennes depuis la fin des années 1960 à la suite de l'exode rural massif qui a marqué le territoire cévenol : arrêt de la baisse démographique, nouvelle empreinte culturelle et économique de ces populations, etc. Les mutations actuelles de la société cévenole -réhabilitation des espaces emblématiques que sont les terrasses, châtaigneraies,

revitalisation des savoir-faire anciens, place du tourisme, de l'écologie pour les générations actuelles- sont autant de thèmes à étudier en profondeur pour définir l'orientation des acquisitions.

C'est un vrai défi de définir dans le monde contemporain ce que sont les objets patrimoniaux, mais c'est un questionnement éminemment porteur pour un musée de société. Existe-t-il encore des objets spécifiques aux Cévennes? Quels sont les objets contemporains qui définissent l'identité cévenole? Il faut envisager un important travail d'enquête, qui dépasse sans doute celui de la collecte matérielle pure et simple. Un véritable protocole de travail est à établir.

Il serait intéressant de poursuivre le travail d'enquête sur l'image des Cévennes aujourd'hui. Est-elle le reflet de la société mondialisée ou la région conserve-t-elle encore des spécificités propres à son territoire? Y a-t-il un phénomène de patrimonialisation, de mise sous cloche, de pastiche touristique? Qu'est-ce que l'identité cévenole aujourd'hui? Y en a-t-il une? Peut-on identifier différentes communautés en Cévennes, chacune ayant sa propre mémoire et ses propres modes de fonctionnement? Les Cévennes sont-elles toujours une terre d'accueil et de refuge? Une terre de résistance? Quelle est la place du tourisme en Cévennes d'un point de vue économique et social? La représentation des Cévennes à l'extérieur est également un questionnement intéressant.

Pour cela, le musée doit poursuivre la collecte matérielle d'objets en mettant en place parallèlement des enquêtes-collectes. Le patrimoine immatériel trouve aussi sa place dans cette démarche à visée globale. Le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEM), grand département patrimonial pour le domaine de l'ethnologie, peut apporter une aide méthodologique de premier ordre.

Le deuxième axe choisi pour les acquisitions pour la période évoquée est de continuer à rechercher, à acheter ou accepter en don les pièces exceptionnelles par leur histoire, leur typologie, la technique... afin d'avoir des pièces emblématiques sans viser l'accumulation. Les réserves étant quasi saturées, c'est un choix stratégique mais aussi technique.

Enfin les fonds lacunaires doivent être consolidés. Ils sont cependant peu nombreux. Le prochain récolement permettra une analyse plus fine.

Le musée n'a pas vocation à enrichir ses collections autour des beaux-arts ni de l'art contemporain, même si les artistes sont cévenols. À part des cas très spécifiques, pour lesquels le sujet de l'œuvre donnerait un éclairage intéressant, historique ou social par exemple, Maison Rouge ne fera pas d'acquisitions dans le domaine des beaux-arts ou encore de l'archéologie.

Une véritable étude doit être menée pour chaque acquisition en vue de ne pas accepter tous les dons mais bien les pièces exceptionnelles, les pièces qui manquent dans les collections actuelles et les pièces relevant du nouveau champ d'investigation proposé sur les Cévennes après 1960.



## Restaurations

Depuis l'ouverture du musée en 2017, aucune restauration d'objet n'a été effectuée. Un budget de 7 500€ en 2020 a été alloué pour cette ligne d'investissement. Aucun axe spécifique n'est dessiné.

À titre d'exemple, il est prévu pour 2021 trois restaurations : un tableau de soie de la filature Boudon qui présente des lacunes et deux tableaux de médailles de filature (dont l'un doit être réencadré). Ces objets sont entrés récemment dans les collections.

Avec le prochain récolement, une liste exhaustive des objets à restaurer sera établie par ordre de priorité selon deux axes :

- l'état de conservation (si l'intégrité de l'objet est menacée ou non : objet en péril)
- les objets qui doivent servir pour le propos du musée ou d'un projet ponctuel (prêt pour une exposition, projet de dépôt...).

Un document de référence pluriannuel permettra d'organiser les interventions à venir de manière réaliste, aussi bien dans la gestion du calendrier que dans le suivi financier des restaurations à mener.

Un budget compris entre 7 000 et 10 000€ doit être alloué chaque année à ces restaurations afin d'avoir toute latitude pour œuvrer soit sur quelques pièces nécessitant des interventions lourdes, soit sur des ensembles plus conséquents et permettant ainsi une homogénéité de traitement.

Un cahier des charges doit être élaboré pour chaque objet spécifique ou chaque campagne (pour les séries). Le suivi sera effectué par le régisseur des collections sous le contrôle de l'attachée de conservation en charge de la collection.



## Inventorier les collections

### Inventaire

L'inventaire des collections a été mis en place de manière systématique en 1979, suivant les règles de la Direction des Musées de France (DMF), actuelle SMF, avec les deux derniers numéros de l'année d'acquisition et d'entrée dans les collections, le numéro du lot suivi du numéro de l'objet dans ce lot.

Le registre d'inventaire a été informatisé en 1996 sur le logiciel Microsoft Access.

La saisie est achevée et actualisée après chaque campagne d'acquisition

Il faut régulariser les nouvelles acquisitions à partir de 2018.

Les collections sont marquées au fur et à mesure des acquisitions. La variété des objets acquis impose à la personne effectuant le marquage d'avoir suivi au préalable une formation spécifique. Il est impératif de suivre les préconisations du SMF en la matière.

L'acquisition fin 2020 d'un logiciel de gestion des collections (choix après étude du logiciel Flora) grâce au concours de la DRAC<sup>15</sup> permettra depuis l'acquisition jusqu'à la mise en ligne de gérer les collections de manière rationnelle et unifiée<sup>16</sup>, aussi bien pour la localisation (en réserves, des dépôts, des prêts), l'état sanitaire ou encore des recherches par type

15. Projet subventionné à plus de 70%.

16. L'acquisition est mutualisée pour les trois musées gérés par Alès Agglomération afin de regrouper les coûts et partager les procédures.

de matériaux, période... et de disposer des visuels concernant chaque objet ainsi que de la documentation disponible.

La gestion de ce logiciel doit être réalisée par un agent dédié aux collections.

### Récolement décennal

Le premier récolement décennal, obligatoire depuis la loi de 2004, a été effectué avant le déménagement. Commencé le 1<sup>er</sup> juillet 2011, il a été réalisé en neuf campagnes et s'est achevé officiellement le 2 mars 2016. À cette date, 10 061 objets ont été récolés sur 10 392 inventoriés soit 97 % de la collection. Il restait donc 331 objets non récolés.

Ce deuxième récolement décennal concerne environ 15 000 objets. Il intervient sur le nouveau site et sera l'occasion d'instaurer un protocole d'organisation et de rangement des réserves plus fin.

La nature variée des collections, tant en termes de matériaux que de volumes<sup>17</sup>, exclut tout récolement par type d'objets. Le récolement aura lieu espace par espace. Un contrôle strict des espaces permettra d'éviter au maximum les mouvements d'entrée ou de sortie. Les renseignements doivent être saisis en direct sur le logiciel de gestion des collections.

Les difficultés sont les suivantes :

- présence de nombreux objets dans l'exposition permanente (1/3 de la collection). Le musée étant ouvert sept mois sur douze sept jours sur sept le calendrier doit être rigoureusement respecté pour ne pas devoir fermer des espaces au public pendant la moyenne et la haute saison ;
- absence de marquage ou d'inventaire pour certains biens ;
- quantité de biens à récoler.

En estimant à 2 années et huit mois la durée du récolement, il faut donc, en moyenne, récoler 5628 objets par an ou 469 biens par mois. À titre indicatif, le rendement d'un Établissement recevant du public (ETP)

exclusivement dédié au récolement est d'environ 3 000 biens récolés par an (toutes opérations confondues, à l'exclusion du post-récolement)<sup>18</sup>. Des formations (procédures d'inventaire et de récolement, manipulation des collections, dépoussiérage et conditionnement) devront être suivies par le personnel en charge du récolement auprès du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT), d'un restaurateur ou de tout autre organisme spécialisé. Le régisseur des collections attendu en 2021 devra donc être secondé par un contractuel ou des stagiaires pendant la durée du récolement pour répondre à l'obligation légale de terminer les différentes campagnes avant 2024.

Campagnes de récolement prévues :

- novembre 2021–mars 2022 (parcours permanent : introduction ► céréales)
- avril–octobre 2022 (réserves)
- novembre 2022–mars 2023 (parcours permanent : châtaignier ► potiers et tuiliers)
- avril–octobre 2023 (réserves)
- novembre 2022–mars 2024 (parcours permanent : filature ► fait religieux)
- avril–juin 2024 (opérations de post-récolement, création d'un plan pluriannuel de restauration)

Pendant les campagnes du prochain récolement décennal, les acquisitions doivent être mises en veille afin d'avoir une vision globale à un instant T. Bien entendu, un objet extraordinaire pourra tout à fait intégrer les collections, mais le travail de collecte par exemple sur les Cévennes contemporaines ne saurait avoir lieu pendant le temps du récolement qui est un travail spécifique pour le personnel de conservation.

17. « La collection rassemble 160 à 2205 objets de grands formats, rattachés au domaine « Machine », « Mobilier » et « Lapidaire », extrait de l'étude de faisabilité du projet de transfert des collections, réalisée par IB Conservation en 2014

18. Source : *L'inventaire et le récolement des collections publiques*, Institut national du patrimoine

Afin de réaliser ce récolement dans les meilleures conditions de travail possibles et dans les délais impartis par le Service des musées de France, il est nécessaire d'envisager un renfort en Ressources Humaines (RH) ponctuel pour mener à bien cette mission ou un régisseur des collections des musées (cf partie consacrée aux moyens humains en fin de PSC). L'acquisition d'un logiciel de gestion des collections permettra également un meilleur suivi des réserves, de la régie des œuvres, du suivi des prêts et restaurations et facilitera ainsi la gestion quotidienne des collections par l'équipe du musée. Ceci permettra également de numériser les collections, élément important dans la gestion quotidienne et dans le partage d'informations (sites en réseau type Joconde).

Il est essentiel d'uniformiser les documents liés à la régie et à la conservation/restauration (demande de prêts/constats d'état/formulaire de don, etc.).

### Politique des prêts et des dépôts

Les prêts vers d'autres institutions doivent faire l'objet de demandes officielles et respecter les règles de sécurité préconisées dans les musées de France. Maison Rouge peut envisager le prêt d'objets à des structures autres que des musées au vu du type de collections conservé, mais le lieu d'accueil doit présenter toutes les caractéristiques requises pour une bonne conservation et présentation des objets (en matière de sécurité incendie, contre l'effraction, en matière d'assurance et de contrôle du climat).

Le musée peut également envisager des dépôts plus longs, notamment avec ses partenaires comme le Parc national des Cévennes ou le Musée cévenol du Vigan, le Musée du Désert, etc. Le lieu accueillant le ou les dépôts devra répondre aux mêmes critères évoqués précédemment.

Dans les deux cas, la mention du prêteur/déposant doit être explicite et visible pour les visiteurs.

Le musée a été sollicité pour des prêts ponctuels (Musée de la Haute-Auvergne et musée Alfred Douet en 2018, 2019 et 2020).

Jusqu'à maintenant le musée n'a pas de stratégie pour les dépôts. Il semble opportun de se concentrer d'abord sur le site de Maison Rouge et d'être efficient avant d'entreprendre une politique de dépôt active. Néanmoins, toute demande sera étudiée au cas par cas et pourra aboutir selon son intérêt.

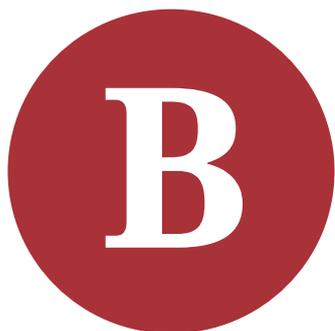
### Matériel d'étude

Bon nombre d'objets sont présents dans les réserves du musée à titre de matériel d'étude. C'est-à-dire qu'ils ne sont pas portés à l'inventaire officiel du musée, ce pour différentes raisons : doublon, intérêt historique et ethnologique plus faible que d'autres objets déjà présents dans le fonds, état de conservation problématique, provenance incertaine...

Ils doivent faire l'objet d'une inscription sur une liste indépendante de l'inventaire 18 colonnes afin de les identifier et les localiser. Il faut en conséquence leur attribuer un numéro et les marquer de manière explicitement différente de l'inventaire officiel.

Ils peuvent être exposés, prêtés, déposés, utilisés dans le cadre d'ateliers par le service des publics, proposés dans le cadre d'un parcours tactile pour les visiteurs souffrant d'un handicap visuel...

Le service des publics doit réfléchir aux différentes possibilités qu'offre l'existence d'un tel fonds (dans les musées de société, l'objet étant un document mais pas une œuvre d'art unique, cela permet de disposer d'une typologie variée et d'avoir ce matériel d'étude qui peut être exploité de différentes manières auprès des publics). Ce fonds doit être inventorié et valorisé dans la mesure du possible. Pour les objets incomplets, très abîmés ou non documentés, la question de leur devenir au sein même du musée doit être posée.



## Bilan sanitaire, réserves et conservation préventive

### État sanitaire des collections : une vigilance de chaque instant

L'état de conservation des objets est dans l'ensemble bon. Des traitements préventifs et curatifs répétés ainsi que des campagnes de dépoussiérage ont permis à la collection de rester intègre, notamment pendant le chantier des collections qui a précédé le déménagement sur le site de Maison Rouge.

Sur les conseils d'un restaurateur sollicité pour une mission de conseil en 2014 (Isabelle Boiché, Bourgoin-Jallieu), un protocole a été mis en place ainsi qu'une formation des personnels. Cependant, les personnels formés en 2014 ne sont plus présents et ne travaillent plus dans la collectivité. Il serait sans doute opportun de prévoir une nouvelle formation *in situ*.

Des opérations de dépoussiérage systématique ont été mises en place avant le conditionnement des objets. Ce dépoussiérage a été effectué par micro-aspiration et à la soufflette. Les infestations (insectes et moisissures) ont été traitées : pour les insectes, par badigeonnage des collections de grand format et par congélation pour les objets de petit format.

Le profil sanitaire aujourd'hui, deux ans après le déménagement, reste satisfaisant.

Il n'y a, à ce jour, pas de mesures mises en place contre les différents facteurs de dégradation :

- L'humidité relative et la température
- La lumière
- Les facteurs biologiques : les micro-organismes et les insectes (pose de pièges)
- L'empoussièrément.

Ni par type de collection :

- le mobilier en bois
- les métaux et les alliages
- les textiles
- le cuir
- le papier
- les peintures
- la céramique
- le verre
- la vannerie
- les plastiques et les caoutchoucs
- le nitrate de cellulose
- les photographies
- les négatifs photographiques.

À ce jour, la rotation des collections fragiles au sein de l'exposition permanente n'est pas encore mise en place.

**C'est un protocole qui doit être réfléchi et appliqué rapidement.**

Il n'y a pas encore de régisseur des collections attaché à Maison Rouge pour le suivi. La mise en place de la surveillance et d'actions de prévention n'est actuellement pas efficace.

### Les réserves : le poumon du musée

L'équipe doit proposer des axes de classement selon un protocole qui permette une gestion et un suivi aisés pour une bonne traçabilité des objets en réserve mais aussi exposés, notamment en identifiant clairement en réserve ce qui relève du matériel d'étude et ce qui relève de l'inventaire officiel. Ce qui n'a pas de statut juridique doit être étudié : soit pour être proposé comme acquisition, soit pour être considéré comme matériel d'étude, soit pour restitution au propriétaire ou destruction.

Le matériel d'étude doit être conservé de manière distincte dans les réserves, avec les objets identiques ou en relation sur le même thème mais avec une distinction claire et immédiate.

### **La conservation préventive : prévenir pour guérir**

Aucun plan de conservation préventive n'existe à ce jour. C'est pourtant un document indispensable pour une bonne gestion.

La diversité des matériaux et des techniques nous impose un traitement systématique des collections de manière régulière. Tous les 3 à 5 ans semble une bonne périodicité. La veille sanitaire de l'état des collections est une nécessité absolue. Il est impératif qu'un examen poussé des réserves et des objets présentés en salles d'exposition permanente soit fait une fois par trimestre. Le relevé des températures et du taux d'hygrométrie doit être systématique et les résultats doivent être exploités. En effet le musée est équipé pour cela mais aucun enregistrement n'est effectif à ce jour. Les relevés quotidiens doivent être étudiés et exploités une fois par semaine et quotidiennement en cas de dysfonctionnement avéré dans un espace.

Actuellement, il n'existe pas de plan de sauvegarde des œuvres.

Il faut en mettre un en place avec un vade-mecum et partager notre travail avec les services compétents en la matière pour une bonne prévention des risques naturels et chimiques dus à l'environnement (lumière, climat, polluants, poussière, nuisibles...). La gestion devra en être assurée par un agent spécifique ayant les compétences requises en matière de conservation préventive et de traitements préventifs.

Il est essentiel de définir les procédures de mouvements d'œuvres et les conditions de prêt et de tenir actualisée dans le logiciel des collections la localisation des objets (en réserve, en salle, à l'extérieur).





**L'éternelle oubliée,  
la recherche : un pari  
pourtant essentiel  
pour l'avenir**





## Place de la documentation

La documentation du musée a toujours été mise à la disposition des chercheurs et étudiants pour les aider dans leurs projets de publications, de doctorats et autres diplômes.

Cette documentation est constituée de :

- livres et documents d'archives anciennes,
- monographies, périodiques depuis les années 1960,
- bandes magnétiques son et vidéo, supports numériques
- doubles des supports numériques de conservation des documents iconographiques anciens et modernes (photographies et dessins) de la collection,
- fruit des enquêtes et autres modes d'appropriation (divers fonds de chercheurs: Cadix, Escande, Travier...)
- cartes, plans et gravures
- dossiers d'œuvres.

Aujourd'hui, la consultation est difficile : les éléments ne sont pas tous en rayonnages. Certains dons faits en bloc par des familles doivent être dépouillés, étudiés et classés dans les différentes sections. La documentation, propriété de l'Association des amis de Maison Rouge, a été donnée à Alès Agglomération lors de la dernière assemblée générale en mars 2020 avec comme condition de conserver les ouvrages historiques du fonds ancien.

Les questions actuelles sont les suivantes: quel développement pour le fonds documentaire? Un agent s'occupe de la documentation des trois musées d'Alès Agglomération et a la charge de définir la politique d'acquisition de la documentation.

Il convient de définir les axes d'acquisition une fois les forces et les faiblesses de la documentation existante analysées.

En mars 2020 l'Association a fait part en AG de sa volonté de donner ce fonds à Alès Agglomération. Le préalable à tout travail sur la documentation était le don de celle-ci par l'Association des Amis de Maison Rouge.

Maison Rouge doit organiser le plan de numérisation des collections en lien, voire en partenariat, avec la DRAC afin de créer une base pour le personnel scientifique du musée mais également les chercheurs extérieurs.

À terme, la documentation doit être visible et consultable depuis le portail internet du musée. Elle doit bénéficier d'une ligne de crédit claire et définie pour continuer à s'enrichir au fil du temps.

La documentation des collections est essentielle et le fonds d'images de l'ancien musée est à récupérer en haute définition auprès de Daniel Travier. Les liens à créer avec le logiciel de gestion des collections permettront d'en avoir une meilleure connaissance.



## Place des archives

Un fonds d'archives rassemblées par le fondateur du musée, Daniel Travier et qui appartient à l'Association des amis de Maison Rouge regroupe des documents de diverses provenances privées. Le souhait de l'association est de conserver comme un tout indissociable ce fonds et de respecter ainsi la volonté des donateurs. Cependant, plusieurs questions se posent à l'équipe du musée : les musées n'ont pas vocation à accueillir des archives qui ne seraient pas en lien direct avec les objets conservés. Certains de ces fonds auraient donc leur place aux archives départementales du Gard, d'autres aux archives départementales de la Lozère et enfin d'autres au musée.

Quelle est alors la position à adopter ?

La question de la volonté des donateurs pourrait être tranchée en les sollicitant (ou leurs ayant-droits) : en son temps, vous avez donné ces archives à l'Association des amis de la vallée Borgne, gestionnaire de l'ancien Musée des vallées cévenoles. Aujourd'hui ce musée est géré par Alès Agglomération. Souhaitez-vous confirmer votre don/dépôt ? Souhaitez-vous le donner ou le déposer aux Archives Départementales (AD) du Gard ou de la Lozère (selon l'objet dont il est question dans lesdits documents) ? Souhaitez-vous récupérer ces documents ?

Il est indispensable, quelle que soit la décision finale, de consulter les experts que sont les conservateurs des AD 30 et AD 48 pour avancer sur ce point. À moins que l'association ne souhaite conserver ce fonds et le valoriser elle-même et ne le reprenne physiquement.

Quelle que soit l'issue, il faut trouver un statut à ces archives par le don ou le dépôt, au musée ou aux AD, mais elles ne peuvent demeurer au musée sans aucun statut ni aucune protection (notamment au niveau des assurances). La solution envisagée suite à une rencontre le 15 juin 2020 avec les membres de l'association serait de conserver au musée ce qui touche directement les collections et l'histoire des Cévennes (c'est-à-dire la majeure partie des archives). Celles ne concernant pas les Cévennes pourraient être proposées à des lieux pertinents quant à leur conservation et valorisation (Musée du Désert pour l'histoire du protestantisme par exemple). Cela devrait être présenté à l'assemblée générale de l'association en 2021. Il appartient à l'Association de statuer sur la destination de ces archives pour clarifier la situation : soit la restitution, soit la conservation et la valorisation par l'équipe du musée. Dans ce cas, l'expertise de la conservatrice départementale des AD de Nîmes, de celle de Mende et de leur équipe sera demandée afin de répondre en tous points aux exigences du Service interministériel des archives de France (SIAF).

La numérisation du fonds et sa possible consultation au musée serait un moyen pour en assurer la trace sur site sans toutefois en assurer la gestion patrimoniale.



## Les publications

L'Association des amis de la vallée Borgne, propriétaire des collections jusqu'en 2017, a publié un journal de 1972 à 1978, puis différents ouvrages (L. Rozier et E. Plantier, *Contaires de la Cevèna*, édition bilingue présentée par Georges Peladan des œuvres languedociennes saint-jeannaises, Saint-Jean-du-Gard, 1995 ; Daniel Travier, [sous la direction de], *Saint-Jean-du-Gard, Sentiers de Petites Randonnées*, Saint-Jean-du-Gard, 1987 qui est un topoguide des sentiers P.R. locaux mettant en valeur le patrimoine naturel et culturel).

Le Musée des vallées cévenoles a souvent été sollicité depuis sa création pour participer à des publications scientifiques et des publications grand public, mais aussi à des films, vidéos. Ces diverses contributions ont permis un véritable rayonnement du fonds.

Des supports papier et numérique :  
L'équipe du musée propose des livrets pour le parcours extérieur et le jardin ethnobotanique ainsi que des livrets-jeux à destination du jeune public pour découvrir de manière ludique les expositions temporaires. Depuis le printemps 2020, des coéditions ont été mises en place avec Atelier Baie pour le catalogue bilingue du musée et pour un livre de coloriage sur les animaux des Cévennes, avec une ambition tarifaire accessible au plus grand nombre. Une application de visite est proposée gratuitement sur audioguide (également téléchargeable sur smartphone) pour découvrir les collections permanentes en français, anglais, allemand et néerlandais pour le public étranger, le public malvoyant ou tout simplement désireux d'avoir les informations oralement.

Pour le projet de catalogue de l'exposition de 2021 sur la tradition orale en Cévennes, un éditeur nîmois (les Éditions Alcide) a été retenu pour son engagement sur les thématiques cévenoles qui ont un lien avec le musée. Ce choix ne définit pas une ligne éditoriale stricte mais reflète bien les centres d'intérêt et les liens qu'il peut y avoir avec le territoire, même dans le domaine de l'édition.

Les publications que le musée souhaite porter aujourd'hui sont en lien avec ses collections et sa programmation d'expositions temporaires selon les sujets. Le musée n'a pas les fonds nécessaires pour développer une ligne éditoriale sur les Cévennes au sens large. C'est donc uniquement la mise en valeur des collections et les expositions temporaires qui peuvent faire l'objet de publications financées par le musée. En revanche, l'équipe peut prêter de la matière (photographies, documentation, contributions) à d'autres projets éditoriaux extérieurs au musée mais en lien avec les thèmes abordés dans celui-ci.



## L'accueil des chercheurs

Le musée est un lieu de référence et Maison Rouge, en tant que musée de société, doit être un lieu de référence sur le patrimoine matériel et immatériel de sa zone géographique, un lieu de ressources et d'étude à la fois pour le public de proximité et un public de chercheurs. Actuellement, les chercheurs peuvent être accueillis au sein du musée pour travailler aussi bien sur la documentation que sur les archives ou les objets sur rendez-vous. Il y a cependant peu de demandes.

Il convient de chercher à proposer des conventions avec les départements d'histoire, ethnologie, géographie de certaines universités pour l'accueil d'étudiants.

Maison Rouge n'a pas vocation à œuvrer dans le domaine de la recherche fondamentale mais doit orienter les travaux de recherche que l'équipe initie vers les collections qui sont le fondement même et la raison d'être du musée.

L'équipe de Maison Rouge doit développer des liens avec le monde universitaire. Il est pertinent de consacrer une enveloppe annuelle pour la recherche (payer des missions ponctuelles sur des sujets à explorer en vue d'expositions, d'acquisitions, de publications ou pour les Rencontres de Maison Rouge...). L'équipe ne peut pas investiguer seule la multitude des sujets couverts par le musée. Des étudiants, des post-doc ou autre formule de recherche

doivent être mobilisés pour apporter de la matière et faire de ce musée un laboratoire actif de réflexion sur les Cévennes. Les activités traditionnelles dans le monde d'aujourd'hui constituent un large champ d'investigation pour commencer (la pierre sèche, la soie, l'agriculture raisonnée...).

Le musée a besoin de constituer autour de lui un comité scientifique à consulter lorsque cela est nécessaire pour continuer à s'interroger, à se renouveler et à définir la dynamique de recherche souhaitée pour se revendiquer comme un laboratoire de recherche sur les Cévennes. Le lien avec le conseiller pour l'ethnologie de la région Occitanie doit être important et constant.



**Vers un parcours  
muséographique  
permanent plus flexible**





1



2

- 1. Les 3 règnes: minéral, animal et végétal
- 2. La filature



Le sens du parcours muséographique est explicité de manière très détaillée dans le PSC précédent. Pour approfondir le sujet, on peut se référer au PSC rédigé par Daniel Travier en 2002 et revu en 2010. Ce parcours détaillé s'appuie sur de solides recherches historiques très documentées. Il convient ici d'en rappeler uniquement les grandes lignes.

Le sens des collections et de la monstration au public de celles-ci est ainsi résumé : *Le Musée des vallées cévenoles est avant tout un hommage aux hommes qui ont lutté pour créer, entretenir et défendre le pays cévenol... en assumer la part d'héritage qui nous incombe dans le plus grand respect des anciens, les yeux ouverts sur l'actualité de cette région voire sur son avenir, qui passe par l'intégration des acquis culturels.*

L'identité cévenole est fondée sur des valeurs collectives extrêmement fortes qui convoquent différentes sphères : l'histoire, la religion, la topographie, l'économie, etc. Le protestantisme, les Camisards, l'arbre à pain qu'est le châtaignier, l'arbre d'or (le mûrier pour l'éducation des vers à soie), les *bancels*, etc. sont autant de marqueurs de cette identité que le musée développe au fil du parcours muséographique.

Le lien entre l'histoire et l'ethnographie est tel qu'il doit être perceptible dans le parcours de visite. L'esprit de l'ancien musée, tout comme celui de Maison Rouge, est à la fois de rendre hommage aux générations précédentes qui ont construit physiquement et spirituellement ce pays et d'être une proposition, une démarche culturelle et économique, tournée vers l'avenir. Le musée ne doit donc être ni nostalgique ni passéiste. L'objet est le témoin, le médiateur entre des hommes et femmes aujourd'hui disparus ou absents et les visiteurs. C'est un passeur de mémoire. Il est donc essentiel dans la présentation, dans son sens historique, anthropologique et dans ses réemplois successifs.

La scénographie est avant tout respectueuse du sens de l'objet, ce dernier n'étant nullement considéré comme un objet d'art. Le message technique et ethnographique est premier (l'utilisation et le contexte sont essentiels). La scénographie ne se met pas en valeur au

détriment de l'objet, restant bien à son service et non l'inverse, d'où une scénographie travaillée comme étant sobre, authentique, sans pastiche.

L'état de présentation des objets reste en cohérence avec l'utilisation. La patine est également un témoin.

La volonté de présentation est de mettre le moins de barrières entre l'objet et le visiteur. Reste que la possibilité de toucher les objets pose des problèmes de sécurité (notamment pour les objets contondants) et de conservation (selon les matériaux et leur fragilité).

C'est un point sur lequel il faut travailler pour conserver l'importance du lien entre le visiteur et l'objet sans le rompre et en même temps, assurer la sécurité des personnes et des objets : soilage de certains objets à finaliser, création d'espaces tactiles, etc.

Le parcours de visite est triple : un parcours extérieur pour l'interprétation et la compréhension du site et de l'ancienne filature de soie en tant que site industriel grâce à des panneaux *in situ*, un jardin ethnobotanique qui fait partie du projet scientifique et muséographique à part entière et enfin le musée proprement dit.

Dans ce dernier, la chronologie est toujours lisible et compréhensible par le visiteur, même si la présentation choisie est thématique.

L'authenticité des lieux est porteuse de sens puisque le parcours permanent prend place en partie dans un ancien site industriel de production : une filature.

L'occitan est très présent dans le parcours. La graphie dite classique ou normalisée a été choisie car commune à l'ensemble de l'espace occitan.

L'essentiel des collections concerne la Cévenne traditionnelle, celle d'avant la guerre de 1914-1918.

L'exposition permanente aborde les thèmes techniques de production agricole, d'élevage, d'agroalimentaire, de production artisanale ou industrielle avec, lorsque c'est possible, des

données informatives sur l'évolution récente, sur le temps présent. Par cette approche, le musée se veut un observatoire de la vie cévenole dans ses activités économiques, qu'elles soient traditionnelles ou innovantes. Si ce n'est pas le cas actuellement, c'est l'objectif vers lequel nous devons tendre.

L'organisation du parcours en boucle avec un retour à l'entrée ne permet pas de l'intégrer de manière sélective sur un thème particulier. La présentation figée en vitrines et sur des plateaux ne permet pas, dans toutes les sections, une modularité comme ce qui est désormais souhaitable dans les musées.

Certains visiteurs, après une voire deux visites, annoncent ne pas revenir puisque la présentation reste la même. Celle-ci est cependant loin d'être épuisée.

Au vu de la richesse des collections, il est souhaitable de proposer des rotations (même indispensable) pour certaines collections fragiles. Un document de synthèse des collections à faire tourner doit être produit et suivi pour des questions de conservation.

Les espaces, définis par thème, suivent un découpage clair, volume par volume : le contexte physique et historique puis les thématiques rurales, artisanales et industrielles ; l'habitat, la vie domestique et la spiritualité.

Le déroulé espace par espace :

- La bibliothèque Soubeiran précède l'introduction pour rappeler combien le livre est important en Cévennes, surtout chez les protestants. La richesse des bibliothèques cévenoles, même dans les couches les plus modestes de la population, marque ainsi l'entrée dans le musée.
- La salle introductive, sur le contexte géologique et historique, évoque les trois règnes – minéral, végétal et animal (ce que l'on trouve en Cévennes et les usages), notamment la chasse et la pêche. Une frise chronologique rappelle chaque période avec des objets emblématiques : Antiquité, Moyen Âge, guerres de Religion, Révolution, avènement du tourisme, Première et Seconde Guerres mondiales, et pour l'époque contemporaine film sur les nouvelles dynamiques liées à l'arrivée des néo-ruraux à la fin des années 1960.

- Le paysage construit revient sur la géographie avec la succession de crêtes et vallées encaissées, les terrasses et leurs diverses fonctions (rétention de la terre, création d'une surface cultivable, vocation hydraulique), mais aussi les aménagements hydrauliques et tous les travaux agricoles (les outils, les cultures dominantes, la saisonnalité, les animaux, etc.) ainsi que le transport (avec l'utilisation de certaines drailles pour le transport muletier).
- Les productions agricoles et le châtaignier bénéficient d'un traitement à part, soit deux espaces supplémentaires. On développe, pour le châtaignier, différents aspects : l'histoire des châtaigneraies, la consommation du fruit et l'exploitation du bois.
- Les activités d'élevage abordent les ovins et l'agropastoralisme, les ruches, la chèvre et le pèlardon, ainsi que l'élevage porcin. Est évoquée l'inscription des Causses et Cévennes au Patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que paysage culturel vivant de l'agropastoralisme méditerranéen.
- Le sabotier a été choisi comme métier emblématique de l'artisanat. Il était impossible, par manque de place, de représenter tous les métiers.
- Les poids et mesures. Cette section aborde les différences de mesurage sous l'Ancien Régime ainsi que la tradition des foires et marchés en Cévennes.
- Typologie des vases d'Anduze dans la galerie de liaison et l'évocation du métier de tuilier.
- La sériciculture dans l'ancienne filature de soie : les origines, l'histoire de la sériciculture en Cévennes (introduction, développement, maladie, venue de Pasteur, etc.) et l'histoire des filatures ; l'éducation des vers à soie avec les différents stades de développement (une vitrine destinée à recevoir au printemps des vers permet d'aborder la question de manière tout à fait pédagogique) ; le tirage de la soie avec des bassines, la dimension sociale étant explicitée par l'évocation des conditions de travail des fileuses ; les textiles en soie présentés en vitrine ; à la fin du parcours, l'évocation de la renaissance de ce savoir-faire traditionnel. Évocation du travail de la laine et du chanvre.

- L'habitat et la vie domestique. Une galerie typologique d'armoires cévenoles précède deux reconstitutions (une chambre des basses vallées et une salle commune des hautes vallées). Des vitrines typologiques consacrées à la cuisine, aux étains, au verre, aux jeux, etc. font face à ces reconstitutions. Des vitrines centrales dans cette section permettent d'aborder les différents rites de passage: naissance, baptême, conscription, mariage, mort.
- La reconstitution d'une officine de Saint-Jean-du-Gard datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle permet d'évoquer les soins du corps, la médecine et l'usage des plantes.
- La salle finale revient sur la conscience identitaire et le fait religieux: protestantisme et catholicisme (minorité entre 15 et 25% selon les localités). Évocation de Samuel Bastide et sa lanterne magique pour diffuser l'histoire du protestantisme et les scènes bibliques. Pour conclure le parcours, sur le dernier mur, 4 objets emblématiques reprennent les thèmes fondateurs de l'identité cévenole. Le visiteur découvre également le revers du miroir huguenot vu dans la bibliothèque au début de sa visite.



Pour la transmission auprès des publics, il y a plusieurs niveaux de lecture afin de hiérarchiser l'information : des textes de secteur (présentation générale du thème abordé)/textes de section ou textes thématiques/cartels. Au vu de la densité des informations à faire passer, il a été choisi de ne le faire qu'en français et de proposer des outils multimédias comme support d'accompagnement pour les visiteurs étrangers (anglais, allemand, néerlandais). L'interactivité est présente au sein du parcours muséographique avec différents supports audios et vidéos en français et en occitan. Elle reste cependant peu développée.

Le temps moyen de visite du parcours permanent est estimé entre 1h30 et 2h.

Il n'est pas envisagé de renouvellement du parcours permanent puisque le musée a ouvert ses portes en 2017. Une requalification des espaces interviendra sans doute dans les prochains PSC pour faire évoluer le musée. Pour ce qui est de celui-ci, aucune évolution majeure concernant la muséographie n'est à programmer, sinon une mise en marche (réelle ou par projection) de la filature de Sainte-Croix-Vallée-Française dans la Grande Rouge, qui avait été envisagée dans le précédent PSC et qui n'a pas été réalisée.

Si certaines sections, comme la reconstitution de la filature de Sainte-Croix-Vallée-Française dans la Grande Rouge sont inamovibles, il convient cependant d'identifier des espaces qui pourraient permettre des présentations thématiques, des parenthèses décalées (traditions sur un autre territoire concernant le même thème, sujet d'actualité, art contemporain...). Si le musée a encore quelques belles années d'attractivité dans sa configuration actuelle, il est important d'anticiper et de prévoir la décennie suivante. Pour la période 2021-2026, l'équipe du musée doit réfléchir à l'évolution de la présentation des collections permanentes afin de leur donner plus de souplesse par la rotation des collections (possibilité de « niches » ou « modules » pour tester une autre forme de présentation, plus en

adéquation avec la présentation de nombreux musées de société). Le PSC suivant pourrait évoluer vers un musée plus flexible dans lequel les collections seraient sollicitées en fonction des sujets abordés et dans lequel la part fixe de présentation serait moins importante.

Pour des animations/de la médiation type « objet du mois » des présentations ponctuelles peuvent être envisagées.

Il convient également de créer un « fil rouge » pour relier les thématiques entre elles tout au long de la visite.

Fil rouge « révolutions » : dans le parcours permanent, on retrouve le témoignage de la première révolution de l'humanité : l'agriculture et dans le même espace la révolution industrielle en lien avec la vapeur. Il serait intéressant de donner une lecture transversale et une cohérence nouvelle au parcours de visite en inscrivant Maison Rouge dans un mouvement global, celui des grands bouleversements techniques, notamment en travaillant spécifiquement sur l'industrialisation et la filature (passage de l'artisanat à l'industrie très bien illustré avec la soie).

Fil rouge « mas » : il est difficile pour les jeunes générations de concevoir que chacune des activités présentées dans le musée était pratiquée au sein de l'exploitation familiale. Cet élément pourtant structurant et fondamental a assuré la survie quasi-autarcique des populations montagnardes. Sans intervenir dans la présentation des collections, un plan de propriété pourrait être reproduit pour chaque thème avec une mise en avant de l'espace de la propriété l'ayant accueilli.

Fil rouge « saison » : ce fil conducteur rejoint le précédent et concerne les activités agricoles et leur calendrier. Il serait intéressant de pouvoir regrouper les activités par saison pour que les visiteurs, notamment les plus jeunes, puissent avoir une meilleure vision du calendrier agricole et de l'impact des saisons sur la vie quotidienne.



## Maison Rouge, un lieu d'échange pour tous les publics

Maison Rouge, en tant que lieu de mémoire, de conservation du patrimoine cévenol, lieu de recherche et d'interprétation, ainsi que lieu d'animation culturelle et site touristique, s'adresse à différents publics :

- les Cévenols d'origine ou venus de l'extérieur ayant choisi de s'y installer (individuels et familles)
- les Cévenols de la diaspora et personnes qui séjournent régulièrement en Cévennes, comme ceux ayant acquis une résidence secondaire,
- les Gardois et habitants des départements voisins (Hérault, Vaucluse notamment),
- les touristes,
- les scolaires et étudiants.





1



2



3



4



5

1. Visite guidée dans la filature
2. Une famille dans la filature
3. Scolaires en visite
4. Alain Renaux et son atelier « faire de la musique avec les plantes »
5. Atelier transhumance avec des élèves de maternelle



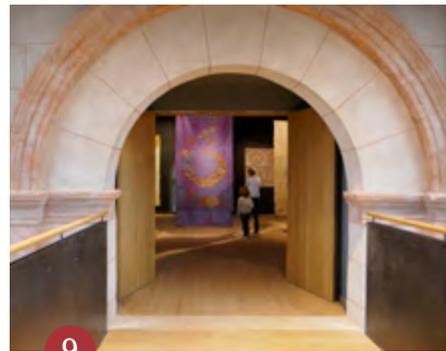
6



7



8



9



10

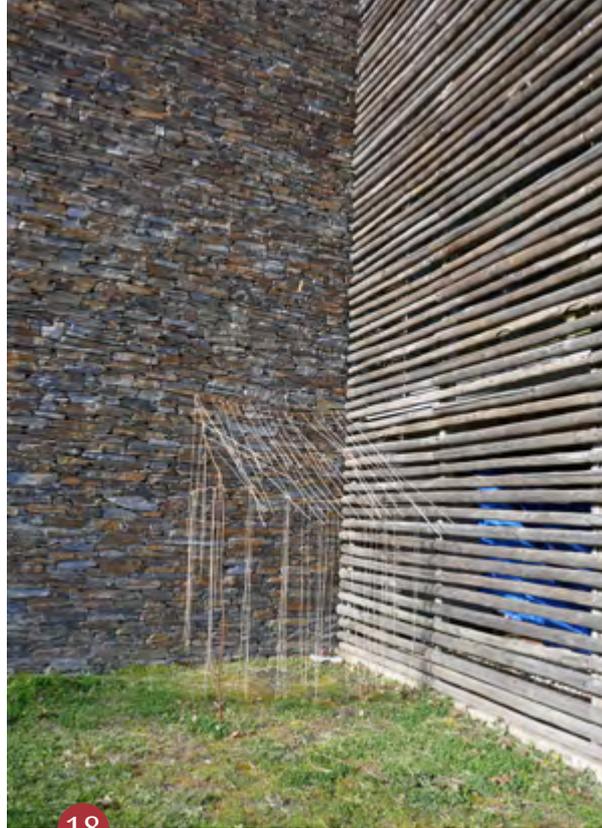
- 6. Maïa et Pierre Paulin, le design en Cévennes
- 7. Sauvages ?
- 8. Cévennes étoilés
- 9. Rêves de soie, soies tissées de Marie Leclere
- 10. Amandine, Jules et les autres



- 11. La C<sup>ie</sup> Delices DADA et ses visites décalées
- 12. Concert de musique classique dans le parc
- 13. La C<sup>ie</sup> les Kiss Klown accueille le public
- 14. Intervention musicale pendant le festival Boulegan
- 15. Cratère Surfaces à Maison Rouge
- 16. C<sup>ie</sup> de danse Dakipaya et son spectacle *Fibre*



17



18

17 et 18. Réalisations de Colin G. lors de sa résidence à Maison Rouge en janvier 2019



## Fréquentation

sur l'année et à attirer le public local même pendant la basse saison (étant entendu que le public touristique est lui régenté par le cycle des vacances scolaires)? Les actions à mettre en place en période creuse et la communication à effectuer doivent être spécifiques et pensées différemment des projets portés en haute saison. Comment créer une habitude muséale et fidéliser le public local?

Le musée a ouvert ses portes en septembre 2017 pour les Journées européennes du patrimoine. Jusqu'à la fin de l'année, le musée était en période de rodage: certaines parties encore en montage, pas de proposition d'exposition temporaire, certains services encore non accessibles (comme la Taverne du musée) et donc une tarification spéciale. Du 16 septembre au 31 décembre 2017, Maison Rouge a accueilli 12 221 visiteurs.

Ensuite, le musée a fermé pour réglages, derniers travaux et fin d'installation des collections, de janvier à mars 2018. Du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2018, le musée a reçu 40 994 visiteurs.

En 2019, le musée a reçu 36 016 visiteurs.

La capacité de réception du musée est de 60 000 visiteurs annuels. Les élus escomptaient, avant l'ouverture, une fréquentation comprise entre 130 et 140 000 visiteurs (se basant sur la fréquentation annuelle du TVC, ce qui n'est cependant pas réaliste car ce n'est pas la même clientèle).

En 2020, deux confinements<sup>19</sup> liés à l'épidémie de Covid-19 ont perturbé le nombre d'entrées (16 581 visiteurs au 30 octobre, jour du second confinement et de la seconde fermeture du musée).

La forte saisonnalité demande une attention particulière sur l'animation du site en dehors de la période estivale: quelles sont les activités et animations à mettre en place pour que, d'une part, le musée soit un lieu de vie sur toute l'année et d'autre part, fidéliser les publics ayant déjà visité le site une fois? Comment arriver à mieux répartir la venue des groupes

19. Soit quasi 15 semaines de fermeture totale.



## Typologie

Maison Rouge accueille différents types de publics : les individuels, les familles, les groupes (adultes et scolaires).

Maison Rouge accueille principalement des visiteurs provenant du Gard et des départements limitrophes (62,61 % des visiteurs français dont 45,75 % uniquement pour le Gard). 42,5 % des visiteurs gardois proviennent des communes d'Alès (18,81 %), d'Anduze (12,85 %) et de Saint-Jean-du-Gard (10,86 %). La part des visiteurs étrangers varie : 8,3 % (dont 2 % de Belges et 1,7 % d'Allemands) à l'année, 13,6 % en juillet-août. Alors qu'il y a plus de visiteurs en août, la part de visiteurs étrangers est plus importante en juillet (17,6 % contre 8,7 % en août).

Une programmation spécifique en direction des familles doit être établie. Le musée a signé en 2020 la charte Môm'art pour les musées joyeux favorisant l'accueil des enfants et des familles. Le lien intergénérationnel permettant le rapprochement entre les générations (grands-parents avec leurs petits-enfants dans notre cas) est à développer avec des actions spécifiques du type « moi de mon temps », des temps adaptés et des outils comme un livret-guide pour accompagner l'échange entre l'adulte et l'enfant. Le co-apprentissage est en effet une notion réellement pertinente dans les musées de société.

Les groupes adultes viennent en réservant avec le TVC ou directement auprès du musée et se déplacent alors en autocar. Ce sont majoritairement des groupes de personnes âgées de plus de 60 ans.

La personne en charge des réservations doit développer les contacts avec les tours opérateurs et autres organisateurs de voyages.

Les groupes de scolaires viennent principalement des écoles locales (66,6 % des écoles viennent du territoire d'Alès Agglomération avec en tête les écoles de Saint-Jean-du-Gard, Alès et Anduze-Thoiras). Ce sont pour la majeure partie les écoles primaires qui se déplacent. Le problème de l'accessibilité est crucial : en effet, le coût des déplacements en bus est prohibitif pour les écoles et réduit considérablement les possibilités de visite. Saint-Jean-du-Gard a un vivier de classes restreint. Les problèmes d'accès sont bien plus prégnants pour un musée rural que pour un musée urbain.

Le public scolaire est à fidéliser et développer. C'est un axe majeur de la politique des publics de Maison Rouge, tout comme des autres musées gérés par l'agglomération. Il est impératif d'établir des liens privilégiés avec les classes des écoles concernées directement par la géographie abordée dans le musée. La sensibilité des enseignants dans cette zone devrait être évidente pour le musée et ce dernier doit faire partie intégrante du parcours scolaire de tous les élèves. Il faut les sensibiliser à la notion de patrimoine et les interroger sur la définition même des Cévennes d'aujourd'hui. Des projets à long terme doivent s'inscrire dans le temps avec des classes cibles pour dépasser la simple visite type « sortie de fin d'année », pour nouer avec des groupes d'élèves une relation forte avec le musée et en faire des ambassadeurs.

Les scolaires doivent être sensibilisés aux enjeux de la préservation patrimoniale de leur région. L'impossibilité pour certaines classes de se déplacer doit nous inciter à créer un outil qui va à la rencontre des classes : soit la mallette pédagogique que les enseignants peuvent venir chercher au musée et s'approprier en autonomie tout au long de l'année ; soit la création d'un musée mobile en janvier pendant le temps de fermeture du musée pendant lequel la chargée des publics va à la rencontre des classes.

L'arrivée fin 2019 d'un nouvel enseignant détaché pour le Service éducatif devrait apporter beaucoup en la matière. Jusqu'à présent seul le Musée - bibliothèque PAB bénéficiait de cette mise à disposition par le ministère de l'Éducation nationale. Dorénavant, l'enseignant ayant 4 heures hebdomadaires au sein de notre équipe, travaille sur les trois musées en transversalité. Cela permettra non seulement une offre diversifiée mais surtout une communication mutualisée auprès du corps enseignant.

Des formations seront proposées aux enseignants sur la conception et la mise en œuvre d'un projet patrimonial et culturel, ainsi que sur la manière d'aborder sa visite au musée et ses prolongements possibles en classe. Les documents créés par le service éducatif doivent impérativement être accessibles en ligne dans l'espace réservé aux enseignants. En 2020, le service des publics et l'enseignant détaché ont mis en place des fiches « 1 mois, 1 œuvre » sur les trois musées d'Alès Agglomération, à destination des enseignants. Ces fiches leur permettent de découvrir chaque mois un objet ou une œuvre en provenance de l'un des trois musées : analyse fine de l'objet ou de l'œuvre du mois, développement de thématiques et de notions, prolongées par des pistes pédagogiques par niveaux et par matières, bibliographie et lexique. Ce dispositif rencontre un vrai succès auprès des enseignants et doit être pérennisé.

Un travail relationnel avec les inspecteurs de l'Éducation nationale et les directeurs d'établissement est primordial.

Il serait par ailleurs intéressant de nouer des liens avec les cursus et les associations universitaires du patrimoine et des sciences humaines en proposant par exemple des collaborations avec les étudiants sous forme de stages ou encore d'événementiels (média-teurs pour la nuit des musées, etc.). Des partenariats avec des formations spécialisées pourraient également être envisagés (école des beaux-arts de Nîmes, licence professionnelle Design appliqué de l'université de Nîmes, lycée Jean-Baptiste Dumas d'Alès) autour des métiers d'art notamment.

Le musée doit chercher à s'inscrire dans les dossiers « école vertes » qui sont proposés aux enseignants.

Les personnes en situation de handicap et les publics empêchés constituent deux types de publics autour desquels jusqu'à présent nous n'avons pas concentré spécifiquement nos animations et nos moyens.

Pour 2021-2026, il est essentiel de diversifier nos approches et de proposer une véritable politique des publics en difficulté. L'équipe du musée, pour les cinq prochaines années, choisit de réfléchir à des publics cibles, à savoir les publics du champ social et les publics atteints de handicap en commençant à réfléchir sur l'accueil des personnes malvoyantes et non voyantes. Parmi les différentes actions à mener : obtention du label Tourisme et Handicap, mise en place d'un parcours tactile, mise en place d'un parcours de visite en audiodescription, livrets de visite en FALC (facile à lire et à comprendre), livrets d'accueil en braille/ couleurs contrastées, travail avec les associations du secteur social (L'Oustal à Saint-Jean-du-Gard, La Clède à Alès).

Les personnes âgées en résidence à la maison de retraite de Saint-Jean-du-Gard constituent une mémoire vivante qu'il faut intégrer à notre réflexion sur les publics et avec qui il faut nouer des relations privilégiées : idée de transmission et donner ainsi au musée une dimension participative forte (recueil de témoignages, partage d'expériences et souvenirs avec les scolaires sur des temps de rencontre...).

Le service des publics sera amené à travailler aussi bien avec les institutions qu'avec les associations locales et régionales. Il est important de travailler avec les services de l'agglomération (centres de loisirs, foyers, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le tissu associatif local.

Il est essentiel, avant de concevoir des actions et de procéder à des acquisitions de matériels, d'établir un diagnostic qui permette de comprendre nos forces et nos faiblesses et de considérer la portée de nos actions pour les mettre en adéquation avec la législation (loi de 2005) et les attentes des personnes ciblées par elles.



## Des outils judicieusement choisis

Des outils d'analyse à la fois quantitatifs et qualitatifs doivent être construits et exploités.

- Une enquête des publics devra être réalisée pour réellement définir les profils de publics et ne pas uniquement analyser les provenances grâce aux codes postaux demandés à la billetterie. Pour cela, un questionnaire réfléchi doit être créé et ensuite dépouillé et étudié en questionnant les visiteurs sur les contenus attendus, les activités mais aussi la qualité de l'accueil, des espaces...
- Un musée du XXI<sup>e</sup> siècle doit proposer les réservations et achats de billetterie en ligne. Le paiement des prestations aussi bien pour les individuels que pour les groupes en ligne serait une véritable plus-value pour le musée.
- Les offres combinées avec d'autres institutions sont également des leviers forts pour les visiteurs touristiques qui cherchent une « destination » touristique avec un pack déjà monté et à acquérir en une seule fois (voir partie suivante sur le rayonnement).
- À l'instar des musées nationaux, la mise en place de la gratuité pour tous le premier dimanche de chaque mois pourrait constituer une proposition tarifaire permettant un accès facilité pour les personnes dotées de moins de moyens financiers (même si de facto les études des publics montrent que,

dans la majorité des cas, ce sont déjà les visiteurs habitués à fréquenter les musées qui augmentent leur fréquentation avec cette offre ou bien des personnes qui seraient venues de toute façon. Mais c'est une expérience à tenter sur une à deux années pour analyser les véritables retombées d'une telle offre).

- Développer la stratégie numérique du musée est une priorité : Maison Rouge ne peut se prétendre musée du XXI<sup>e</sup> siècle sans s'engager de manière concrète dans le numérique. La récente crise liée à l'épidémie de Covid-19 a permis de souligner le manque de réactivité de notre institution vis-à-vis de la production de contenus numériques et de médiation en ligne. Le ministère de la Culture a lancé une plateforme #culturecheznous qui a vocation à perdurer bien au-delà de la période de crise, pour devenir un outil permanent pour développer l'accès aux pratiques et à la participation à la vie culturelle grâce aux outils numériques. Le numérique est un critère de performance très significatif : la plupart des établissements ayant répondu à l'appel du ministère sont de grandes institutions, qui ont la capacité de mettre à disposition et proposer en un temps record des contenus de qualité, sous diverses formes (vidéos, visites virtuelles, jeux, etc.).

Nous devons donc investir et repenser nos usages numériques, proposer de nouvelles formes de médiation pour rester en lien avec nos publics et tenter d'atteindre les moins de 25 ans. Pour ce faire, le musée doit se doter de deux équipements indispensables s'il veut rayonner plus largement dans le paysage muséal français :

- un site internet nouvelle génération et très performant qui propose des outils numériques de qualité
- un logiciel de gestion des collections professionnel pour la numérisation des collections en ligne et qui permette d'obtenir rapidement les ressources nécessaires à la création de contenus en ligne (documentation, photographies, etc.).

Sur les réseaux sociaux et le site internet du musée, la présentation des collections pourra se faire sur un ton plus informel, plus ludique, à la manière des musées qui pratiquent déjà la vulgarisation sur leurs supports numériques :

- tutoriels vidéo ou photomontages pour découvrir une technique, un savoir-faire, une pratique...
- podcasts sur des sujets d'actualité, sur la découverte des métiers du musée, les coulisses des expositions, etc.
- capsules vidéo (1 à 2 min) qui présentent un objet, une thématique, une personnalité...



## Expositions temporaires : une politique d'ouverture

### 2017-2020

Depuis son ouverture, Maison Rouge a proposé cinq expositions temporaires, toujours en lien avec l'actualité des Cévennes ou avec un traitement contemporain du sujet :

- *Rêves de soie, œuvres tissées de Marie Leclère*, du 30 mars au 2 septembre 2018 : exposition de grands panneaux et de parures de soie réalisés par une artiste locale installée dans les Cévennes depuis les années 1970.
- *Cévennes étoilées, photographies de Carole Reboul*, du 19 septembre au 30 décembre 2018 : exposition de trente photographies de ciels étoilés à l'occasion de la labellisation « Réserve internationale de ciel étoilé » obtenue par le Parc national des Cévennes le 13 août 2018.
- *Maïa et Pierre Paulin, design en Cévennes*, du 4 avril au 21 juillet 2019 : présentation des réalisations iconiques de Pierre Paulin qui s'était installé en Cévennes dans les années 1990. Son lieu de vie, considéré comme une œuvre globale mêlant design, architecture et paysage a été inscrit au titre des Monuments historiques le 18 octobre 2018.
- *Amandine, Jules et les autres. Scènes de vie en Cévennes*, du 27 septembre au 29 décembre 2019 : exposition qui fait écho au parcours permanent du musée en proposant un dialogue entre trois photographes qui ont immortalisé la disparition progressive de la société traditionnelle rurale en Cévennes dans les années 1960-1980.

- *Sauvages ?*, du 2 juin au 1<sup>er</sup> novembre 2020 (unique exposition présentée en 2020 en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19) : exposition qui aborde les liens entre homme et animal en réunissant une vingtaine d'œuvres d'artistes contemporains et huit spécimens naturalisés du Muséum de Nîmes. De nombreux thèmes évoqués : intelligence et comportement animal, relation dominant/dominé, impact environnemental de nos modes de vie, rapport entre le sauvage et le domestique, préservation de la faune sauvage, réintroductions d'espèces...

Cet assemblage se veut révélateur de la richesse et de la diversité de notre nature, et des problématiques culturelles et sociales qui en découlent.

Les artistes : Roland Cagnet, Bertrand Gadenne, Delphine Gigoux-Martin, Rodolphe Huguet, Clara Perreaut, Bernard Pourrière. L'exposition a été élue « Coup de coeur des 50 ans » par le Parc national des Cévennes.

Il n'est pas possible d'établir les chiffres de fréquentation exacts pour les expositions temporaires puisqu'il n'y a pas de différenciation au niveau des entrées (le billet d'entrée au musée donne accès aussi bien aux collections permanentes qu'à l'exposition temporaire). Un comptage manuel a été effectué par les agents d'accueil et de surveillance à partir de 2019. Pour l'exposition *Maïa et Pierre Paulin, design en Cévennes* (été 2019) : 6 947 visiteurs comptabilisés dans l'exposition sur les 15 532 visiteurs durant la même période, soit 45 %. Pour l'exposition *Jules, Amandine et les autres* à l'automne 2019 : 3 544 sur 5 789 au total soit 60 %. En 2020, l'exposition *Sauvages ?* a accueilli 9 477 visiteurs en 5 mois sur les 11 903 visiteurs du musée, soit 79,5 % des visiteurs sur cette même période.

L'accueil des différentes expositions proposées depuis 2018 a été positif (en témoignent la fréquentation et les commentaires sur le livre d'or). Les expositions ont parfois permis la découverte du musée à un public qui n'y serait pas forcément allé sans cette proposition (public d'architectes et de designers pour l'exposition Paulin par exemple, public plus habitué à l'art contemporain avec *Sauvages ?*).

Le rythme de deux expositions par an est celui proposé et validé par la tutelle. Dans le cas d'un projet plus complexe à concevoir ou plus onéreux à porter, il est possible de ne proposer qu'une seule exposition annuelle plus longue.

Le musée propose bien entendu une médiation autour des expositions avec différents supports : panneaux de salle, livrets, livrets-jeux pour les enfants, tablette numérique mais aussi visite guidée pour le public adulte, familial et scolaire.

Même si un sujet exogène peut naître en son sein ou être le fruit d'une collaboration avec une autre structure, il semble que la pierre angulaire du choix des thèmes d'exposition doive toujours être en lien avec les sujets du musée qui sont pléthoriques ou en lien avec les Cévennes.

Les axes principaux retenus pour 2021-2026 (sans toutefois exclure la possibilité d'un projet qui ponctuellement n'aborderait pas un thème cité ci-dessous mais aurait un lien avec la programmation de partenaires comme Boulegan, le Cratère, Itinérances... serait tout à fait possible) :

- un thème du musée développé plus spécifiquement (par exemple la soie avec le projet de Sophie Desrosiers sur les draps d'Areste alésiens au XIII<sup>e</sup> siècle (qui permettrait de renouveler l'approche de l'introduction de la soie dans la région)
- un thème en lien avec l'histoire cévenole, (exposition sur Pasteur en Cévennes)
- les us et coutumes d'antan (sujet ethnographique),
- les Cévennes d'aujourd'hui (sur les néoruraux par exemple depuis la fin des années 1960 jusqu'à aujourd'hui avec la représentation des différentes communautés et leur regard sur le territoire cévenol),
- un sujet de société contemporain plus large mais s'appliquant particulièrement aux Cévennes (un sujet touchant à l'écologie, le loup, la gestion des ressources et notamment de l'eau...),
- la représentation des Cévennes par un média artistique différent (gravure, peinture, sculpture),

- une exposition d'art moderne ou contemporain soit en relation avec un thème du musée (la soie, le châtaignier, l'agropastoralisme), soit un artiste cévenol ou installé en Cévennes, un photographe pour un projet autour des Cévenols d'aujourd'hui...
- une expositions mettant en œuvre le comparatisme (temporel ou géographique) pour donner de la profondeur à la réflexion et permettre d'ouvrir/élargir le champ d'études (par exemple sur la place des femmes comme au musée de la Camargue en 2018).

Lorsque le musée porte un sujet de fond et d'envergure, il est tout à fait souhaitable de ne proposer qu'une seule exposition annuelle afin de laisser le temps de recherche et de travail nécessaire aux équipes puis d'assurer une valorisation sur 6 à 7 mois d'exposition.

L'équipe du musée peut aussi s'orienter vers des cycles thématiques d'expositions, soit sur plusieurs années, soit en partenariat avec d'autres structures. Il faut également prendre en considération les formes novatrices comme l'exposition participative avec le public. Le public participe en apportant des pièces ou témoignages au sein même de l'exposition ou est invité à présenter son point de vue en assurant le choix des œuvres et l'élaboration du discours (projet avec une classe spécifique, une association, une institution).



## Une médiation à l'image du musée, entre tradition et modernité

### Visites/ateliers

Le musée propose des visites de différentes formes (générales, thématiques, avec atelier, décalées) pour tous types de publics :

Visites guidées en français ou anglais pour le public adulte (offre en allemand en 2018 et 2019 uniquement)

Visites guidées en français ou anglais pour les groupes sur réservation :

- *Mosaïque des collections* (40 min). Tarif : 40€ + entrée au musée : 4€/pers. à partir de 15 personnes. La visite aborde de façon introductive les grandes thématiques du musée (paysage, châtaignier, filature Maison Rouge, vie quotidienne et conscience identitaire).
- *La filature Maison Rouge* (1h). Tarif de la visite guidée : 60€ + entrée au musée : 4€/pers. à partir de 15 personnes. À travers la mémoire soyeuse de l'ancienne filature Maison Rouge, l'histoire de l'industrie séricicole des Cévennes est expliquée.
- *Les collections à la loupe* (1h30). Tarif de la visite guidée : 80€ + l'entrée au musée : 4€/pers. à partir de 15 personnes. Présentation approfondie autour des thématiques du musée : histoire des Cévennes, paysage, productions agricoles, châtaignier, élevage, sériciculture, vie domestique, conscience identitaire.

- *Balade autour de l'architecture* (1h, proposée à partir de 2021). Tarif de la visite guidée: 60€ + l'entrée au musée: 4€/pers. à partir de 15 personnes. Découverte de Maison Rouge à travers son architecture: évolution du bâti, éléments architecturaux remarquables, intégration de la filature dans l'histoire et le paysage saint-jeannais.

Visites thématiques avec ateliers pour les scolaires de maternelle et primaire (collections permanentes et expositions temporaires). Les visites et ateliers sont gratuits pour les scolaires et centres de loisirs d'Alès Agglomération et au tarif de 2€/élève pour les scolaires hors agglomération.

- *Les animaux en Cévennes*. Découverte des animaux sauvages et domestiques présents en Cévennes. Atelier *Les animaux dans tous leurs états!*: jeux visuels et sonores, et activité de collage autour du mouton et de la laine. Cycle 1 (petite, moyenne et grande section).
- *Histoire d'objets – Le bois/Faire parler les objets*. Découverte d'objets du quotidien en Cévennes sur le thème du bois. Atelier *Cabinet de curiosités*: réalisation d'un petit cabinet de curiosités à l'aide de visuels et d'objets sur le thème du châtaignier ou atelier *Muséographe*: création d'une exposition avec accrochage et présentation d'objets et de visuels, à l'échelle d'une boîte en carton. Cycle 1 et cycle 2 (CP, CE1, CE2).
- *Le monde des collections*. Exploration des concepts de muséographie, de scénographie et de conservation et découverte des métiers du musée. Atelier *Muséographe*. Cycle 3 (CM1, CM2, 6<sup>e</sup>).
- *La soie, c'est doux mais ça vient d'où?* Découverte de l'origine et des usages de la soie à travers l'histoire de Maison Rouge et de ses fileuses. Atelier *Papillon mutant*: réalisation d'un dessin d'insecte, réel ou imaginaire, d'après le cycle de vie du ver à soie (œuf, ver, cocon, papillon) ou atelier *Des motifs par milliers*: réalisation d'un bas de soie en version papier avec un travail sur les motifs, les textures et les couleurs. Cycle 1, cycle 2.
- *L'âge industriel, le travail à la filature*. Découverte du fonctionnement d'une filature de soie au XIX<sup>e</sup> siècle (conditions

de vie, travail des fileuses, procédés techniques et luttes syndicales). Atelier *Fenêtres de filature*: création d'une fenêtre de filature par un jeu de transparence et de superposition. Cycle 3. Ou atelier *Le ver à soie envahit la filature*: réalisation d'un récit, réel ou fictif, sur les thèmes de l'architecture, du ver à soie et/ou du travail à la filature, sous forme d'une planche de bande- dessinée. Collège et lycée.

- *Être un petit Cévenol au XIX<sup>e</sup> siècle*. Découverte du quotidien d'un enfant autrefois en Cévennes (jeux, école et travail). Atelier *Sabots et jeux d'antan, c'était comment avant?*: Découverte des jeux en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle chez les petits Cévenols et essayage de sabots en bois. Cycle 1, cycle 2, cycle 3. Ou atelier *La châtaigne dans tous ses états!*: découverte de l'histoire et des caractéristiques botaniques du châtaignier à travers des jeux et un atelier-dégustation. Cycle 2, cycle 3.
- *La gestion des ressources en Cévennes*. Découverte des trois ressources naturelles fondamentales pour l'Homme en Cévennes (animaux, végétaux, minéraux) et de leurs usages. Cycle 3, collège, lycée.

Visites avec ateliers pendant les périodes de vacances pour le jeune public et les centres de loisirs.

Concernant le public scolaire, plusieurs projets sont développés sur le long terme: participation à l'événement «La classe, l'œuvre», participation à «la Grande lessive», mois de l'artisanat en novembre avec des visites thématiques du musée associées à des démonstrations d'artisans et des ateliers pratiques pour les élèves, travail avec les artistes en résidence.

L'accueil des scolaires et la relation avec les enseignants sont particulièrement soignés. Les médiateurs s'adaptent aux projets des enseignants et aux thématiques qu'ils souhaitent développer. La chargée des publics privilégie l'échange en amont de la visite avec l'enseignant et se tient à sa disposition à la suite de celle-ci pour l'accompagner dans l'approfondissement des contenus en classe avec ses élèves. Un questionnaire à destination des enseignants a été mis en place à partir de 2019,

afin d'évaluer leur niveau de satisfaction et de toujours remettre en question et faire évoluer nos pratiques de médiation.

D'une manière générale, le service des publics a à cœur de proposer un accueil de qualité, pour que la visite au musée soit un moment privilégié pour tous les publics. Les agents d'accueil sont à l'écoute des visiteurs et les retours à ce sujet sur le livre d'or et sur les sites Google et Tripadvisor sont extrêmement positifs (note de 4,6/5 pour 507 avis sur Google et 5/5 pour 87 avis sur Tripadvisor).

Le service des publics souhaite renouveler l'offre dite classique (visites thématiques et visites ateliers) et développer des axes spécifiques :

- pour les visites insolites par exemple : les dessous du musée, des visites nocturnes, visites culinaires, visites dégustations, visites olfactives, visites avec mot-clef : (choix d'un mot et sélection des objets à voir)...
- Visites contées, visites théâtralisées
- Médiation volante ponctuelle : pas de visite à heure fixe mais focus ponctuels.
- Faire des propositions en direction des adolescents : jeu de rôle, *escape game*...
- Proposer des journées complètes avec une offre globale.
- Participer à des programmes nationaux type « C'est mon patrimoine », « Les portes du temps » ...
- Développer la médiation participative et l'inclusion de tous les publics.

#### Des supports papier et numériques pertinents

L'équipe du musée propose des dossiers pédagogiques très complets et des fiches « 1 mois, 1 œuvre » à destination des enseignants ainsi que des dossiers de presse pour les journalistes pour le parcours permanent et pour chaque exposition temporaire ; des livrets-jeux à destination du jeune public pour découvrir de manière ludique les expositions temporaires. Un parcours ludo-pédagogique est proposé au jeune public, sur tablette à l'accueil du musée ou par l'intermédiaire de l'application numérique « Maison Rouge » disponible sur les plateformes iOS et Android. Il prend la forme

de quinze « défis » basés sur les objets présents dans l'exposition et aborde les différents thèmes du parcours de visite. Ces jeux offrent une médiation interactive facilitant la compréhension de l'exposition permanente.

L'application de visite est proposée gratuitement sur audioguide (également téléchargeable sur smartphone) pour découvrir les collections permanentes pour le public étranger, le public malvoyant ou tout simplement désireux d'avoir les informations oralement.

Le service des publics doit réfléchir à de nouveaux modes de médiation avec moins de texte et, comme évoqué précédemment, privilégier le FALC, des dessins et des schémas, cela à destination d'un public non averti, en situation de handicap, mais aussi en direction des scolaires.

#### Hors les murs

À ce jour, Maison Rouge n'a pas réalisé de projets hors les murs. Le Musée des vallées cévenoles dans les années 1980 et 1990 a porté plusieurs projets avec différents partenaires.

Il est tout à fait pertinent d'envisager des actions hors les murs et/ou itinérantes (en partenariat avec le Parc national ou d'autres structures) et principalement avec l'Éducation nationale pour des actions auprès des scolaires (soit trop éloignés ou dans l'incapacité de se déplacer au musée) avec une mallette pédagogique nomade contenant des objets issus de la collection d'étude, afin de préparer une visite ou à la suite d'une visite pour construire un projet pédagogique avec l'enseignant.

Il faut veiller cependant à l'équilibre et que ces actions ne se développent pas plus que celles intra-muros (ni en quantité ni en temps passé à les concevoir et à encadrer pour le personnel du musée).



## Des animations pour décroiser les usages

Le musée organise des événements ponctuels aussi bien culturels (visite théâtralisée, concert, spectacle, dédicaces) que scientifiques avec des conférences et en novembre 2018, les Rencontres de Maison Rouge.

Le musée s'inscrit bien entendu dans le calendrier des manifestations nationales comme les Journées européennes du patrimoine, la Nuit des musées, les Rendez-vous aux jardins, les Journées nationales de l'architecture, les Journées européennes des métiers d'art, etc.

Depuis le lancement de la saison 2018, l'équipe de Maison Rouge a suivi un cheminement précis en ce qui concerne les animations.

Le bâtiment n'a pas été conçu avec des espaces dédiés ni avec la technique qui en faciliterait l'organisation. Il a donc fallu multiplier les expériences sur l'ensemble des espaces pour voir ce qui pouvait fonctionner et quels équipements ajouter : la salle de conférence, l'atelier pédagogique, les espaces muséographiques, les paliers du rez-de-chaussée et du 2<sup>e</sup> étage ; pour l'extérieur : le jardin, la cour, avec et sans la scène sur roues de la mairie, le toit, etc.

Trois directions ont été définies jusque-là :

- des animations classiques : conférences, lectures, contes, visites botaniques, manifestations culturelles nationales
- une recherche d'événements culturels spécifiques en connexion avec la programmation de l'exposition temporaire du moment

- des propositions plus larges et festives, faisant appel au spectacle vivant : clowns, danse contemporaine, théâtre pour attirer un public nouveau et positionner le musée comme un espace de référence et de rayonnement (par exemple avec le groupe F pour le lancement de la première saison, experts des sons et lumières au niveau mondial). Cratère Surfaces a été accueilli pour une représentation en juillet 2019, ainsi qu'une résidence du Pôle national des arts du cirque d'Alès prévue en janvier 2021. La Maison de la littérature a également participé à des animations ainsi que le CMLO (Centre Méditerranéen de Littérature Orale). Les artistes locaux représentent plus de 80 % de la programmation. Un lien avec les collections ou la programmation festive et culturelle de l'agglomération est toujours recherché.

Le principal écueil rencontré (en dehors du manque de lieux adaptés/spécifiques) a été le manque de valorisation en 2018 des animations par une communication optimisée. Des actions de promotion sont nécessaires pour donner l'envie au public de venir jusqu'à Saint-Jean-du-Gard. Les animations de Maison Rouge ne peuvent fonctionner comme dans un musée installé en centre urbain. Il faut en tenir compte, d'autant que l'été, la concurrence est exacerbée par la multiplication des offres des sites touristiques.

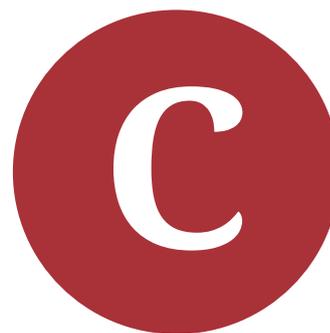
Il semble important de développer pour 2021-2026, tout en maintenant l'offre existante, les axes suivants :

- Conférences sur des thèmes de la collection
- Conférences sur des sujets d'actualité
- Conférences en lien avec la programmation locale (festival Boulegan, journées de l'arbre et du fruit en novembre chaque année)
- Débats et rencontres avec des écrivains, des personnalités ayant un lien avec les Cévennes, des producteurs, des artisans...
- Projections en lien avec les Cévennes et les collections
- Spectacles, concerts
- Projets décalés (yoga...)
- Place essentielle faite à l'artisanat local et régional et sa mise en valeur aussi bien

dans les choix d'animations que dans la promotion des produits que propose la boutique ou encore dans le choix des ateliers envisagés pour les scolaires et les familles, dans la politique du service des publics.

Depuis 2019, le musée accueille les Rendez-vous d'Exception autour de l'artisanat le premier week-end d'avril. Les Rendez-vous d'Exception sont des rencontres nationales qui permettent d'extraire de l'ensemble des Journées européennes de l'artisanat d'art, des lieux et rendez-vous exceptionnels. En 2018 : trois rendez-vous d'exception en Occitanie dont Maison Rouge. Maison Rouge présente depuis trois ans sa candidature et est retenue, grâce au lien avec le sujet des expositions temporaires (mais cela ne signifie pas que ce Rendez-vous ait lieu chaque année).

Un projet en lien avec les scolaires met également les artisans au cœur du travail du musée, depuis 2018. « Le mois de l'artisanat » est une rencontre annuelle entre les scolaires et des artisans du territoire. Tout au long du mois de novembre, les classes viennent au musée découvrir l'artisanat local lors d'un atelier pratique avec un artisan, précédé d'une visite des collections adaptée au métier concerné : tisserand, potier, ébéniste, relieur, maroquinier, cordonnier, etc.



## Tisser du lien avec le contemporain

Un enjeu fort réside aussi dans la restitution aux populations de la recherche et des projets du musée. Comment valoriser nos acquisitions, publications, actions, le fonds documentaire auprès des publics ?

Le rôle éducatif du musée consiste aussi à inciter ses visiteurs à une vraie réflexion sur les questionnements contemporains. « Les collections et les connaissances acquises par le musée permettent de faire le lien entre certaines interrogations du présent et le patrimoine ou l'histoire des Cévennes : Quelle sociabilité et quels rapports sociaux ? Quelle spiritualité ? Quelle représentation du monde et quel regard sur l'environnement social, naturel, surnaturel (tradition orale, littérature orale...) ? Quels savoir-faire techniques (alimentation, bâti, artisanat, économie durable) ? Quelles autres valeurs peut porter une société... (terre de refuge, éthique, ...) ? La diversité des thématiques (vie quotidienne, châtaignier, soie, bâti, protestantisme, aménagement de l'espace, valorisation de l'occitan, ...) trouve un écho au travers de ces approches plus larges, qui nous semble-t-il, pourraient permettre une accroche et une passerelle entre notre société contemporaine (à travers sa diversité sociale et culturelle) et le musée »<sup>20</sup>.

20. citation du PSC 2002

Le musée doit oser s'engager dans des thématiques contemporaines et faire se rencontrer les disciplines.

L'équipe du musée doit mettre en place une réflexion sur le statut même du visiteur qui ne doit plus, au XXI<sup>e</sup> siècle, être considéré comme visiteur « apprenant » uniquement mais comme visiteur « participant ». Le savoir n'est pas descendant et la notion d'échanges doit primer, surtout dans un musée de société qui se veut le miroir d'un territoire et de ses habitants. Il convient de favoriser les nouvelles formes d'expression et de mise en débat aussi bien *in situ* que grâce aux moyens technologiques actuels. Les pratiques culturelles des visiteurs doivent aussi être prises en considération pour comprendre leurs attentes dans les domaines savants comme les usages non-savants et la dimension participative.

En janvier 2019, un projet autour de la notion de cocon d'un artiste gardois (Colin G.), a trouvé sa place au sein de la structure. Le mois de fermeture annuelle en janvier a permis de mettre à profit ce temps de pause pour le musée en accueillant cette résidence d'artiste. Aucun budget n'étant prévu, la résidence a été de ce fait de courte durée. Seule une salle et du matériel ont été mis à disposition. En 2020, c'est le projet de Nelly Monnier qui est accueilli. Il est tout à fait possible, pour ouvrir le musée sur l'art contemporain, d'envisager de solliciter la région Occitanie sur des projets de résidence d'artistes (une ligne budgétaire à la région existe spécifiquement pour le soutien à l'art contemporain) tout comme le département du Gard.

Le musée n'ayant pas vocation à être un centre d'art, il peut néanmoins recevoir des artistes dont la démarche a un lien avec les sujets abordés dans le musée (soie, châtaigne, agropastoralisme, élevage, apiculture, artisanat traditionnel...) dans un cadre défini. Pour pouvoir envisager de subventionner des artistes dans le cadre de résidences, il faut impérativement budgétiser cela l'année précédente. Les artistes nous sollicitant doivent, s'ils sont accueillis :

démontrer que leurs travaux sont en lien avec l'esprit du musée, solliciter d'autres modes de financement (Alès Agglomération ne doit pas être le seul financeur), prévoir un temps ou plusieurs temps d'échange avec le public (scolaire et/ ou grand public) selon le projet : ateliers, workshops, interventions en classe ou sur le lieu de création au musée, et prévoir un temps de restitution qui ne prend pas nécessairement la forme d'une exposition temporaire.

Maison Rouge, avec un budget spécifique, pourrait ainsi :

- mettre à disposition l'atelier pédagogique ou la salle de conférence
- mettre à disposition le matériel dont l'équipe dispose
- subventionner l'artiste pour lui permettre de créer
- valoriser le travail de l'artiste en communiquant et en prévoyant un temps de monstration au public (ouverture de l'atelier, aide à un projet d'exposition au sein du musée ou hors les murs, etc.).

Maison Rouge n'a pas de lieu pour héberger des artistes. Suite à la démolition d'une partie du bâti de l'immeuble situé à l'entrée du parking côté Grand'rue, il reste à ce jour 3 pièces de 12 m<sup>2</sup> environ chacune. Une étude de mise aux normes et de réhabilitation pour créer un triplex devra être faite.

L'équipe du musée doit répondre à des appels à projets innovants en matière de publics, proposer des actions hors les murs, se former aux nouvelles formes de médiation, proposer des outils/animations d'actualité.

Le but premier de la médiation est l'appropriation du patrimoine cévenol : l'identification des visiteurs locaux à ce patrimoine et la découverte pour les visiteurs extérieurs. L'apprentissage, le co-apprentissage (qui va de la sensibilisation à l'approfondissement selon son niveau de connaissance en apprenant à regarder et à réfléchir) et l'épanouissement du visiteur sont les objectifs premiers du service des publics qui va ainsi tisser un lien de qualité.

Les publics cibles sont : les scolaires, les familles et les personnes éloignées du champ culturel (socialement et physiquement par le handicap). Les groupes et le public du

troisième âge constituent le socle actuel de notre fréquentation. Tout en continuant à les recevoir dans les meilleures conditions possibles, ils ne constituent pas la cible à développer pour les cinq prochaines années.

L'équipe du musée a la volonté de mettre en œuvre une dimension participative forte avec une plus grande interaction avec des publics cibles concernant par exemple la programmation événementielle ou les expositions temporaires.

Pour inscrire Maison Rouge dans le XXI<sup>e</sup> siècle, il est important d'utiliser des synergies de notre temps avec des projets collaboratifs ou participatifs comme la collecte de témoignages, la création d'œuvres avec des artistes, des animations ouvrant à d'autres champs (gastronomie, utilisation traditionnelle des plantes, organisation de veillées traditionnelles avec contes et activités d'antan en regard avec les activités modernes, etc.).





## Un musée d'envergure Grand Sud

En préambule, notons que Maison Rouge a reçu des distinctions qui en font un lieu reconnu pour différents aspects :

- 1<sup>er</sup> prix des « Rubans du patrimoine », prix national, obtenu en octobre 2018 par Alès Agglomération dans la catégorie « commune de plus de 20 000 habitants » pour la réhabilitation de la filature « Maison rouge » en vue de l'accueil du Musée des vallées cévenoles. Le concours « Les Rubans du Patrimoine » récompense chaque année, depuis 1994, la ténacité des communes et des intercommunalités ayant réalisé des opérations de restauration ou de mise en valeur de leur patrimoine bâti.
- 1<sup>er</sup> prix départemental du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) du Gard « Paysage-Espace public » décerné à Alès Agglomération pour l'aménagement des espaces extérieurs de Maison Rouge et du jardin ethnobotanique par l'agence d'architecture Pierre Vurpas & associés et Nathalie Lucas, paysagiste conceptrice.





1



2



3

1. Signalétique temporaire extérieure
2. la boutique du musée
3. les produits dérivés de la boutique
4. le flyer Maison Rouge et son portant
- 5 et 6. la campagne générique déclinée



4



5



6





## Des partenariats historiques et locaux qui doivent s'ancrer territorialement et rayonner au-delà des Cévennes

### Les partenariats établis

L'ancien musée avait déjà établi des partenariats d'importance avec plusieurs structures notamment : le Parc national des Cévennes, le Train à vapeur des Cévennes et la Bambouseraie, le Musée du Désert.

Le Parc national des Cévennes est un soutien intellectuel et financier du musée depuis plusieurs décennies. L'ancien Musée des vallées cévenoles est un membre fondateur de l'écomusée du Mont Lozère.

La dimension culturelle du Parc est essentielle puisqu'il est le seul parc habité dans sa zone « cœur de parc ». Le patrimoine culturel y est défendu au même titre que le patrimoine naturel, même si depuis quelques temps on perçoit un désengagement ou du moins une baisse d'attention pour cette composante. Saint-Jean-du-Gard est une porte d'entrée des Cévennes et du Parc. À l'origine, pendant la genèse du projet puis pendant la phase de chantier, il était convenu avec le Parc d'avoir un point d'information au sein du musée. Le lieu proposé (sous l'administration, l'ancienne chaufferie), n'a cependant pas retenu son attention. Une convention est en attente de signature pour asseoir d'éventuelles

coopérations entre Maison Rouge et le PNC sur des projets de recherche, mais aussi d'expositions ou autres.

Des projets ponctuels sont initiés avec le PNC depuis 2020 : accueil de l'exposition itinérante « 50 ans d'aventures humaines » réalisée par le Parc à l'occasion de son 50ème anniversaire, dans la salle de conférence de Maison Rouge pendant les vacances de la Toussaint (268 visiteurs), projet d'exposition future autour des plantes et de leurs noms occitans...

Avec le TVC et la Bambouseraie, l'ancien musée avait mis au point un produit touristique à la journée : *Insolite vallée*. La Bambouseraie ayant souhaité se retirer en 2017, le produit existe toujours sous forme de duo baptisé *Voyage dans le temps* et propose pour les groupes de 20 personnes et plus, une journée tout compris à 37,50€ par adulte et 24,50€ par enfant (voyage en train aller-retour, restauration et visite libre du musée). La visite guidée pour les groupes arrivant avec le TVC est à 30€ au lieu de 40€. Pour les individuels, le demi-tarif (4€) est appliqué pour l'entrée du musée aux personnes munies d'un billet aller ou aller-retour du TVC.

Un nouveau partenariat est envisagé et doit être mis en place entre les trois structures autour d'une offre commune : un pass commun uniquement vendu sur internet qui permet une économie de 6€ par billet. Le projet est en cours et devrait être opérationnel en 2021.

L'ancien directeur du Musée des vallées cévenoles était membre du comité scientifique du Musée du Désert de Mialet et le délégué résident du Musée du Désert membre du comité du Musée des vallées cévenoles. Les deux musées ont été associés pour la distribution de leurs dépliants. Ils participaient ensemble à des manifestations culturelles, de promotion et à des expositions.

Actuellement, seule l'adhésion au Club des sites touristiques du Gard permet un avantage sur le tarif d'entrée des deux musées : sur présentation d'un billet d'entrée plein tarif du Musée du Désert, le demi-tarif (4€) est appliqué pour l'entrée à Maison Rouge. Sur présentation d'un billet d'entrée plein tarif de Maison Rouge, le visiteur bénéficie d'une remise d'1€ sur son

entrée plein tarif (6€) au Musée du Désert. Cette adhésion au Club des sites du Gard permet au musée d'entrer dans le réseau des sites touristiques et par conséquent d'avoir une démarche active de recherche de clientèle, contrairement aux musées, plus timorés sur ce plan. Des stands groupés permettent d'être identifié comme une destination et réduisent les coûts de promotion sur le salon du Tourisme à Bruxelles, ou sur le salon des comités d'entreprises à Lyon, ou des seniors à Marseille...

Le musée adhère aux Sites d'exception du Languedoc, ce qui lui permet de se valoriser auprès d'une clientèle « visiteurs curieux de l'arrière pays » en attirant les flux héraultais.

Le musée adhère également à Bienvenue en Provence, ce qui lui permet de développer la notion de mise en réseau dans un esprit de « destination culturelle » pour les touristes. Maison Rouge apparaît comme le nouveau musée qu'il faut avoir vu dans l'arrière-pays et devient donc complémentaire d'une offre de qualité.

Le musée est partenaire de Cévennes Tourisme et adhère à plusieurs Offices de tourisme<sup>21</sup> :

- Cévennes Tourisme (Alès, Anduze, Genolhac, La Grand'Combe, Vézénobres, Saint-Jean-du-Gard)
- Cèze Cévennes (Barjac, Allègre-les-Fumades, Saint-Ambroix, Saint-Privat-de-Champclos, Méjannes-le-Clap)
- Cévennes Méditerranée (Ganges)
- Cévennes Mont Lozère (Pont-de-Montvert, Vialas, Le-Collet-de-Dèze, Saint-Germain-de-Calberte, Sainte-Croix-Vallée-Française, Saint-Etienne-Vallée-Française)
- Mont Aigoual Causses Cévennes.

Le musée adhère également à différentes associations : Le Chemin de Stevenson, les Gîtes de France, Mom'art.

Maison Rouge est labellisé par Sud de France, qualité tourisme. Pour l'obtention de ce label, le musée a répondu à plus de 257 critères autant écologiques, économiques que de qualité d'accueil et de prestations. Dans les obligations, notons quelques-unes qui ont poussé l'équipe à la création de supports ou d'actions valorisantes pour le lieu : avoir des documents bilingues, un rack à vélo, etc. La subvention du Feder était conditionnée par l'obtention de ce

label. Ce dernier permet à Maison Rouge d'être présent dans un réseau de tourisme en Occitanie, important pour le référencement des groupes notamment. Ce label est obtenu pour une durée de 3 ans à la suite d'un audit reposant sur un client mystère.

La boutique du musée permet de nouer plusieurs partenariats avec des artisans.

Il est essentiel de favoriser la circulation entre les sites (culturels et touristiques) avec un système de pass, de mise en réseau, de partage d'informations, etc.

### Les itinéraires touristiques et culturels de thématiques identiques à créer

Le musée nourrit ou doit nourrir des relations étroites avec divers partenaires privilégiés comme le Musée du Désert autour du protestantisme, le Musée de la soie à Saint-Hippolyte-du-Fort, l'Ecomusée de la Cévenne initié par le Parc national des Cévennes, le Musée cévenol du Vigan, le Musée du Gévaudan de Mende, Biosphéra (centre d'interprétation des vallées cévenoles) mais aussi des associations comme Chemins de la Soie<sup>22</sup> (Musée du vieux Nîmes, Musée de la soie à Saint-Hippolyte-du-Fort, Magnanerie de la Roque à Molezon, Musée cévenol du Vigan, etc.), Chemins de la châtaigne regroupant des agriculteurs producteurs, des transformateurs, des professionnels du tourisme (hébergements, restaurants, accompagnateurs randonnées, etc.) et des lieux patrimoniaux (Musée de la Vallée du

21. L'adhésion couvre les frais de distribution des flyers sur les sites gérés par l'Office de tourisme. Ensuite, selon les cas, certains relayent les informations sur leur site internet, dans les newsletters, sur leurs cartes touristiques, dans les guides...

22. L'existence actuelle de cette association n'est plus certaine à l'heure où ce PSC est rédigé. Mais nous retenons l'esprit qui a présidé à cette création pour s'en servir d'exemple.

Galeizon, Maison de la châtaigne et du châtaignier de Saint-Martin-de-Boubaux). Ces deux exemples sont cependant à relativiser car la vitalité de ces associations est en perte de vitesse. Mais d'autres projets autour des produits spécifiques aux Cévennes et des savoir-faire traditionnels avec des associations et des institutions sont à imaginer, aussi bien en matière d'échange de bonnes pratiques que de projets (expositions, publications communes) et d'échange de publics (en imaginant une création de pass, des tarifs préférentiels...).

Une dynamique insufflée par la préfecture autour de la soie est en train de voir le jour depuis janvier 2020 et l'équipe du musée y est associée.

De nombreuses institutions se rattachent à la soie. L'idée d'un partenariat à grande échelle pourrait voir le jour. Ci-dessous les institutions ayant un lien avec cette thématique soyeuse :

En France: Musée de Lagorce (07), Musée des tissus et arts décoratifs à Lyon, Maison des Canuts à Lyon, Atelier-musée de la soie à Taulignan (26), Musée de l'industrie textile à Vienne, Musée d'art et industrie de Saint-Étienne, Musée du tissage et de la soierie à Bussières (42). Le festival de la soie à Lyon « Silk in Lyon » réunit l'ensemble des acteurs de la filière fin novembre pendant 4 jours.

À l'étranger : The Silk Museum de Macclesfield (Angleterre), Musée du tissage et de la soie en Suède, Yokohama Silk Museum (Japon), National Silk Museum (Chine). Cette dernière institution est d'ailleurs active sur la création d'un réseau de routes autour de la soie d'envergure internationale (avec un classement éventuel à l'UNESCO).

Un partenariat avec le Silk Museum de Yokohama pourrait ainsi être imaginé dans le cadre d'une exposition sur le commerce de la soie au XIX<sup>e</sup> siècle et les échanges entre Japon et Cévennes (cartons japonais de vers à soie présents dans les collections du musée).

### Les itinéraires touristiques et culturels avec thématiques complémentaires

Maison Rouge permet de créer un nouveau point d'attrait et de destination culturelle et touristique pour la partie méridionale des Cévennes. L'ensemble de l'offre Bamboueraie/Train à vapeur/Maison Rouge permet désormais de parler de destination.

La mise en place d'une offre commune est une demande du public.

Le fait de pouvoir prévoir une billetterie en ligne sur la plateforme Elloha permet également d'être commercialisé par les offices du tourisme et le département, ce qui constitue un atout majeur en termes de visibilité et de commercialisation.

Certains circuits sont à l'étude, mais il est trop tôt pour les évoquer (par exemple un partenariat avec Nîmes et Arles pour un pass commun).

### Les partenariats avec des structures similaires en France

Les musées de société doivent travailler en réseau. Leurs collections sont spécifiques à chaque région mais leur approche, les enjeux contemporains (mondialisation, écologie...) et les dynamiques des publics sont comparables voire similaires.

La mise en réseau d'un point de vue professionnel de Maison Rouge est une priorité. Autour de la pratique des musées de société, on peut répertorier les musées suivants :

Musées de Saint-Flour, Musée du Gévaudan, Museon Arlaten, MUCEM, Musée des Confluences, Musée dauphinois, Musée du textile dans le Tarn, Musée des arts et traditions populaires de Draguignan. Le Mucem étant le musée-référent à l'échelle nationale et le grand département du SMF, il est nécessaire d'établir un lien fort avec l'institution qui peut jouer un rôle de conseil important sur nos différents projets.

À l'étranger, autour des nouvelles muséographies : Musée d'ethnographie de Neuchâtel, Musées québécois : Musée de la civilisation, Musée du Fjord, Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité, Musée de la Gaspésie, Musée régional de la Côte-Nord.

L'adhésion de l'institution à la Fédération des écomusées et musées de société (FEMS) est un vecteur d'ouverture et d'échanges sur les bonnes pratiques dans les musées de société en matière de gestion des collections mais aussi sur le rayonnement de nos structures.

L'équipe du musée doit donc chercher à favoriser les partenariats sur des projets d'exposition avec les autres musées de société adhérant à la FEMS.

### L'association des amis du musée

L'association des amis de la vallée Borgne, fondatrice de l'ancien musée et propriétaire des collections jusqu'en 2017 a changé ses statuts après l'ouverture de Maison Rouge en septembre 2017 pour devenir une association des amis de musée en 2018<sup>23</sup>. Les buts poursuivis par l'association, tels que définis dans les nouveaux statuts sont les suivants : le soutien aux actions scientifiques, culturelles et éducatives de Maison Rouge en partenariat avec l'équipe du musée, la recherche dans les domaines de l'ethnologie, de l'ethnobotanique, de l'histoire, de l'anthropologie, des sciences de la nature et de l'environnement, la médiation du patrimoine cévenol et la mise à disposition de ses ressources en matière de patrimoine cévenol ainsi que la pérennisation de l'esprit qui a présidé à la création du Musée des vallées cévenoles.

L'association et l'équipe du musée doivent ensemble trouver la meilleure formule pour une collaboration constructive et fructueuse, qui à la fois sera respectueuse du savoir des membres de l'association et du fait même qu'ils constituent une grande partie de l'histoire du fonds, et respectueuse du travail de l'équipe du musée certes nouvellement constituée au regard de l'histoire du Musée des vallées cévenoles mais professionnelle et très motivée.

L'association et le musée doivent envisager des actions communes pour des événements majeurs (journées du patrimoine, valorisation du jardin ethnobotanique, projets d'exposition...).

L'association, comme toute association d'amis de musée, doit faciliter les actions du musée et son rayonnement par la participation aux animations importantes du calendrier du musée, le financement ponctuel d'actions qui seraient rendues compliquées par les lenteurs administratives (acquisition d'œuvres notamment, soutien des actions auprès des publics).

La contractualisation sous forme de convention peut être envisagée afin de définir les modalités de rencontre, les moyens alloués à l'association par la collectivité sous forme de subvention, etc.

23. Le siège social de l'association est Maison Rouge.



## Faire éclore le mécénat

Actuellement, aucun des trois musées d'Alès Agglomération ne pratique le mécénat.

Les différentes thématiques de Maison Rouge permettraient cependant d'envisager une politique de mécénat avec des grandes entreprises nationales ou internationales, autour de la soie notamment, de même qu'un mécénat plus local mais constituant un lien fort avec des entrepreneurs locaux attachés aux savoir-faire traditionnels (notamment sur des projets ponctuels ayant trait à leur production).

Les prémices d'un soutien financier avec l'association Culture et ambition, pour soutenir la venue des scolaires au musée via la location de bus (véritable frein au déplacement des classes), constitue notre premier partenariat en la matière (première collaboration pour l'exposition Paulin en 2019 renouvelée pour 2020).

Sur le territoire, il existe un fonds de dotation nommé Alès mécénat, dont la vocation est « de rapprocher le monde de l'entreprise des acteurs culturels et sportifs du bassin alésien et d'Alès Agglomération afin de permettre l'émergence de nouveaux projets pouvant rayonner sur son territoire et au-delà, de soutenir des événements structurants ou innovants en accompagnant leurs actions auprès des publics et d'apporter ainsi un soutien aux structures et aux individualités qui les conduisent »<sup>24</sup>. Les fonds sont collectés auprès des entreprises et des particuliers pour des activités d'intérêt

général dans les domaines suivants concernant la culture : le spectacle vivant, le cinéma-audio-visuel, le patrimoine, les arts plastiques. Le conseil d'administration valide ou non les propositions d'un comité d'experts. Pour bénéficier de ces fonds, les structures sollicitant Alès mécénat doivent avoir été reconnues d'intérêt général par l'administration fiscale (procédure de rescrit fiscal).

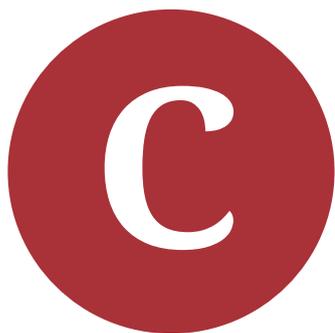
Jusqu'à ce jour, Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles n'a pas fait appel à l'aide de ce fonds mais dans un avenir proche, des projets novateurs et faisant rayonner le territoire pourront s'inscrire dans cette démarche.

Le musée peut répondre à des appels à projets, comme par exemple celui de la Fondation Orange autour de « l'accès à la culture avec les musées » pour les publics en situation de handicap et publics éloignés pour des raisons économiques et sociales (prise de contact en novembre 2019).

Pour mener à bien la recherche de mécénat, il faut imaginer un véritable plan d'action en fonction des actions à soutenir et concevoir des outils de communication pour les entreprises tout en imaginant les contreparties possibles (au-delà de l'abattement fiscal prévu par la loi) : invitations, visites VIP, soirée privatives dans les locaux du musée, mention de sa participation via le logo de l'entreprise... Il convient en effet de réfléchir à la manière de valoriser les personnes individuelles ou collectives qui investissent de manière financière ou autre (dons matériels, temps...). Certains musées ont mis en place un système de cartes de donateurs, bienfaiteurs et mécènes, avec des avantages différenciés.

En plus du mécénat d'entreprise qui est le soutien le plus pratiqué, une institution comme Maison Rouge peut prétendre au mécénat de compétences. Cela pourrait par exemple concerner le jardin ethnobotanique.

24. Extrait du statut dudit fonds de dotation.



## Une communication d'ouverture qui doit dépasser ses frontières

### Une signalétique à affirmer

Une signalétique routière fléchant le musée a été conçue en intégrant la présence du bureau d'information touristique, en voici le détail :

Des panneaux 4x3m à Saint-Jean-du-Gard sont visibles au carrefour du feu tricolore en remplacement du visuel annonçant le futur musée et à Thoiras, en remplacement également.

Un nouveau panneau de 8 m<sup>2</sup> sur la route d'Anduze, carrefour des Bancelles.

Une signalétique destinée aux piétons dans Saint-Jean-du-Gard, avec la refonte du plan de la ville sur la sucette à la sortie de la gare et un fléchage adapté, sur le poteau Enedis, place du marché, sur la balustrade, face au café au niveau du pont.

Un essai de peinture au pochoir au sol entre la gare et le musée a également été réalisé pour la première saison, ainsi qu'une étude pour un cheminement avec des clous en bronze.

### Plan de communication

La communication repose sur un travail en profondeur tout en traitant l'événementiel, sur papier comme sur numérique. Il est primordial de créer une image moderne, dynamique, pour que le lieu soit identifié comme tel et curieux de son temps et de son avenir, donnant envie aux étudiants, aux chercheurs, aux artistes de venir travailler, faire des recherches et proposer de nouveaux produits pour faire les Cévennes du XXI<sup>e</sup> siècle.

Les moyens actuels sont les suivants :

- un agent mutualisé sur les 3 musées et ayant également en charge les animations assure la stratégie de communication et sa mise en place.
- un budget de communication. En 2017 il était de 196 000 € et en 2019, de 166 659 €. Ce budget conséquent va en décroissant, la phase de lancement étant terminée en 2020. Il faut néanmoins consolider le rayonnement du musée (on constate souvent après l'année de lancement une forte baisse dans la fréquentation).

Des outils structurants et prioritaires de communication ont été mis en place :

- création de la charte graphique
- création d'une banque d'images
- rédaction d'articles de fond sur les collections, l'histoire du musée, l'histoire du bâtiment, etc., permettant ensuite d'être déclinés suivant les outils de communication.

Des outils de « base » ont été réalisés :

- un dossier de presse en français et en anglais
- une page Facebook
- une page Instagram
- un site « carte de visite » permettant de fournir de l'information sans nécessité budgétaire.
- Pour l'ouverture de mars 2018, un flyer bilingue a permis de compléter l'offre.

Des outils récurrents à chaque exposition/manifestation structurante :

- Dossiers de presse
- Communiqués de presse envoyés régulièrement à une base de deux cents contacts
- Des visites de presse, des tournages sont organisés fréquemment. Les relations avec la presse et les médias sont privilégiées.
- Des revues de presse sont constituées par exposition et globalement par semestre.
- Certains reportages sont publiés sur le Facebook du musée
- Des reportages sur la web TV d'Alès Agglomération
- Des dossiers pédagogiques sont envoyés aux enseignants du bassin ainsi qu'au rectorat, ce qui favorise la communication au sein de la sphère enseignante.

Une communication spécifique sur les expositions temporaires :

- affichage
- édition d'une carte postale
- achats d'espace.

Selon le sujet de l'exposition, les distributions de cartes postales, les affichages et achats d'espaces suivent la thématique au mieux pour drainer une nouvelle cible de visiteurs vers le musée. Ainsi l'exposition Paulin a-t-elle séduit des amateurs de design qui ne seraient pas spontanément venus voir un musée de société.

La liste des supports locaux, régionaux et nationaux qui ont fait au moins une fois la promotion de Maison Rouge en 2019 est en annexe. Les achats d'espace en presse ont été les suivants : *Objectif Gard*, *Gazettes de Nîmes* et *de Montpellier*, *Sémaphore*, suppléments été région de *Paris-Match* et *Elle*.

Une partie des achats d'espace est tournée vers les guides touristiques : Saint-Jean-du-Gard, *le guide du Routard*, Stevenson, les cartes touristiques et guides des offices du tourisme de Florac, Mont Aigoual, Cèze, Cévennes...

Pour les expositions temporaires, l'essentiel des achats d'espace concerne des réseaux d'affichage « Vue en Ville » à Montpellier et Nîmes. Pour la communication générique, 2 salves de 15 jours à Pâques et en août sur des 4x3 ciblent les touristes.

Le musée diffuse les informations concernant l'offre globale et sa programmation via différents canaux/supports :

- un flyer bilingue édité à 80 000 exemplaires (distribué dans les hôtels, restaurants, chambres d'hôtes, campings et offices du tourisme)
- une campagne « générique » commencée en 2019 met en avant un objet « ceci n'est pas » et présente de manière contemporaine un objet du musée. Cette campagne est déclinée en publicité dans les guides des offices du tourisme, guides touristiques et culturels ainsi qu'en 4x3 à deux périodes de l'année (vacances de Pâques, mois d'août sur un réseau Cévennes/Gard).
- une newsletter mensuelle permet de parcourir toutes les activités proposées par le musée sur le mois à venir. Cette newsletter est gratuite et 624 personnes y sont inscrites actuellement.

Le musée cherche également à développer les outils numériques et de nouvelles communautés. Pour l'instant, nous développons une communauté de façon totalement organique, ce qui est intéressant mais qui ne pourra perdurer.

Le site internet de Maison Rouge, créé en 2017, a accueilli 16 000 nouveaux visiteurs en 2019, basés pour leurs recherches à Paris pour 12,91 %, Alès 10,98 %, Lyon 9,68 %, Montpellier 8,67 %. 24 287 sessions pour 38 286 pages vues. Le site est bilingue français/anglais. En 2018 : 20 899 visiteurs.

En 2018 : 20 899 visiteurs.

La page Facebook de Maison Rouge, créée en septembre 2017, continue à d'être impactée par la présence de la page du Musée des vallées cévenoles non supprimée. Maison Rouge rencontre une difficulté dans la fermeture de cette première page, n'ayant pas les codes d'accès. La page officielle de Maison Rouge réunissait 830 abonnés en 2019 et 1021 en date du 20 novembre 2020. Certaines publications ont eu une audience de plus de 3600 personnes.

2017 : 10 publications  
2018 : 519 abonnés, 35 publications  
2019 : 830 abonnés, 46 publications  
2020 : 1020 abonnés, 87 publications  
Le compte Instagram a également été créé dès l'ouverture, en septembre 2017. Le taux de réaction va en s'amplifiant, preuve qu'une communauté est en train de se créer.  
2018 : 293 abonnés, 50 publications  
2019 : 589 abonnés, 91 publications  
2020 : 868 abonnés, 117 publications.

À la communication institutionnelle via les différents canaux locaux d'Alès Agglomération s'ajoute la communication à plus large audience et la communication spécialisée (revues notamment). Ces différentes approches font la promotion des collections et du site à l'année et mettent en valeur les moments forts de la vie du musée que sont les expositions et les animations. Il convient de concevoir une communication à deux vitesses avec un travail de fond, récurrent, sur le site, les collections et les rendez-vous annuels ; et une communication sur la saison culturelle constituée principalement par les deux expositions temporaires.

Le musée saisit aussi l'opportunité d'une communication exceptionnelle sur des actions

ponctuelles qui font son identité: une campagne de restauration, une nouvelle acquisition, des prêts pour telle ou telle autre institution, la signature d'une convention avec tel partenaire, etc.

Les relations avec la presse sont entretenues et soignées pour que les journalistes soient des ambassadeurs de nos manifestations (l'achat d'encarts ne peut être le seul vecteur, des articles de fond comme des flashes ponctuels dans les supports papier, audios et numériques de la presse quotidienne locale et spécialisée constituent de solides bases pour une communication réussie). Il convient d'envoyer des communiqués de presse réguliers pour tenir les journalistes informés de nos actions, de mettre à leur disposition un dossier de presse complet dès que la manifestation a une plus grande envergure (rencontres, expositions, cycle de conférences...). Il faut également prévoir des temps d'échanges avec eux et des invitations spécifiques (visite VIP, petit déjeuner presse...) pour développer les bonnes relations.

C'est une action à privilégier pour asseoir la qualité des événements et expositions de Maison Rouge. Il faut tisser des liens avec les journalistes au fil du temps pour que nos manifestations deviennent un rendez-vous dont ils se font l'écho dans leurs supports. Ce travail relationnel au long cours ne demande pas un budget spécifique conséquent mais une forte disponibilité.

Nous rencontrons quelques difficultés quant aux errances du correspondant local de *Midi Libre*. La correspondante de Mialet a, cet été, fait office de correspondante sans pouvoir se déplacer. Des accueils pour la presse spécialisée touristique ont été mis en place et appréciés. Cependant une déperdition de certains contacts presse est encore à déplorer, certainement par manque de temps ou de partage d'informations.

Un outil d'autorisation de tournage et de prise de vue doit être rapidement mis en place pour répondre à une véritable demande et surtout pouvoir être dans une démarche proactive de recherche de partenariats.

D'une communication d'ouverture de site, nous sommes désormais en phase d'installation, avec le développement de nouveaux outils ou la refonte des premiers. Il faut à la fois maintenir l'effet d'appel, l'esprit nouveau et en même temps asseoir les actions récurrentes comme déjà ancrées dans le panorama culturel régional.

Il faut poursuivre la communication générique sur le musée et la collection permanente avec le dépliant de présentation du musée, les campagnes 4x3, les achats d'espace; ainsi que la communication « produit » sur la partie actualité (expositions temporaires, animations et événementiel du site): carte postale de l'exposition temporaire, affichage urbain, achat publicitaire, dossier de presse spécifique à chaque exposition, communiqués de presse sur les animations ou événements ponctuels, relations presse plus développées en fonction du sujet (pour *Sauvages ?* en 2020 sur des supports d'art contemporain, pour *Conter, chanter, raconter* en 2021 vers des magazines ayant pour thème l'occitan, les Cévennes...).

À ces deux niveaux de communication tournés vers l'extérieur, s'ajoute le niveau « intérieur »: les outils d'aide à la visite (écran, plan, dépliant, guide, signalétique sur le parking, questionnaire de satisfaction) qui sont diffusés ou affichés sur place au musée.

Les outils à mettre en place rapidement ou à pérenniser pour 2021-2026:

- créer plus d'activités avec l'achat de réseaux pour une meilleure visibilité sur le bassin cévenol et la région Grand Sud pour les grands événements (Marseille à Béziers); au-delà de cet axe, la région Occitanie ne constitue plus une zone d'attraction pour le musée si l'on se réfère

à l'étude des provenances grâce aux codes postaux donnés à l'entrée du musée par les visiteurs

- refonte du site internet pour plus de lisibilité
- travailler au problème de la coexistence de deux pages Facebook (celle de l'ancien musée et celle de l'actuel).
- développer des communautés associées à l'activité du musée : celles de la carte Pass et celles qui suivent tout mouvement sur Facebook
- continuer les publications sur Instagram (115 publications comptabilisées en novembre 2020 et 850 abonnés naturels)
- travailler à une structuration des publications de Facebook et Instagram pour publier de façon organisée des types d'information différents et complémentaires
- continuer la publication d'une newsletter mensuelle sur les activités du musée.

Une réflexion sur ses relais (autre que le seul site du musée, Instagram et Facebook) doit être menée, notamment avec un affichage dans Saint-Jean-du-Gard et aux deux entrées du musée (Grand'rue et rue de l'Industrie).

- réactualiser le dossier de presse générique
- continuer à élaborer une revue de presse semestrielle pour garder la trace de nos actions
- une revue de presse spécifique à chaque exposition proposée par le musée<sup>25</sup>.
- continuer à structurer les outils en développant la banque de données images et en y ajoutant la vidéo, avec des vignettes sur des sujets autour de la collection.

25. Ces deux types de revue de presse sont disponibles et consultables au centre de documentation de Maison Rouge.



## La boutique : un atout majeur pour mettre en valeur l'artisanat local et régional

Le musée est doté d'une boutique (espace relativement restreint) qui est une partie essentielle dans l'accueil du public. Elle propose un prolongement de la visite des collections et des expositions, à travers une sélection choisie et exigeante d'ouvrages et de produits, reflets du savoir-faire des artisans et producteurs cévenols.

Depuis son ouverture en 2018, l'offre s'est étoffée et diversifiée, on peut trouver :

- Ouvrages littéraires et documentaires (plus d'une centaine de titres), guides de randonnée et cartes topographiques, cartes postales et magnets, DVD ainsi qu'une sélection de livres destinés au jeune public en lien avec les Cévennes.
- Produits du terroir et produits de bien-être certifiés AB.
- Objets artisanaux autour des thèmes abordés dans le musée : céramique, cuir, laine, soie, bois et vannerie,...
- Produits dérivés des collections permanentes (objets floqués du logo Maison Rouge) et ponctuellement des expositions temporaires proposées par le musée.

La boutique fonctionne principalement avec des achats fermes et assez peu de dépôts-vente. La marge appliquée à ce jour est comprise entre 20 et 40 % selon les produits.

Ouverte aux habitués et aux visiteurs de passage, la boutique a pour ambition d'être une vitrine qualitative de la production cévenole et de mettre en valeur le savoir-faire des artisans et des producteurs des Cévennes. Les objets et les produits permettent aux visiteurs de s'approprier le contenu culturel du musée, de rapporter un souvenir de leur visite ou de faire un cadeau.

Afin de faire connaître les artisans et les producteurs dont les produits sont proposés à la vente à la boutique, nous projetons pour les années à venir des rencontres, démonstrations et ateliers de dégustation avec les visiteurs du musée, en suivant les thématiques des expositions.

Des propositions saisonnières comme les *bertouls* à Noël permettent de créer une activité complémentaire et une offre ponctuelle à valoriser dans notre communication.



## **Des moyens humains et financiers toujours plus efficaces**

Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles appartient à la coordination des musées d’Alès Agglomération et prend place au sein du pôle temps libre. La collectivité est organisée en différents pôles de politiques publiques (solidarités, enfance-jeunesse, environnement urbain, infrastructures, etc.) et directions ressources (RH, communication, juridique, moyens généraux, etc). Le pôle temps libre regroupe pour sa part des services de la ville d’Alès (archives, seniors, espace Chamson, festivités, pôle culturel et scientifique de Rochebelle) et des services communautaires (médiathèques, sport, conservatoire de musique et les musées).





## Les moyens humains : la professionnalisation des équipes comme levier majeur

Depuis 30 ans, on assiste à une véritable professionnalisation du personnel des musées. On est passé d'organisations dans lesquelles un agent d'accueil, d'entretien, faisait aussi office de guide, d'agent de récolement... et où les tâches administratives (gestion RH, etc.) étaient gérées de manière extérieure par les services centraux de la collectivité propriétaire, à une sectorisation qui permet de recruter des agents avec un profil déterminé et des compétences précises.

Le personnel du musée est composé d'agents titulaires et d'agents contractuels, tous employés par Alès Agglomération. La plupart des agents permanents (à l'année) du musée sont contractuels et ont tous été embauchés spécifiquement dans le cadre de l'ouverture du site (pas de reclassement professionnel, fait assez rare dans les musées pour être souligné).

Le personnel travaillant pour le musée est composé soit d'agents à temps plein dévolus à cette mission, soit d'agents mutualisés sur la coordination des musées de l'agglomération. Les musées d'Alès Agglomération, au nombre de trois, ont chacun du personnel propre et du personnel mutualisé. La collectivité favorise les mutualisations entre services et entre sites. De fait, certains postes sont donc sur les trois musées : conservateur, responsable administratif et financier, chargé de l'action culturelle, de l'événementiel et des relations publiques,

régisseur des expositions, chargé de la documentation.

Le site de Maison Rouge dispose aussi de personnel propre : un attaché de conservation responsable des collections, du service des publics et du site, un chargé des publics, un régisseur technique du bâtiment, un poste administratif, deux agents d'entretien<sup>26</sup> (ainsi que l'ensemble du personnel d'accueil).

À l'ouverture du musée, la collectivité a fait le choix d'externaliser l'accueil et la surveillance. Le prestataire choisi par l'intermédiaire de l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) était Muséa. Ce choix a été fait pour plusieurs raisons : avoir du personnel compétent et motivé (car la réalité des recrutements dans la fonction publique territoriale sur ce genre de poste n'échappe pas au reclassement pour raisons médicales), limiter les arrêts maladie de complaisance, ne pas gérer les congés et remplacements, toujours avoir le nombre d'agents minimum pour assurer la sécurité des biens et des personnes. Après un an d'expérience, malgré une qualité de service évidente, le coût supplémentaire est d'environ 70 000€ par rapport au recrutement en interne. De plus, un personnel d'Alès Agglomération devait systématiquement être présent, ce qui imposait une astreinte sur place même le week-end et entraînait de nombreuses récupérations. Depuis 2019, le personnel de Maison Rouge dépend entièrement d'Alès Agglomération.

Les amis du musée sont une association de bénévoles qui s'implique dans le fonctionnement du musée et les animations. L'Association des amis de la vallée Borgne est devenue l'Association des amis de Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles le 11 juin 2019. Historiquement, la collection appartenait à l'association qui en a fait don à Alès Agglomération à l'ouverture du musée en septembre 2017.

26. Lors du comité technique paritaire de septembre 2019, un nouvel organigramme de la coordination des musées d'Alès Agglomération a été validé. Document en annexe.

Au-delà de l'équipe actuelle en place, il convient d'imaginer l'évolution de cette équipe avec :

- le recrutement d'un régisseur des collections pour assurer le suivi des réserves, des prêts et des restaurations, la conservation préventive et le récolement
- l'évolution de la fiche de poste de la personne en charge des réservations et de l'encadrement de l'équipe d'accueil, en ajoutant la gestion de la vente en ligne dès que celle-ci sera effective ainsi que la distribution des supports de communication (flyers), selon un circuit de partenaires touristiques et sur les salons spécialisés (bourses aux dépliant notamment). De même, cet agent devra mener des actions commerciales sous forme de phoning. Le recalibrage des missions de l'agent administratif vers des opérations à vocation touristique devra entraîner une revalorisation salariale afin de valoriser son travail et stimuler son investissement (actuellement cet agent perçoit un salaire identique à celui des agents d'accueil et de surveillance alors que les compétences requises sont supérieures).

Pour gagner en professionnalisation des agents et en efficacité, il faut organiser un plan de formation du personnel pour augmenter les compétences des équipes, avec à la fois des formations en interne et des formations en externe :

- agents d'accueil : formation aux premiers secours/formation sécurité incendie/formation pack office/formation logiciel billetterie/formation accueil/formation gestion de l'agressivité/sensibilisation au handicap
- agent administratif : maîtrise du pack office/logiciel métiers (RH et finances)/rédaction d'actes administratifs/élaborer des conventions et mise en place de partenariats
- agent technique : transport des œuvres/jardin ethnobotanique/formation sécurité et sûreté

- responsable boutique et documentation : élaborer une stratégie commerciale dans une boutique d'établissement patrimonial/mise en valeur des fonds documentaires : gestion des archives dans un musée
- chargée des publics : accueillir les scolaires /accueillir les publics handicapés/accueillir les publics issus du champ social/accueil des familles selon des formules novatrices (escape game, visites sensorielles...)
- chargée de l'événementiel : stratégies marketing/outils multimédias/présence sur le web/recherche de mécénat
- régisseur des expositions : optimisation de l'éclairage/constats d'état
- régisseur des collections : normes de la conservation préventive/gestion du climat / lutte contre les nuisibles/traitement des collections (dépoussiérage, traitement par anoxie statique et dynamique...)
- attachée de conservation : management/favoriser l'inclusion dans les musées et développer la démarche participative.

Des formations générales accessibles à tous les agents et généralement dispensées par la collectivité doivent être proposées à tous : sécurité du site/gestion du stress/travail en équipe/actions développement durable au quotidien : les bons gestes à adopter.

L'encadrement opérationnel de proximité doit être renforcé pour une meilleure réactivité sur le terrain.

Un travail de réflexion sur les astreintes doit être mené en concertation avec les RH.

Le travail sous forme de projet doit permettre la transversalité entre les différents musées de l'agglomération et constitue un axe important du développement de nos actions à l'échelle communautaire.

Un plan de formation doit être élaboré avec le service *ad hoc* au premier trimestre 2021.



## Les moyens financiers : la continuité comme assise

Le budget de Maison Rouge est indépendant du budget des deux autres musées d'Alès Agglomération (qui historiquement fonctionnent ensemble), pour des raisons évidentes de différence de volume financier à traiter au fil de l'exercice.

À noter qu'il n'y a pas de budget d'investissement en 2017 et 2018 à proprement parler puisque les marchés de travaux de réalisation du musée couraient toujours. Enfin, les coûts RH ne sont pas inclus dans ces chiffres puisque réglés directement par la direction des Ressources humaines et donc pas sur le budget du musée, comme pour tous les services de la collectivité.

	2017	2018	2019
Fonctionnement	234 000€	643 500€*	457 614€**
Investissement	Fin travaux	0€	77 000€

\* le montant du budget de fonctionnement de 2018 intègre la prestation de service accueil et surveillance avec la société Muséa, soit des coûts RH qui ne sont pas pris en compte les autres années puisque ces derniers sont portés par la collectivité en direct.

\*\* Coûts de fonctionnement (dépenses réalisées): 380 177€

### Recettes

Maison Rouge a deux régies mises en place, une pour la billetterie (entrées au musée et location des salles ainsi que le loyer de la Taverne) et une pour la boutique.

	2017	2018	2019
Billetterie	29 107€**	192 890€	168 736 €
Boutique	0	45 499€30	50 658.45 €
Loyer Taverne	0	3 240€	3 240€
Location salles	0	280€	0
Subventions	0	0	5 000€ (DRAC)

\*\* Tarification spéciale de septembre à décembre pour la préouverture de 5€ en plein tarif, 2,5€ en demi-tarif.

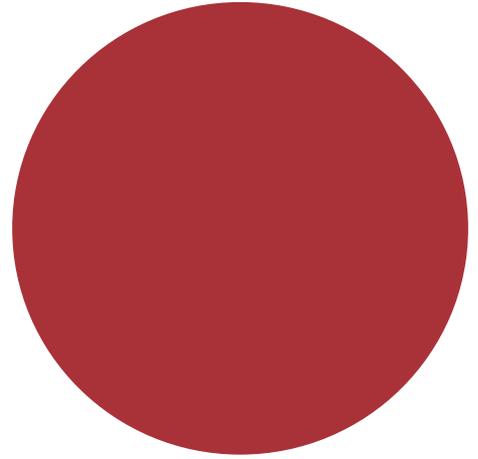
Le musée propose à la location les salles du rez-de-chaussée. Pour des manifestations/ réunions portées par des associations culturelles à but non lucratif, l'atelier pédagogique et/ ou la salle de conférence peuvent être prêtés à titre gracieux, uniquement aux horaires du musée et seulement si les participants visitent ce dernier. Si les organisateurs ne souhaitent bénéficier d'une salle sur Saint-Jean-du-Gard, alors ils louent celle de Maison Rouge ou peuvent s'adresser à la mairie pour bénéficier d'une salle municipale. Il est important pour le musée dans le cadre d'un regroupement associatif sur notre site, que les participants prennent connaissance du lieu où ils se trouvent. Pour des projets portés par des structures à but lucratif (banques, assurances, mutuelles...) les salles sont disponibles à la location: 180€ pour une salle, 250€ pour les deux de 2017 à 2020. Après cette date, une ou deux salles: 400€ la journée, 250€ la demi-journée pendant les heures d'ouverture du musée; 300€ de 18h à 21h et 400€ de 18h à 23h.

Pour fonctionner, le musée a besoin d'un budget consacré aux expositions temporaires, aux animations et à la communication mais pas uniquement. Ces différents postes sont la partie immergée de l'iceberg. Il faut également prévoir chaque année un budget conséquent pour la conservation préventive et la régie ainsi que pour parer aux impondérables inhérents à la structure

même du bâti. Ci-dessous, un budget prévisionnel des grands projets à mener.

Ce tableau ne correspond pas au tableau de suivi des finances et à son chapitrage, c'est un tableau par type d'action. Il n'est donc pas exhaustif et ne prend pas en compte les projets ponctuels qui pourraient voir le jour au fur et à mesure du temps. Ce tableau permet de comprendre la ventilation souhaitée des crédits en amont sans constituer une demande budgétaire ferme. Ne pas perdre de vue que l'année 2020 est une année spécifique (crise sanitaire Covid-19) avec de nombreuses annulations ou diminutions d'actions.

Thèmes / Exercice	2020	2021-2026 (par exercice)
Exposition temporaire	64 206€75	60 000€ à 75 000€ selon les projets
Animations	21 647€12 (48 000€ prévus)	45 000€ à 55 000€
Publication	23 000€	18 000€
Communication	131 419€ (164 000€ prévu)	155 000€ à 175 000€
Adhésions partenaires	9 678€	12 000€
Boutique	37 000€	39 000€
Vernissage	650€	1 500€
Entretien du bâtiment	8 199€60	9 000€
Entretien du jardin	5 642€	5 000€
Entretien du matériel	8 672€	11 000€
Acquisitions	7 500€	9 000€
Restaurations	7 500€	10 000€
Conservation préventive	2 451€24	4 500€
Muséographie	3 551€28	5 000€
Documentation	0€	1 500€
Droits d'auteur/ droit à l'image	2 100€	1 500€



# Conclusion



Après des constats prometteurs depuis l'ouverture du musée et la volonté sans faille de l'équipe de poursuivre dans cette voie, ce PSC vient tracer le chemin à suivre pour les cinq prochaines années.

En résumé, les enjeux essentiels pour Maison Rouge de 2021 à 2026 sont les suivants :

- gérer la forte saisonnalité
- questionner les Cévennes d'aujourd'hui
- favoriser le rayonnement du musée
- développer son ancrage territorial.

Pour cela, les actions primordiales sont :

- établir un calendrier cohérent d'expositions didactiques et animations dynamiques
- réfléchir à la présence des Cévennes contemporaines dans les collections, les animations, la recherche et la boutique
- définir des publics cibles et les conquérir : les familles, le public scolaire, le public en situation de handicap
- valoriser le jardin ethnobotanique
- créer et consolider des partenariats de qualité avec les acteurs culturels et touristiques régionaux et nationaux sur des thématiques similaires
- développer des outils innovants (numérique, hors-les-murs) pour décroisser les usages et faire rayonner le musée au-delà de ses frontières
- mettre à disposition les savoirs par des projets aboutis, une documentation solide et des partenariats avec l'enseignement supérieur

Et les moyens à mettre en œuvre :

- mettre en place des procédures concernant la sécurité du site et des œuvres
- produire des supports pédagogiques et variés
- conserver un lien humain de qualité (avec les visiteurs et les partenaires)
- poursuivre la professionnalisation de l'équipe
- élaborer des propositions participatives
- asseoir une signalétique d'envergure

Ces ambitions prennent tout leur sens au regard du projet de territoire voté à l'unanimité par le Conseil communautaire dans sa dimension culturelle. Maison Rouge répond parfaitement aux paragraphes suivants de deux des trois axes principaux <sup>27</sup> :

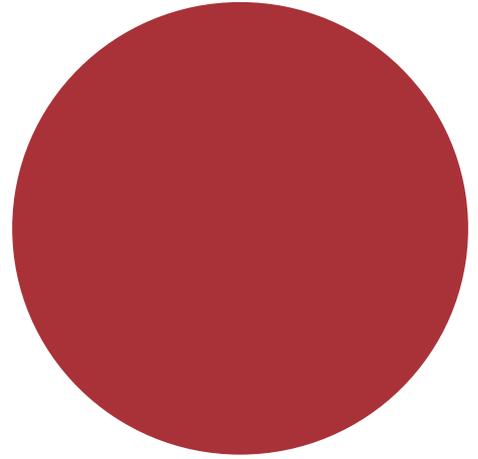
Axe 2 : Améliorer la qualité de vie

- poursuivre la voie de l'excellence dans les domaines artistiques et culturels
- promouvoir les structures et l'offre culturelles qui participent à la notoriété d'Alès Agglomération.
- soutenir la création et la diffusion culturelles dans les communes et inciter à l'éclosion de jeunes professionnels de la culture
- mettre en valeur les patrimoines singuliers du territoire
- entretenir et rendre accessibles les patrimoines naturels et culturels.

27. Axe n°1 : Favoriser l'emploi et les activités économiques, axe n°2 : Améliorer la qualité de vie et axe n°3 : Développer les solidarités sociétales et territoriales.

**Axe 3: Développer les solidarités sociétales et territoriales**

- Connecter la jeunesse à son avenir
- Faciliter l'accès des jeunes aux pratiques culturelles et sportives.
- Améliorer l'insertion sociale des jeunes
- Promouvoir des services publics innovants, facilement accessibles pour tous en tous lieux du territoire
- Développer les pratiques du sport, de la culture et des loisirs.
- Organiser les coopérations villes, bourgs et bassins de vie dans une agglomération multipolaire
- Conforter Alès comme ville-centre d'une agglomération dynamique et accueillante
- Revitaliser les centres-bourgs des Pôles de centralité secondaire définis dans le SCOT du Pays des Cévennes en lien avec l'action nationale cœur de ville: Anduze, Saint-Jean-du-Gard, La Grand-Combe, Génolhac, Brouzet-lez-Alès, Vézénobres.



# **Annexes**

DROIT DE TIMBRE  
PAYÉ SUR ÉTAT  
AUTORISATION DU 22 AVRIL 2003

N° DOSSIER 993102  
CLERC SN  
DO.ASS DES AMIS DE LA VALLEE BORGNE/COMMUNAUTE  
D'AGGLOMERATION DU GRAND ALES

**DONATION**

L'AN DEUX MILLE QUATRE

LE *sept octobre*.

A ALES (Gard), en l'Office Notarial ci-après dénommé.

Maître Bernard d'ABRIGEON, Notaire soussigné, membre de la Société Civile professionnelle dénommée "SCP d'ABRIGEON-AFFORTIT-SORIANO, Notaires Associés" titulaire d'un Office Notarial à la résidence de ALES (Gard), 7 rue Jules CAZOT.

A reçu le présent acte authentique entre les parties ci-après identifiées.

**IDENTIFICATION DES PARTIES**

**DONATEUR**

L'association dénommée ASSOCIATION DES AMIS DE LA VALLEE BORGNE dont le siège est à SAINT-JEAN DU GARD, Gard, (30270), Grand Rue, formée sous le régime de la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, aux termes de ses statuts établis suivant acte sous seings privés, enregistré et déclarée à la Préfecture de ALES, le 04 mai 1970; et publiée au Journal Officiel du 30 mai 1970.

Représentée par :  
Monsieur Daniel TRAVIER

Président de ladite association.

Spécialement autorisé à l'effet de présentes par délibération du conseil d'administration en date du 12 novembre 2002 dont un extrait certifié conforme au procès-verbal est ci-annexé.

Ci-après dénommée le "DONATEUR".

**DONATAIRE**

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ALES,  
Ayant son siège social à ALES (30100), Hotel de communauté 1642 chemin de Trespeaux, identifié(e) sous le numéro SIREN 24300028800015.

Représentée par :

Monsieur Max ROUSTAN, demeurant à SAINT JULIEN LES ROSIERS,

Agissant pour le compte de ladite Commune en qualité de Président et en vertu de l'autorisation qui lui a été donnée par le Conseil de communauté sur délibération en date du 18 décembre 2003 dont une copie conforme et exécutoire est ci-annexée.

Bon 2040

Reçu par : RECETTE DES IMPOTS D'ALES  
Le 11/10/2004 Bordeaux n°2004/033 Case n°1

Montant net : Exonéré  
Taxes : Acquisités sur état ou autre  
Total liquidé : zéro euro  
Montant payé : zéro euro  
Le Contrôleur principal

M. ASTRUC

*Ala*

*5 Expl = 900*

*BT*

Il est précisé que sur demande de Monsieur le Président, le Préfet a certifié que ladite délibération ne faisait l'objet par ses soins d'aucun recours au Tribunal Administratif en ce qui concerne la transaction objet des présentes.  
Ci-après dénommée le "DONATAIRE".

### PRESENCE – REPRESENTATION

Les parties susnommées sont ici présentes.  
Des biens ci-après désignés :

#### DESIGNATION

Le **DONATEUR** cède à titre de don , la pleine propriété , sous réserve de ce qui sera dit ci-après sous le titre « PRISE DE POSSESSION », au Donataire qui accepte expressément :

L'ensemble des objets formant ses collections identifiées pour partie par l'inventaire qui sera joint aux présentes , et pour partie d'éléments non encore inventoriés et qui feront l'objet d'un avenant aux présentes.

Observation faite que ces collections appartiennent au type arts et traditions populaires et histoire, équipement muséographique, un stock (boutique, dépliants, catalogues) et équipement bureautique et scientifique contenus au Musée lui même sis à Saint Jean du Gard , 95 Grand Rue et en ses dépôt annexes (Filature de maison Rouge et Ateliers Paulhans à Saint Jean Du Gard, comprenant :

décrits en un état dressé par les parties, certifié sincère et véritable , et dont l'original est demeuré annexé aux présentes avec lesquelles il sera enregistré.

Ledit état mentionnant le numéro d'inventaire, le nom, le nom occitan, lieu d'acquisition.

L'ensemble d'une valeur de **NEUF CENT SOIXANTE ET UN MILLE CINQ CENT EUROS (961 500,00 €)**.

### PROPRIETE ET JOUISSANCE

Le Musée des Vallées Cévenoles doit être transféré dans un immeuble acquis par la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ALES** , connu sous le nom de « **MAISON ROUGE** » à Saint Jean Du Gard.

Cet immeuble est en cours de travaux et restauration pour accueillir le nouveau Musée.

Tant que le transfert dudit Musée « **MAISON ROUGE** » n'aura pas eu lieu, l'**ASSOCIATION** Donatrice conservera dans les locaux actuel du Musée des Vallées Cévenoles et où dans ses réserves l'ensemble des objets donnés aux fins de les présenter au Public.

Jusqu'au transfert du Musée des Vallées Cévenoles à **MAISON ROUGE** , les objets et biens mobiliers donnés appartiendront à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ALES**, qui en assurera la conservation et en sera totalement responsable.

En conséquence la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ALES** sera propriétaire des biens donnés à compter de ce jour mais elle n'en aura la jouissance qu'à compter du transfert du Musée des Vallées Cévenoles à Maison Rouge.

4 27 )

L'Association donatrice s'en réservant jusqu'à ce jour la jouissance.

### CONDITIONS DE LA DONATION

La Communauté d'Agglomération du Grand-Alès prendra les biens donnés dans l'état dans lequel ils se trouveront le jour fixé pour l'entrée en jouissance, sans aucun recours contre le Donateur.

La Communauté d'Agglomération du Grand-Alès devra poursuivre jusqu'à son terme le projet de Maison Rouge, à savoir l'installation des collections susnommées dans les locaux de Maison Rouge,

La Communauté d'Agglomération du Grand-Alès prendra toute mesure conservatoire conforme au statut de la collection placée sous contrôle de la Direction des Musées de France notamment ses engagements relatifs à l'imprescriptibilité, l'inaliénabilité, et la dévolution des collections à définir avec le Donateur. Pour la dévolution, c'est l'hypothèse où la Communauté d'Agglomération du Grand-Alès déciderait d'abandonner la gestion du Musée des Vallées cévenoles après son installation à Maison Rouge.

Transmis au bien?

La Communauté d'Agglomération du Grand-Alès s'engage à restituer à l'Association des Amis de la Vallée Borgne l'ensemble de la collection telle que définie à ce jour complétée des éléments venus l'étoffer si pour une raison ou pour une autre et quel qu'en soit le motif la communauté d'agglomération du Grand-Alès venait à abandonner le projet de transfert du musée des Vallées cévenoles à Maison Rouge avant qu'il ne soit effectif.

### DECLARATIONS GENERALES

#### **CONCERNANT LE DONATEUR :**

Le **DONATEUR** déclare :

1°- Que ses date et lieu de naissance, sa situation matrimoniale, sa nationalité et sa résidence sont bien tels qu'ils figurent en tête des présentes.

2°- Qu'il a la pleine capacité d'aliéner et notamment :

Qu'il n'a fait l'objet d'aucune des mesures de protection prévues par la loi n° 68-5 du 3 Janvier 1968 portant réforme du régime des incapables majeurs.

Qu'il n'a fait l'objet d'aucune des mesures prévues par la loi sur le règlement judiciaire ou la liquidation des biens, la faillite personnelle, les banqueroutes et le redressement ou la liquidation judiciaire et qu'il n'est pas en état de cessation de paiements.

Et qu'il n'existe aucun obstacle ni restriction à la libre et entière disposition desdits MEUBLE,

#### **CONCERNANT LE DONATAIRE :**

Le représentant de la COMMUNAUTE d'AGGLOMERATION DU GRAND ALESe **DONATAIRE** réitère comme étant exactes les déclarations faites en tête des présentes.

DT

### DECLARATIONS POUR L'ENREGISTREMENT

Les parties déclarent, conformément au nouvel article 784 du code général des Impôts.

Que les biens donnés représentent une valeur de **NEUF CENT SOIXANTE ET UN MILLE CINQ CENT EUROS (961 500,00 €) à ce jour.**

Que le donateur n' a depuis la loi du 14 mars 1942 consenti aucune donation entre vifs à une personne physique ou morale , à quelque titre et sous quelle forme que ce soit.

Qu'ils entendent bénéficier pour le présent acte de donation , de l'exonération des droits de mutation prévue à l'article 794 du Code Général des Impôts.

### FRAIS

Le **DONATAIRE** paiera tous les frais, droits et émoluments des présentes et de leurs suites.

### DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et de leurs suites, les parties font éléction de domicile en l'étude du Notaire soussigné.

### POUVOIRS

Tous pouvoirs nécessaires pour produire à la Recette des Impôts compétente, les justifications qu'il pourrait réclamer et pour signer les actes complémentaires ou rectificatifs qu'il serait éventuellement utile d'établir sont consentis à tout clerc de l'office notarial.

### AFFIRMATION DE SINCERITE

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que le présent acte a lieu sans soulte ; elles reconnaissent avoir été informées des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

En outre, le notaire soussigné affirme qu'à sa connaissance le présent acte n'est contredit ni modifié par aucune contre-lettre contenant stipulation de soulte.

**DONT ACTE sur QUATRE pages**

Fait et passé en l'étude du notaire soussigné.

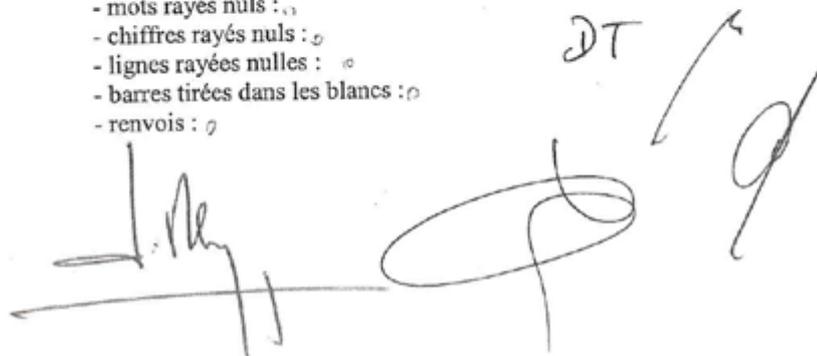
La lecture du présent acte a été donnée aux parties et les signatures de celles-ci sur ledit acte ont été recueillies par le notaire soussigné.

Et le notaire a signé le même jour.

Ledit acte comprenant :

- mots rayés nuls : ,
- chiffres rayés nuls : 0
- lignes rayées nulles : 0
- barres tirées dans les blancs : 0
- renvois : 0

*DT*



Extrait du Procès verbal de la séance du Comité du Musée des Vallées cévenoles qui s'est tenu le 12 novembre 2002.

- Considérant la délibération du CA de l'association des Amis de la Vallée Borgne (AVB) prise le 21 juin 2001 :  
*« Dans le cadre du projet de Maison Rouge, et à la demande de la Direction des musées de France, le CA décide de donner gracieusement l'ensemble de la collection du musée, détenue par l'association loi 1901 AVB, au « gestionnaire » de la nouvelle structure. Cette collection est définie par l'inventaire où chaque objet est défini et répertorié suivant un numéro. Inventaire informatique. Le don sera fait sous réserve que les modalités de dévolution soit parfaitement définies par la structure donataire. Le « gestionnaire » sera identifié comme maître d'ouvrage du projet, propriétaire des lieux »,*
- Considérant que la communauté d'agglomération du Grand-Alès a fait l'acquisition des locaux de Maison Rouge,
- Considérant la délibération du bureau de la communauté d'agglomération du Grand-Alès, N° 2002.07.83 du 24 juin 2002 ayant pour objet le « recrutement d'un chargé de mission tourisme pour le projet de transfert et d'aménagement du musée cévenol (sic) à l'ancienne filature de Maison Rouge ... »,
- Considérant que ces engagements de la communauté d'agglomération du Grand-Alès l'identifient comme maître d'ouvrage du projet de transfert du Musée des Vallées cévenoles à Maison Rouge,
- Considérant le souci légitime de la communauté d'agglomération du Grand-Alès d'obtenir les garanties suffisantes que la collection du Musée des Vallées cévenoles est bien destinée au projet de Maison Rouge,

L'association AVB fait donation, à compter de ce jour 12 novembre 2002, à la communauté d'agglomération du Grand-Alès, de ses collections identifiées pour partie par l'inventaire, pour partie d'éléments non encore inventoriés, sous réserve :

- Que la communauté d'agglomération du Grand-Alès poursuive jusqu'à son terme le projet de Maison Rouge, à savoir l'installation des collections susnommées dans les locaux de Maison Rouge,
- Que la communauté d'agglomération du Grand-Alès dans son acceptation de la collection prenne toute mesure conservatoire conforme au statut de la collection placée sous contrôle de la Direction des musées de France notamment ses engagements relatifs à l'imprescriptibilité, l'inaliénabilité, et la dévolution des collections à définir avec le donateur. Pour la dévolution, c'est dans l'hypothèse où la communauté d'agglomération du Grand-Alès déciderait d'abandonner la gestion du Musée des Vallées cévenoles après son installation à Maison Rouge.
- Que la communauté d'agglomération du Grand-Alès s'engage à restituer à l'AVB l'ensemble de la collection telle que définie à ce jour complétée des éléments venus l'étoffer si pour une raison ou pour une autre et quel qu'en soit le motif la communauté d'agglomération du Grand-Alès venait à abandonner le projet de transfert du Musée des Vallées cévenoles à Maison Rouge avant qu'il ne soit effectif.

certifié  


# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ALES



Service : Tourisme  
Tel. : 04.66.56.11.73  
Réf. : LC/SG

C 2003.15.03

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTE 18 DECEMBRE 2003**

### ETAIENT PRESENTS :

M.ROUSTAN, M.GILLES, M.SIRVIN, M.MARROT, M.ARCHER, M.ROUX, M.AFFORTIT, M.PLANTIER, M.ROUANET, M.ROCHELEMAGNE, M.CAPDUR, M.BONNEFOI, MME EL-OKKI, M.EVESQUE, M.BUENO, M.GERENTE, M.FOULQUIER, MME MEUNIER, M.ANTEZAK, M.ARNAL, M.ARNAUD, MME BARRY, M.BERTHEZENE, M.BIONDINI, MME BOURGUET, M.BROQUIN, MME CANEPA, MME CARILLO, M.CAVAILLE, MME CHAREYRE, MME GAUTHIER, MME HAOUES, M.HERAIL, MME LOPEZ, MME MAGNE, M.MASSAL, M.D.MAURIN, M.PASCAL, MME PELISSIER, M.PEYROCHE, M.REY, M.C.RIBOT, M.ROUILLON, M.ROUSSEL, M.SALEIX, M.SCHNEIDER, M.SEGUY, MME SIKORSKI, MME SOUMADIEU, M.TOIRON, M.VEAU, MME VEYRET, M.VIALA

### ABSENTS EXCUSES :

M.VERDELHAN, M.ZANAZZO, M.BROUSSE (pouvoir à M.ROUSTAN), M.BERTRAND (pouvoir à M.ANTEZAK), M.ANDRE (pouvoir à M.REY), M.VINCENT (pouvoir à M.ROCHELEMAGNE) M.COMTE (pouvoir à M.PLANTIER), M.ATTHENONT, M.BAVARD, M.BONNETE, M.BOURDELY, M.CASTET, MME CASTOR, M.CHEYREZY (pouvoir à MME PELISSIER), MME COULET (pouvoir à M.SIRVIN), M.GRAS (pouvoir à MME CHAREYRE), MME LACOMBE, MME LARGUIER (pouvoir à M.FOULQUIER), M.MARTIN, MME MAURIN (pouvoir à M.ARCHER) M.ORLANDINI, MME OSSELET, MME PAEZ (pouvoir à M.GILLES), M.PAULSEN, MME PEYRIC, M.PIALAT, M.POUGET, M.P.RIBOT (pouvoir à MME BERTHEZENE), M.P.ROUX, M.SERODES, M.SISTERON, M.SOLER, M.TOURNAIRE (pouvoir à MME MEUNIER), M.VALGALIER

**OBJET : DONATION COLLECTION PAR L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA VALLEE BORGNE.**

*LE CONSEIL DE COMMUNAUTE,*

*VU le Code Général Des Collectivités Territoriales,*

*VU la délibération de l'association des Amis de la Vallée Borgne en date du 12 novembre 2002 prise en Conseil d'Administration qui a décidé de la donation des ses collections à la Communauté d'Agglomération du Grand Alès.*

VISÉ PAR LA SOUS-PRÉFECTURE

D'ALÈS LE : 2003

La Communauté d'Agglomération du Grand Alès accepte la donation de ces collections qui feront partie du transfert du Musée des Vallées Cévenoles à la filature de Maison rouge - sise – 5, rue Industrie à Saint Jean du Gard.

Le Conseil de Communauté AUTORISE le Président à intervenir à la signature de tout acte relatif à cette donation.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, A L'UNANIMITE, EN DECIDE AINSI.

**A D O P T E**

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRÉSIDENT  
MAX ROUSTAN



VISÉ PAR LA SOUS-PRÉFECTURE  
D'ALÈS LE : 19 DEC 2003

Rendu Exécutoire  
Par transmission  
en Sous-Préfecture  
Publication et Notification  
Le : 19 DEC 2003  
Le Directeur Général des Services  
Alain BENSACKOUN



\* un pays,  
\* des hommes,  
\* une histoire,  
\* une culture,  
\* un patrimoine.

# Musée des Vallées Cévenoles

95 Grand-Rue 30270 St JEAN DU GARD Tel: 04 66 85 10 48

chargé de la conservation : Daniel TRAVIER

ADMINISTRATION GENERALE  
COURRIER ARRIVE LE

04 FEB. 2004

SERVICE COURRIER/POPULATION

St-Jean-du-Gard le 02.02.2004 - 4 FEV. ....

Monsieur LAURENT  
Service Assurances  
Communauté d'Agglomération  
Du Grand-Alès

SERVICE  
ASSURANCES & CONTENTIEUX

040204  
*[Signature]*

Objet : assurance Musée des vallées cévenoles.

Monsieur,

En main votre honorée du 21 dernier. Je ne suis pas en mesure de vous donner une estimation détaillée des collections du musée. Je vous rappelle que ces collections représentent quelques 8600 objets ou documents inventoriés et dotés d'un numéro référentiel, plusieurs milliers non inventoriés à ce jour (sans doute autant, on travaille à compléter l'inventaire mais cela prendra des années) qui se répartissent en objets présentés au publics et objets en réserves. Vous me demandez une nouvelle estimation, mais je ne puis vous donner de chiffre plus précis que celui communiqué l'année dernière, estimation globale faite après examen approfondi des divers espaces d'exposition du musée.

Je vous rappelle cette estimation :

Estimation des biens mobiliers du Musée des vallées cévenoles contenus au Musée lui-même sis, 95 Grand'rue, 30270 St-Jean-du-Gard, et en ses dépôts annexes (Filature de Maison Rouge et Ateliers Paulhans à St-Jean-du-Gard).

1°) Collections à proprement parler .....	84000,00
2°) Equipement muséographique.....	86500,00
3°) Stock (boutique, dépliants, catalogues...) variable de 8 à.....	12000,00
4°) Equipement bureautique et scientifique.....	23000,00

Total..... 961500,00

ASSOCIATION DES AMIS DE LA VALLÉE BORGNE

FAX : 04 66 85 13 61 E-Mail : valceven@nol.com  
Internet : http://museodescevennes.com



Depuis l'an passé les collections ont changé de propriétaire. L'ancien propriétaire, l'association des Amis de la Vallée Borgne, en a fait don à la Communauté d'Agglomération du Grand Alès qui les a acceptées par délibération du 18 décembre 2003.

Je puis vous préciser qu'on peut estimer à 38000€ la part des collections actuellement entreposée à Maison Rouge, propriété de l'Agglo. Pour ce qui est du 95 Grand'rue les locaux appartiennent à la ville de St-Jean-du-Gard mais je ne suis pas arrivé à connaître précisément la nature de l'assurance souscrite par la ville pour ces locaux. Par ailleurs la gestion du musée est toujours confiée à l'association des Amis de la Vallée Borgne. Il existe une très ancienne convention entre la ville de St-Jean-du-Gard et l'association à propos de ce fonctionnement (caduque aujourd'hui du fait que l'association n'est plus propriétaire des collections). Il n'existe aucune convention entre la ville de St-Jean-du-Gard et la Communauté d'Agglomération du Grand Alès, ni entre cette dernière et l'Association des Amis de la Vallée Borgne. En effet il est prévu que l'agglo reprenne la gestion du musée, ce devait être au 01.01.03, puis au 01.01.04. Ce n'est toujours pas fait et j'ignore quand ça se fera.

Le 95 Grand'rue est sécurisé par des grilles adéquates à l'entrée et à la sortie de secours. L'ancien système d'alarme n'est plus branché, il n'a qu'un caractère dissuasif. Maison Rouge ne dispose d'aucun moyen de sécurité !

Le Musée des vallées cévenoles est un musée de société, ses collections appartiennent donc au type arts et traditions populaires, et histoire. Il s'agit

- d'outils et objets de la ruralité (productions agricoles et élevage) et des différents corps de métiers traditionnels,
- de meubles et objets domestiques,
- de textiles anciens,
- livres, archives, documents et objets historiques (monnaies, jetons...),
- gravures, affiches, plans et cartes, quelques rares peintures,
- photographies et cartes postales anciennes originales et reproduites.

L'objet exposé le plus cher est sans doute une armoire biblique du XVII<sup>e</sup> siècle dont l'estimation actuelle en valeur de remplacement suivant le marché des ventes publiques est de l'ordre de 27000€.

Voici ce que je puis vous dire à ce jour, si vous souhaitez que nous discutons de cela je suis à votre disposition, pouvant venir vous rencontrer dans le cadre de mes déplacements à Alès à la communauté.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.



25 - DOUBS

6 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Pontarlier. Les Amis des scouts et des guides de Pontarlier. But : rechercher et poursuivre ce qui est susceptible d'aider et de développer le scoutisme et le guidisme dans le district Doubs-frontière. Siège social : au domicile du président, 3, rue Chardonnat, Pontarlier.

14 mai 1970. Déclaration à la préfecture du Doubs. Le Comité antituberculeux d'entraide et d'éducation sanitaire change son titre, qui devient : Comité départemental antituberculeux d'entraide et d'éducation sanitaire, et transfère son siège social du 34, rue Roman, Besançon, au 4, rue des Granges, Besançon.

15 mai 1970. Déclaration à la préfecture du Doubs. Entente sportive bisonline. But : pratique des sports et éducation physique. Siège social : 25, rue de la Mouillère, Besançon.

27 - Eure

11 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture des Andelys. Association de défense des propriétaires et exploitants de la région de Gaillon. But : défense des intérêts des propriétaires et exploitants de la région de Gaillon ayant ou exploitant des terres dans la zone dite industrielle sur les communes de Gaillon, Aubevoye et Saint-Pierre-la-Garenne. Siège social : mairie de Courcelles-sur-Seine.

30 - GARD

4 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture d'Alès. Les Amis de la Vallée Borgne. But : animation socio-culturelle ; études des prolongements économiques suscités par la précédente animation. Siège social : 130, Grand-Rue, Saint-Jean-du-Gard.

14 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture du Vigan. Coeurs vaillants et Ames vaillantes. But : promouvoir un mouvement de solidarité entre les éléments jeunes et les personnes âgées du canton pour l'amélioration de l'habitat. Siège social : 26, rue Cap-de-Ville, Saint-Hippolyte-du-Fort.

14 mai 1970. Déclaration à la préfecture du Gard. Les Saladelles. But : amélioration de la chasse, protection, repeuplement en gibier, exercice de la chasse, destruction des animaux nuisibles et protection des récoltes. Siège social : 5, rue des Greffes, Nîmes.

31 - HAUTE-GARONNE

5 mai 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. Amicale du personnel des P.T.T. de Toulouse. But : arbre de Noël et œuvres sociales. Siège social : recette principale P.T.T., rue Kennedy, Toulouse.

11 mai 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. Le Cercle aéronautique du secrétariat général à l'aviation civile, section Midi-Pyrénées, Toulouse, transfère son siège social du 14 bis, rue Plantier, Toulouse, chez M. Boudaud (E.), 25, route de Paris, Aucamville.

13 mai 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. Amicale des agents du contrôle de route S.N.C.F. de la résidence de Toulouse. But : apporter une aide à ses membres qui se trouveraient momentanément dans la gêne. Siège social : bâtiment Roques, S.N.C.F., rue de Marengo, Toulouse.

14 mai 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. Union sportive burgaudaise. But : pratique de l'éducation physique et des sports. Siège social : café Gonzalez, Le Burgaud.

20 mai 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. Association Midi-Pyrénées de porteurs de valeurs mobilières régionales. But : information, étude et défense éventuelle des intérêts des porteurs de titres émis par des sociétés ayant leur siège social dans la région Midi-Pyrénées. Siège social : 129, avenue Jean-Rieux, Toulouse.

22 mai 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Garonne. L'association Racing-Club du pont des Demoiselles change son titre, qui devient : Union sportive du pont des Demoiselles, et transfère son siège social du 12, avenue Saint-Exupéry, Toulouse, au 30, avenue Saint-Exupéry, Toulouse.

34 - HÉRAULT

12 mai 1970. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. Littoral Football-Club. But : culture physique et football. Siège social : 2, avenue de Saint-Maur, Montpellier.

35 - ILE-ET-VILAINE

8 mai 1970. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Association nationale des anciens combattants de la Résistance, comité local de Rennes. But : défense des intérêts matériels, moraux et sociaux des anciens combattants de la Résistance. Siège social : pavillon Est des Lices, place de la Trinité, Rennes.

13 mai 1970. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. L'Association des amis d'Albert Aubry change son titre, qui devient Association des amis d'Albert Aubry et du foyer Albert-Au. Siège social : 35, rue Lafond, Rennes.

14 mai 1970. Déclaration à la préfecture d'Ille-et-Vilaine. Associa pour préserver et resserrer l'amitié. But : entretenir et favoriser entre tous ses membres des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide mutuelle. Siège social : 73, rue Nationale, Chatepie.

21 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Fougères. Fondation de l'œuvre Saint-Joseph. But : contribuer au fonctionnement des œuvres de caractère éducatif, culturel ou social, tels qu'établissements d'enseignement ou d'éducation populaire, foyers de jeu, colonies de vacances, maisons de repos ou de loisirs, notamment en mettant à leur disposition les immeubles ou autres moyens d'action qui leur sont nécessaires. Siège social : La Dorang 20, boulevard Jean-Jaurès, Fougères.

38 - ISÈRE

5 mai 1970. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Association personnelle de la faculté de lettres de Grenoble. But : caractère essentiellement social, culturel et d'entraide. Siège social : fac des lettres et sciences humaines de Grenoble, domaine université Saint-Martin-d'Hères.

20 mai 1970. Déclaration à la préfecture de l'Isère. Section l'Union des vieux de France de Seyssinet-Pariset. But : défendre les intérêts des personnes âgées pour l'amélioration constante de l'existence. Siège social : bureau municipal, place Ar Balme, Seyssinet-Pariset.

40 - LANDES

8 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Dax. Union commerçants, hôteliers et artisans capbretonnais. But : représentation de l'ensemble des activités commerciales, hôtelières et sanales de Capbreton et ce dans le seul domaine professionnel avec toute consultation, enquête, discussion et pour tous rapports avec d'autres organismes tant publics que privés ; organisation de manifestations collectives de toute nature susceptibles de favoriser le développement de ses activités et, de façon plus générale, pro le souligner et à accentuer leur rôle dans la vie de la cité. Siège social : mairie de Capbreton.

42 - LOIRE

6 mai 1970. Déclaration à la préfecture de la Loire. L'Aggr rhodanien. But : pratique du sport et tout particulièrement le natisme ; éducation physique et conférences sur le natisme. Siège social : chez M. Jean-Joannès Crotte, Suzon, Chavanay.

43 - HAUTE-LOIRE

6 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture d'Yssingaux. Association familiale rurale de Saint-Bonnet-le-Froid et Saint-André Vivarais. But : défense des intérêts matériels et moraux des familles. Siège social : mairie de Saint-Bonnet-le-Froid.

15 mai 1970. Déclaration à la préfecture de la Haute-Loire. Association des équipes soignantes psychiatriques d'Auvergne, se de la Haute-Loire. But : favoriser les rencontres, les échanges le perfectionnement technique des équipes soignantes. Siège social : Résidence L'Auvergne, bâtiment A 3, Brives-Charensac.

44 - LOIRE-ATLANTIQUE

5 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubri. Comité des fêtes de Noyal-sur-Brut. But : organiser chaque année ou plusieurs fêtes comprenant des manifestations sportives toutes autres attractions de nature à fournir à la population distractions saines et instructives et venir en aide aux personnes désemployées et aux œuvres sociales de la commune. Siège social : mairie de Noyal-sur-Brut.

60 - OISE

12 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Senlis. Am de protection et de défense des droits des mutilés du travail assurés et invalides sociaux. But : protection et défense des droits des mutilés du travail, des assurés et invalides sociaux. Siège social : chez M. Routhier, Saint-Vaast-les-Mello.

63 - PAS-DE-CALAIS

14 mai 1970. Déclaration à la sous-préfecture de Lens. L'Association populaire familiale transfère son siège social du 5, rue Du Hénil-Liétyard, au 122, rue de Verdun, Hénil-Liétyard.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Service : Direction Assistance  
Juridique  
Réf : IS/LC/2018  
Tél. : 04.66.56.42.81

C2018\_02\_16

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ DU 8 FÉVRIER 2018**

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Max ROUSTAN, Jalil BENABDILLAH, Valérie MEUNIER, Jean-Charles BENEZET, Patrick MALAVIEILLE, Philippe RIBOT, Ghislain CHASSARY, Bonifacio IGLESIAS, Michel RUAS, Éric TORREILLES, Christian TEISSIER, Claude BONNAFOUX, René PRADEN, Hervé GRIMAL, Lucile PIALAT, Jean-Michel PERRET, Serge BORD, Yves COMTE, Georges BRIOUDES, Thierry BAZALGETTE, Gérard RÉVERGET, Jany SANS (suppléante de Jean-Claude PARIS), Frédéric ITIER, Sylvain ANDRÉ, Liliane ALLEMAND, Roger BERTRAND, Éric MAUBERNARD, Alain REY, Jean-Pierre BEAUCLAIR, Joseph BARBA, Marielle VIGNE, Georges BESSE-DESMOULIÈRES, Jacky, FERNANDEZ, Sylvie PEREZ, Patrick DELEUZE, Fabienne VEZON, Patrice PUPET, Thierry JACOT, Richard HILLAIRE, Aurélie GÉNOLHER, Pascal MILESI, Jacques BOUDET, Jean-Marc VERSEILS, Jacques PÉPIN, Andrée ROUX, Christophe BOUGAREL, Cyril OZIL, René DOUSSIÈRE, Frédéric GRAS, Patrick AMBLARD, Henri CROS, Jean-Pierre CORDIER, Gérard BARONI, Olivier DEVES, Simone VEDRINES, Roch VARIN D'AINVELLE, Josette CRUVELLIER, Bernard ROSSET-BOULON, Catherine FERRIÈRE, Laurent HUGUES, André CAPDUR, Ludovic MOURGUES, Laure BARAFORT, Daniel NICOLAS, Roseline BOUSSAC, Jean-Noël PUDDU (suppléant de Jean-Pierre MAURIN), Mireille GAL, Serge POUÉCH, Bernard SALEIX, Jocelyne PEYTEVIN, François GILLES, Ghislaine SOULET, Alain BENSACKOUN, Jean-Claude ROUILLON, Marie-Christine PEYRIC, Marie-José VEAU-VEYRET, Michèle VEYRET, Béatrice BERNARD-CHAMSON, Annie ARCANGIOLI, Jean-Michel SUAU, Martine MAGNE, Marie-Claude ALBALADEJO, Marc BENOIT, Philippe ROUX, Christian CHAMBON, Catherine LARGUIER, Ysabelle CASTOR, Nordine SEKARNA, Christelle DAL CERRO, Virginie SORTAIS

**POUVOIRS :**

Aimé CAVAILLE (pouvoir à M. Jalil BENABDILLAH), Pierre MARTIN (pouvoir à Marc BENOIT), Fabien FIARD (pouvoir à Mme Fabienne VEZON), Patrick FONTAINE (pouvoir à M. Cyril OZIL), Jérôme VIC (pouvoir à M. Patrice PUPET), Jean-Michel BUREL (pouvoir à M. Jacques BOUDET), Joseph PEREZ (pouvoir à M. Patrick MALAVIEILLE), Pierre HÉRAIL (pouvoir à Mme Ysabelle CASTOR), Jean-Luc EVESQUE (pouvoir à M. Éric TORREILLES), Antonia CARILLO (pouvoir à Mme Marie-José VEAU-VEYRET), Soraya HAQUES (pouvoir à M. Christian CHAMBON), Éric PLANTIER (pouvoir à M. Serge BORD), Corinne RAVAUD (pouvoir à M. Philippe RIBOT), Cyril LAURENT (pouvoir à Mme Valérie Meunier)

**ABSENTS EXCUSÉS :**

Guy MANIFACIER, Lionel ANDRÉ, Serge MEURTIN, Laurent BRUNEL, Stéphane SCHNEIDER, Nathalie CHALLIER, Fabienne FAGES-DROIN, Chantal GUILLEMET, Benjamin MATHEAUD

**Objet : Donation de collections par l'association des Amis de la Vallée Borgne - Intervention de l'acte constatant la réalisation des conditions de la donation**

**Le Conseil de Communauté,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques,

**Vu** la délibération C 2003.15.03 du Conseil de Communauté du 18 décembre 2003 relative à la donation d'une collection par l'association des Amis de la Vallée Borgne,

**Vu** la délibération du Conseil d'Administration de l'association des Amis de la Vallée Borgne, en date du 12 novembre 2002, portant décision de donation de ses collections à la Communauté d'Agglomération du Grand Alès-en-Cévennes,

**Considérant** que par délibération C 2003.15.03 susvisée, la Communauté d'Agglomération du Grand Alès-en-Cévennes a accepté la donation des collections de l'association des Amis de la Vallée Borgne, suivant délibération du Conseil d'Administration de cette dernière, également susvisée ; que cette donation était conditionnée à l'intégration des collections à l'opération de transfert du Musée des Vallées Cévenoles au site de Maison Rouge à Saint Jean du Gard,

**Considérant** que par suite l'acte de donation est intervenu le 7 octobre 2004, la donation étant conditionnée à la poursuite jusqu'à son terme du projet dit « Maison Rouge », à savoir, l'installation des collections objet de la donation dans les locaux de Maison Rouge,

**Considérant** qu'aujourd'hui la Communauté Alès Agglomération s'est substituée à la Communauté d'Agglomération du Grand Alès-en-Cévennes et que le projet de transfert du Musée des Vallées cévenoles au site de Maison Rouge à Saint Jean du Gard a trouvé bonne fin,

**Considérant** qu'il convient ainsi de constater la réalisation de la condition de la donation par voie d'intervention d'un acte à cette fin ; que l'inventaire des biens constituant les collections, objet de la donation, installés sur le site de Maison Rouge fera l'objet d'une attestation établie par le Conservateur des Musées, que ladite attestation pourra être attachée à l'acte constatant la réalisation des conditions de la donation,

**Considérant** qu'il résulte de ce qui précède qu'il convient de constater la réalisation des conditions de la donation et d'habiliter Monsieur le Président à intervenir à l'acte y afférent,

**APRÈS AVOIR DELIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,**

#### **APPROUVE**

L'intervention d'un acte portant constatation de la réalisation des conditions de la donation susmentionnée du 7 octobre 2004, entre la Communauté Alès Agglomération et l'association des Amis de la Vallée Borgne.

Les frais d'acte seront pris en charge par la Communauté Alès Agglomération.

#### **AUTORISE**

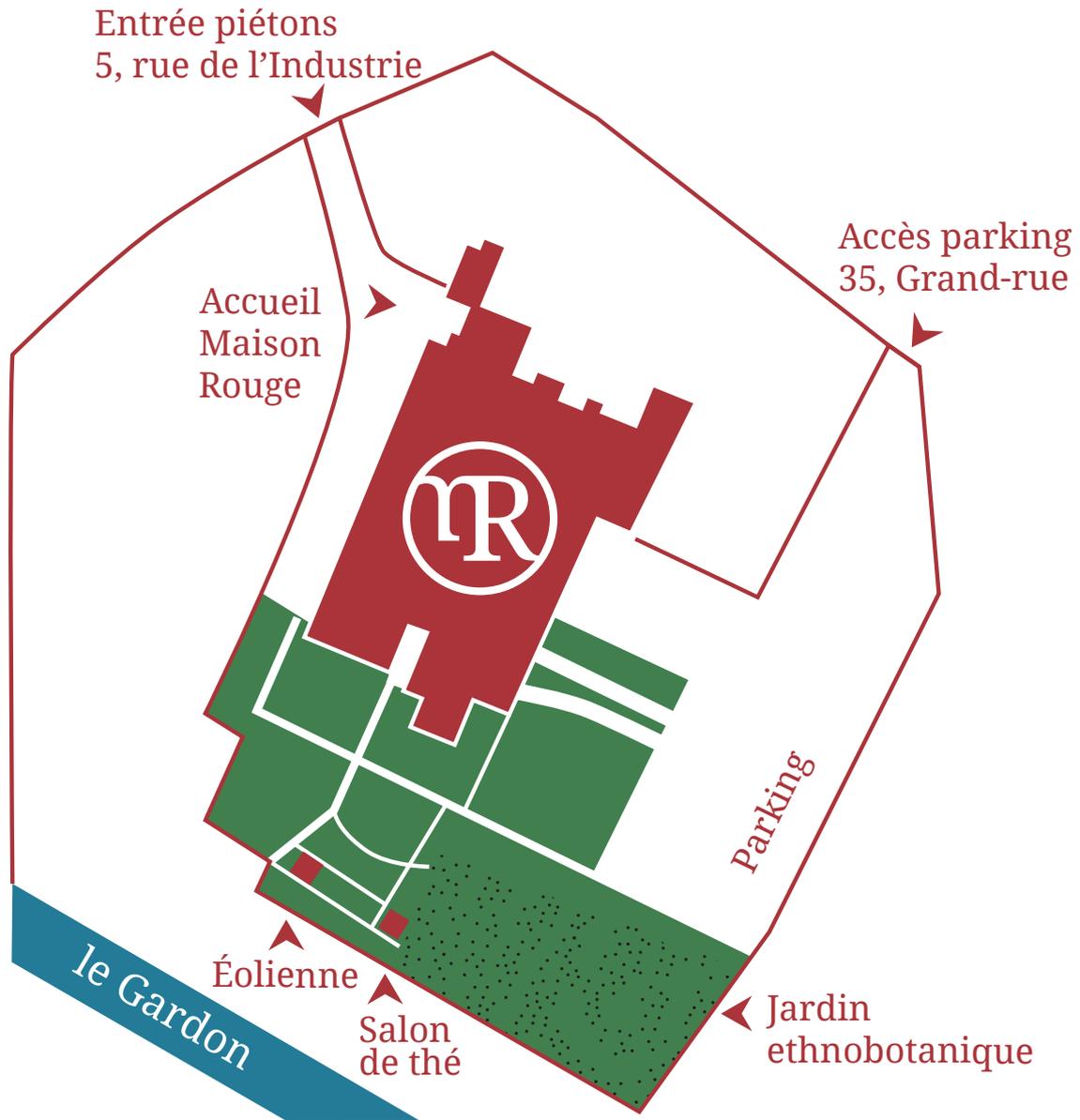
Monsieur le Président à intervenir à la signature de l'acte constatant la réalisation des conditions de la donation ainsi que de tous actes nécessaires à régulariser cette opération.

**Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Max ROUSTAN**

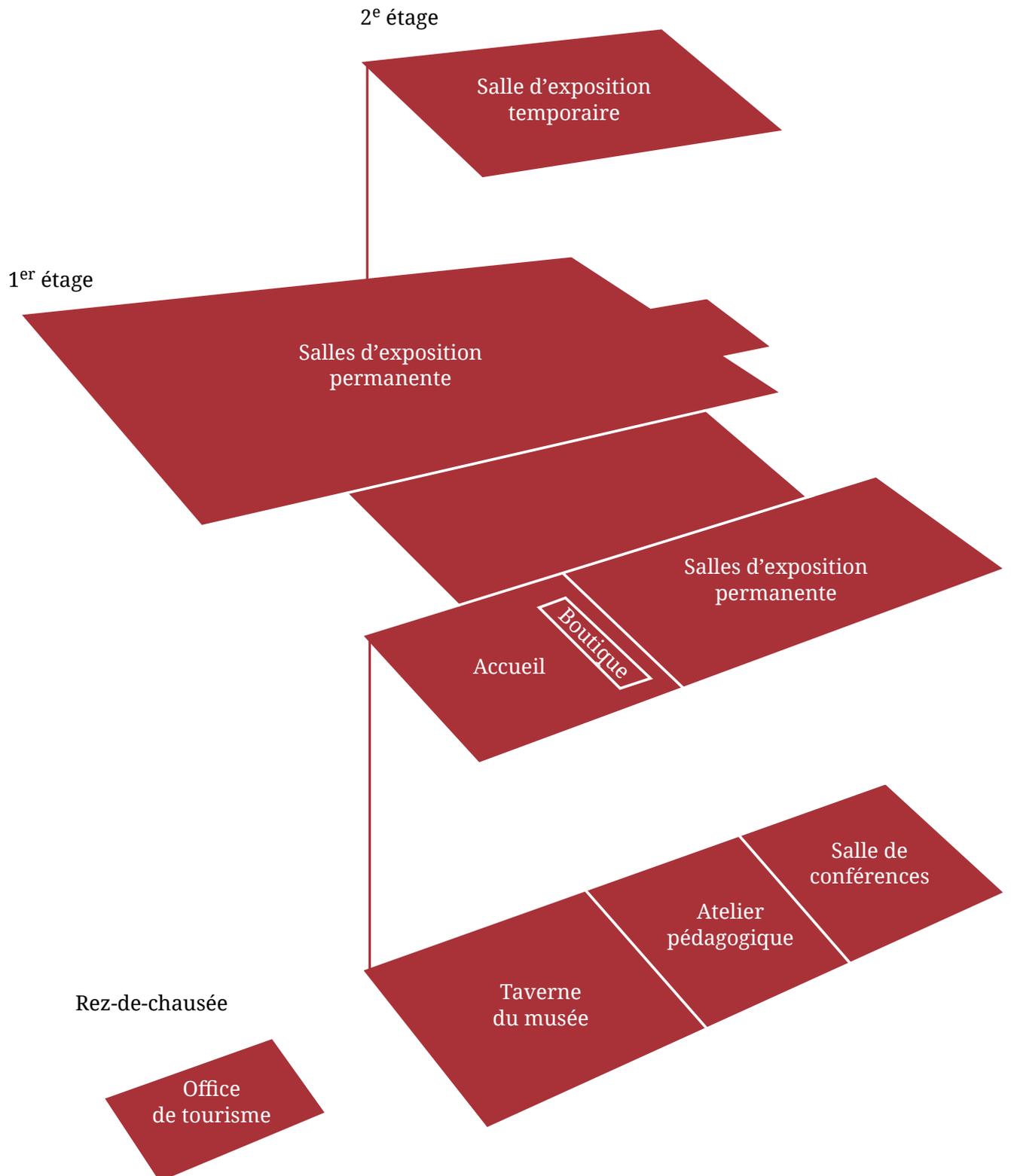


*La présente délibération, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nîmes ou d'un recours gracieux auprès de la Communauté Alès Agglomération, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R. 421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un et deux mois pour saisir le Tribunal.*

## Situation de Maison Rouge



# Plan Maison Rouge



## Grille des horaires

Basse saison du 1 <sup>er</sup> février au 31 mars / du 1 <sup>er</sup> novembre au 31 décembre	du mercredi au dimanche, de 14h à 18h
Moyenne saison du 1 <sup>er</sup> avril au 30 juin / du 1 <sup>er</sup> septembre au 31 octobre	tous les jours de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h
Haute saison du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août	tous les jours de 10h à 18h en continu
Fermeture	mois de janvier, 1 <sup>er</sup> mai, 25 décembre

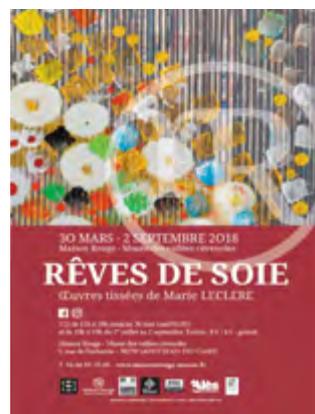
## Grille des tarifs

Tarif normal	8€
Demi-tarif	4€ (13-18 ans, étudiants, minima sociaux, enseignants, demi-tarif sur présentation d'un billet plein tarif l'année en cours pour les musées PAB et Colombier)
Tarif promotionnel	6€ tarif appliqué sur présentation d'un billet plein tarif l'année en cours de l'ensemble des partenaires dont le train à vapeur et le club des sites et son opération ticket malin)
Gratuit	- de 13 ans, personnes handicapées et leur accompagnateur, journalistes, amis du musée
Groupes scolaires/ALSH	gratuit pour les scolaires et centres de loisirs d'Alès Agglomération. 2€/enfant hors agglomération
Pass famille	18€ (2 adultes + 2 enfants payants)
Pass individuel annuel	19€ (comprend l'entrée illimitée pendant un an dans les 3 musées d'Alès Agglomération)
Groupe + de 15 personnes	4€/personne

## Liste des expositions depuis ouverture

### Expositions 2018

*Rêves de soie, œuvres tissées  
de Marie Leclère*  
30 mars – 2 septembre



*Cévennes étoilées, photographies  
de Carole Reboul*  
19 septembre – 30 décembre



### Expositions 2019

*Design en Cévennes,  
Maïa et Pierre Paulin*  
04 avril – 21 juillet

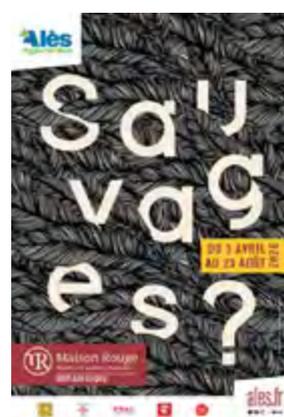


*Amandine, Jules et les autres...  
Scènes de vie en Cévennes*  
27 septembre – 29 décembre



### Expositions 2020

*Sauvages?*  
25 mai – 1<sup>er</sup> novembre



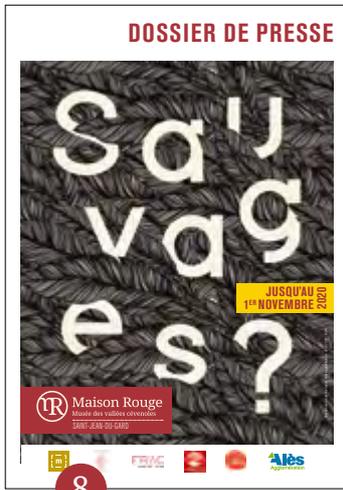
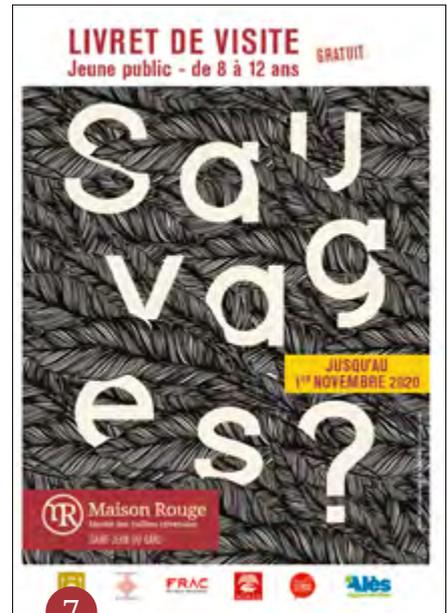
# Tableau fréquentation 2019

	TARIF CORRESPONDANT	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL
<b>Adultes</b>	<b>PLEIN TARIF</b>	<b>0</b>	<b>363</b>	<b>599</b>	<b>1552</b>
Jeunes 12-18 ans	DEMI TARIF	0	8	14	66
Étudiants		0	8	15	44
Minima sociaux		0	2	0	9
Demandeurs d'emploi		0	4	6	13
Enseignants		0	10	11	57
Partenaires (Train à vapeur)		0	0	0	101
Musée PAB (partenaire)		0	1	7	14
Musée du Colombier (partenaire)		0	0	2	0
Club des sites (partenaire)		0	2	8	62
Atelier enfants		0	0	0	12
<b>Total demi tarif</b>			<b>0</b>	<b>35</b>	<b>662</b>
Invitations	GRATUITE	3	50	46	46
Adhérents amis du musée		0	0	3	6
Journalistes		0	1	1	6
Cartes ICOM		0	0	1	7
Cartes ICOMOS		0	0	0	1
Cartes Maison des artistes		0	0	2	5
Carte d'invalidité		0	12	10	34
Enfants -12 ans		0	40	54	250
Ministère de la Culture		0	0	0	7
Accompagnants		9	26	26	134
<b>Total des gratuits</b>		<b>12</b>	<b>129</b>	<b>143</b>	<b>496</b>
Groupes +15 personnes	DEMI TARIF	0	176	221	645
Scolaires Agglo	GRATUITE	83	134	81	304
Scolaires Hors Agglo	2€ / ELEVE	0	0	0	226
Pass annuel	19,00 €	0	2	4	11
Pass famille (2 adultes 2 enfants)	18,00 €	0	56	56	78
<b>sous total</b>					
<b>TOTAL entrées</b>		<b>95</b>	<b>895</b>	<b>1766</b>	<b>3690</b>
Événementiel	GRATUIT			sortie de résidence Colin Grill 105 personnes	Vernissage 96 + conf 06/04=65 + conf 13/04=23 +20/04=58 + concert= 50
<b>TOTAL EVENEMENTIEL</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>105</b>	<b>292</b>
<b>TOTAL entrées + événementiel</b>		<b>95</b>	<b>895</b>	<b>1871</b>	<b>3982</b>
Visite mosaïque (+Train à Vapeur des Cévennes)	30,00 €				5
Visite mosaïque	40,00 €		1	2	6
Visite Soie	60,00 €		2	1	
Visite à la loupe	80,00 €		1		8
<b>Total des groupes (en visites guidées)</b>			<b>4</b>	<b>3</b>	<b>19</b>
<b>Total des individuels (en visites guidées)</b>	2€ / VISITEUR		<b>33</b>	<b>44</b>	<b>68</b>

107 pass vendus

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	
<b>1634</b>	<b>1480</b>	<b>1562</b>	<b>2678</b>	<b>1436</b>	<b>1094</b>	<b>695</b>	<b>363</b>	total 13456
13	23	157	220	4	32	3	4	
16	23	65	142	17	25	15	14	
0	1	8	10	4	2	1	2	
11	10	21	51	20	11	20	10	
19	21	89	128	10	45	33	19	
185	264	366	845	233	71	16	0	
17	11	9	12	1	12	10	2	
0	0	0	0	0	2	0	2	
191	195	272	455	152	104	35	4	
0	0	0	0	0	5	2	0	
<b>452</b>	<b>548</b>	<b>987</b>	<b>4541</b>	<b>441</b>	<b>309</b>	<b>135</b>	<b>57</b>	8545
35	80	53	74	67	81	37	132	
6	20	7	6	5	5	5	4	
3	4	7	15	6	4	5	4	
5	7	9	9	4	6	5	5	
0	2	2	0	0	0	0	0	
8	8	14	16	14	1	8	0	
39	38	61	66	63	36	15	20	
113	106	424	702	37	160	45	53	
1	3	7	16	2	0	1	0	
212	168	53	83	81	95	79	32	
<b>422</b>	<b>436</b>	<b>637</b>	<b>987</b>	<b>279</b>	<b>388</b>	<b>200</b>	<b>250</b>	4379
1039	1121	43	212	944	657	70	60	5188
621	438	12	0	21	99	427	100	3304
377	181	14	0	0	102	72	12	
10	19	11	10	12	13	8	7	107
20	20	196	292	8	40	32	28	826
<b>4575</b>	<b>4243</b>	<b>3462</b>	<b>6042</b>	<b>3141</b>	<b>2702</b>	<b>1639</b>	<b>877</b>	33127
Nuit des musées : 248 personnes +150 au spectacle	RDV aux Jardins 8et9 juin Visites + atelier 134 pers Buffet AMVC 70 pers	Cratère Surfaces 1/07=285 pers+ 2/07=121 pers= 406 pers Concert musique classique 17/07 = 68pers Concert classique 24/07= 58 pers Soit 532 au total		JEP sam 21 et dim 22 : 556 pers + 655 pers Vernissage 116 personnes		2 novembre : Rémi Checchetto lecture 19 pers + Conférence Schwartz 12 pers		
<b>398</b>	<b>204</b>	<b>532</b>	<b>0</b>	<b>1327</b>	<b>0</b>	<b>31</b>	<b>0</b>	2889
<b>4973</b>	<b>4447</b>	<b>3994</b>	<b>6042</b>	<b>4468</b>	<b>2702</b>	<b>1670</b>	<b>877</b>	<b>36016</b>
9	8	1	8	6	3	0	0	
6	5	1	0	6	5	0	1	
0	4	0	1	2	0	0	0	
7	5	0	1	4	3	0	0	
<b>22</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	
<b>20</b>	<b>6</b>	<b>55</b>	<b>35</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	<b>15</b>	<b>25</b>	





6, 7, 8. Pour chaque exposition, l'affiche est déclinée en invitation, publicité, numérique, publications spécifiques. Affiche, livret de visite et dossier de presse pour l'exposition *Sauvages?*  
9, 10, 11. Affiche, dossier de presse, livret-jeux *Design en Cévennes*

## Comité scientifique du PSC en 2017

### Institutions

#### État

##### **Catherine LOUBOUTIN**

Direction générale des patrimoines  
Service des Musées de France (SMF)  
Sous Direction de la Politique des Musées (SDPM)  
Bureau des Réseaux Territoriaux (BRT)  
6, rue des pyramides, 75041 Paris cedex 01  
Conservateur en chef - Adjoint au chef du BRT  
01 40 15 34 40 et 06 78 13 15 59  
secrétariat: 01 40 15 34 75 et 81  
télécopie: 01 40 15 35 92  
catherine.louboutin@culture.gouv.fr

##### **Xavier FEHRNBACH**

Conseiller pour les Musées, Direction Régionale  
des Affaires Culturelles LR  
5 rue de la Salle l'Evêque, 34967 Montpellier  
Cedex 2  
04 67 02 32 60, fax 04 67 02 32 04, 06 73 51 52 64  
xavier.fehrnbach@culture.gouv.fr

##### **Monsieur Christian JACQUELIN,**

Conseiller pour l'ethnologie Direction Régionale  
des Affaires Culturelles LR  
5 rue de la Salle l'Evêque, 34967 Montpellier  
Cedex 2  
04 67 02 32 28, fax 04 67 02 32 04  
christian.jacquelin@culture.gouv.fr

#### Conseil régional Languedoc-Roussillon

##### **Madame Marie BONNABEL**

(Chargée de Mission Patrimoine),  
Conseil Régional Languedoc Roussillon,  
Direction de la Culture et du Patrimoine  
Hôtel de Région, 201 av. de la Pompignane,  
34064 Montpellier Cedex 2  
04 67 22 86 86  
bonnabel.marie@cr-languedocroussillon.fr

##### **Perrine VIGOUREUX**

(Responsable valorisation du patrimoine)  
Conseil Régional Languedoc Roussillon,  
Direction de la Culture et du Patrimoine  
Hôtel de Région, 201 av. de la Pompignane,  
34064 Montpellier Cedex 2  
04 67 22 80 83  
vigoureux.perrine@cr-languedocroussillon.fr

#### Conseil Général du Gard

##### **Monsieur Alain GIRARD**

Conservateur en chef du patrimoine, Directeur,  
Direction de la conservation des musées du Gard,  
10 rue St-Jacques, 30130 Pont-Saint-Esprit  
04 66 90 75 80,  
alain.girard@gard.fr

#### Parc national des Cévennes

##### **Monsieur Eddie BALAYE,** Service STCI

Parc national des Cévennes,  
6 bis Place du Palais, 48400 Florac  
04 66 49 53 17  
eddie.balaye@cevennes-parcnational.fr

#### Ville d'Alès

##### **Madame Carole HYZA**

(Conservateur du patrimoine),  
Conservation des Musées d'Alès  
52 Montée des Lauriers, 30100 Alès  
04 66 86 98 69 et 06 33 26 20 81  
carole.hyza@ville-ales.fr

### Personnalités qualifiées

##### **Monsieur Daniel TRAVIER,**

(ingénieur INSA Lyon, ethnohistoire,  
fondateur du musée)  
5 rue Pasteur  
30270 St-Jean-du-Gard  
04 66 85 33 40 et 06 87 84 21 76,  
danieltravier@wanadoo.fr

##### **Monsieur le recteur Philippe JOUTARD**

(universitaire, historien des Cévennes  
et du protestantisme cévenol)  
10 rue Edgar Faure, 75015 Paris  
01 40 56 09 77 et 06 81 20 21 22  
pjoutard@hotmail.com

##### **Monsieur Alain RENAUX**

(universitaire, ethnobotanique, CNRS)  
Courtinaou, 30460 Ste-Croix-de-Caderle  
04 66 85 27 45 et 06 72 10 88 16  
renauxalain@hotmail.com

**Monsieur Jean-Noël PELEN**

(universitaire, ethnologie, tradition orale en Cévennes, CNRS),  
Av St-Roch, 13930 Aureille  
04 90 59 90 41 et 06 23 14 43 35  
jean-noel.pelen@wanadoo.fr

**Madame Françoise CLAVAIROLLE**

(universitaire, ethnologie, « chemins de la soie »),  
La Baume, 30125 Saumane  
f.clavairolle@free.fr

**Monsieur Pierre LAURENCE**

(ethnologue, tradition orale Vallée Française),  
(4 Lotissement Les Capitelles, 34570 Murviel lez Montpellier / 04 67 47 04 75)  
Département culture, Service du patrimoine culturel  
Hôtel du Département, 1000, rue d'Alco,  
34087 Montpellier Cedex 4  
04 67 67 62 74  
plaurance@cg34.fr

**Monsieur Michel WIENIN**

(occitan et patrimoine industriel, service de l'inventaire),  
Grand rue, 30360 Vézénobres,  
06 74 02 19 75  
Michel@wienin.com

**Monsieur Jean-Louis VAYSSETTES**

(céramiques, ingénieur de recherches, Service régional de l'Archéologie)  
Direction Régionale des Affaires Culturelles du Languedoc-Roussillon, 5, rue de la Salle l'Évêque, CS 49020, 34967 Montpellier Cedex 2  
04 67 02 32 98  
Jean-louis.vayssettes@culture.gouv.fr

**Madame Martine NOUGAREDE**

(textiles et céramiques, conservatrice honoraire du Musée du vieux Nîmes)  
33 rue Fernand Pelloutier,  
30900 Nîmes  
06 74 76 03 82  
m.nougarede@orange.fr

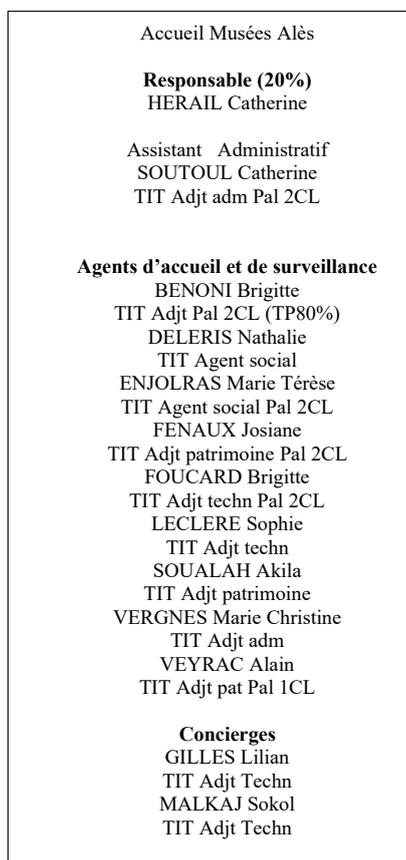
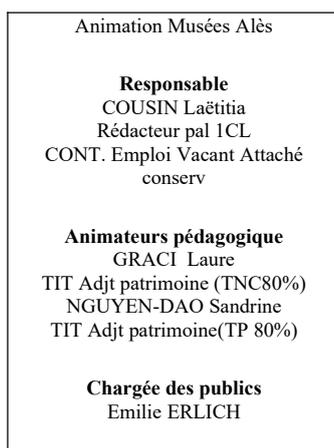
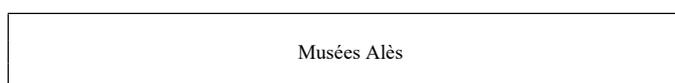
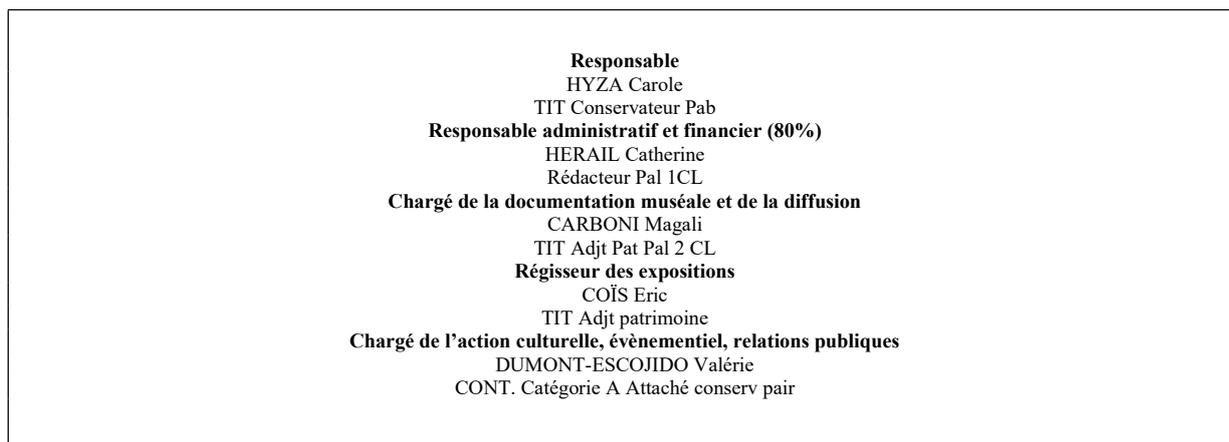
**Monsieur Patrick CABANEL**

(universitaire, historien du protestantisme et des Cévennes, Directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études)  
3 rue de Cheverny, 31170 Tournefeuille  
05 61 86 19 66 et 06 70 63 82 49  
patrick.cabanel@wanadoo.fr

**Madame Laëtitia THEROND**

(Directrice du Musée de la Haute Auvergne et Ecomusée de Margeride)  
Musée de la Haute Auvergne  
15100 ST-FLOUR  
04 71 60 61 36 et 06 71 23 06 96  
museehauteauvergne@saint-flour .fr

# Organigramme



## Copyrights photos

couverture : Kevin Dolmaire

N°5 et 6 p. 22 et n°1 p. 33 : AMVC

p. 49-50 : Bruno Doan

le reste des photographies VDE@MaisonRougeMusée



## Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles

### Accueil public et réception

5 rue de l'Industrie  
30 270 Saint-Jean-du-Gard

### Parking

35 Grand rue  
30 270 Saint-Jean-du-Gard

### Informations pratiques

+33 (0)4 66 85 10 48  
maisonrouge@alesagglo.fr

[www.maisonrouge-musee.fr](http://www.maisonrouge-musee.fr)

Facebook: Maison Rouge – Musée des vallées cévenoles

Instagram: maisonrouge\_musée

design graphique : céline chip

